



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

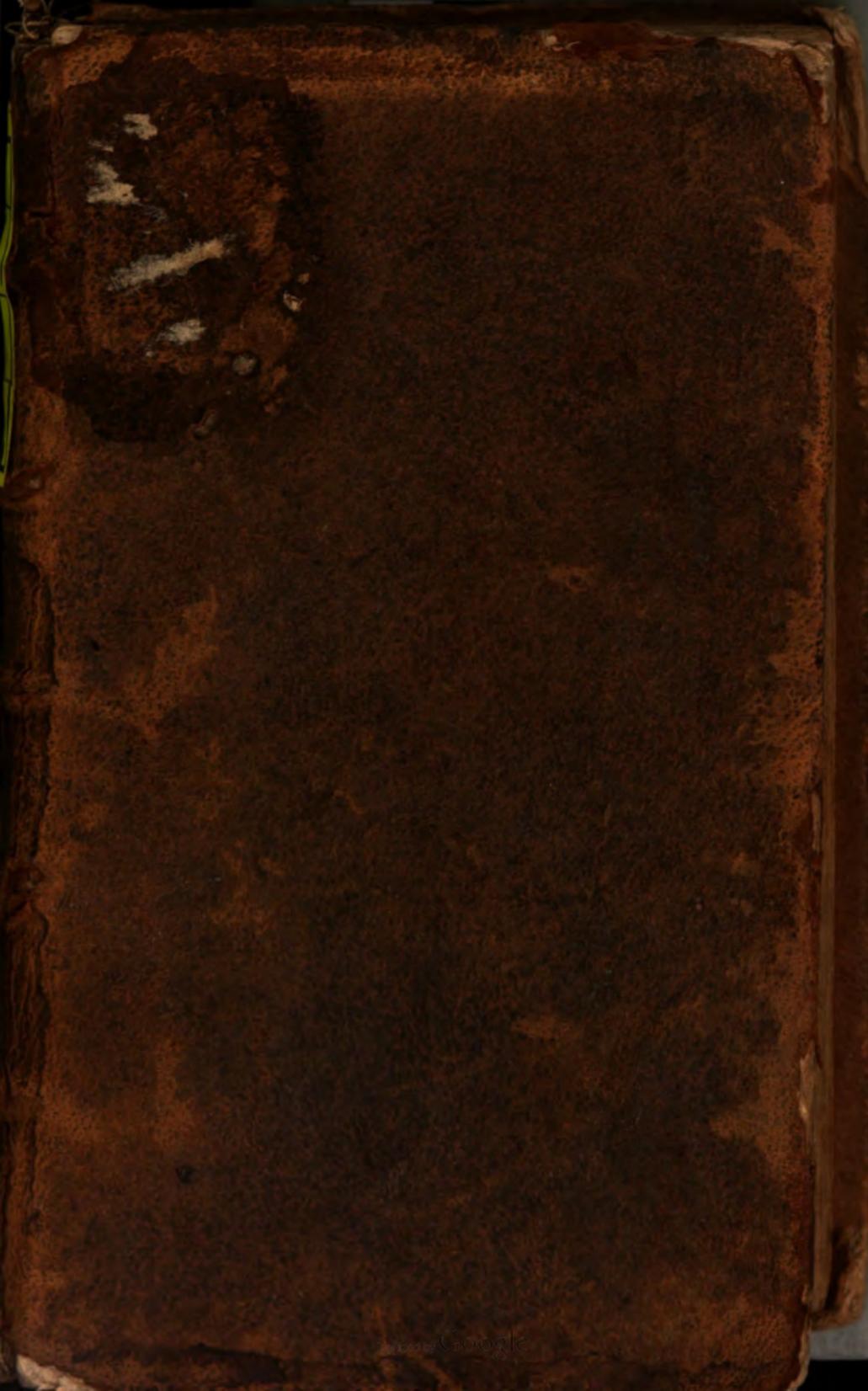
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



ELEV. 511^m—

1704,2

Mercurie

<36624505650016

<36624505650016

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.
FEVRIER 1704.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Sale du
au Palais, au Mercure galant,

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurus.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DC CIV.
*Avec Privilege du Roy.***

Bayerische
Staatsbibliothek
München



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'*Avis* qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque *Volume du Mercure*, puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les *Memoires* qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE
CALANT

FEVRIER 1704.

IE suis persuadé que vous serez satisfaite du commencement de ma Lettre , & que les quatre Pièces qui suivent recevront des applaudissemens.

A iij

6 MERCURE

AU ROY,

Sur la dernière Campagne.

SONNET.

Plus grand par ta vertu, que par
ton Diadème

Prince, on est étonné qu'absent en
douze mois

Tu forces trois Remparts & vain-
ques quatre fois.

Je ne suis point surpris de ce bonheur
extrême.

¶

J'admire bien plutôt ta sagesse su-
prême,

Qui donne à tes Guerriers le Plan de
ces Exploits ;

GALANT 7

*Absent, tu les conduits, éloigné tu
les vois,*

*Et ton Nom a l'effet de ta Personne
même.*

§

*Aussi, lorsque loüant Generaux &
Soldats*

*Tu veux bien leur devoir le gain
de ces combats;*

*Eux-mêmes des succès te rapportent
la gloire.*

§

*Tes bons ordres, tes soins, ta pieté,
tes vœux,*

*Ont à tes Etendarts attaché la Vic-
toire,*

*S'ils combattent pour toy, c'est toy
qui vains pour eux.*

A iiiij

8 MERCURE

A MESSIEURS

DE L'ACADEMIE

FRANCOISE.

Sur ce qu'ils ont donné, pour
le sujet du Prix des Vers de
l'année prochaine, les heu-
reux succès de la Campa-
gne dernière.

S O N N E T.

*L*E Prix pourra longtemps atten-
dre,
Et le Parnasse est fort surpris
Que vostre Academie ait pris
Un sujet qu'il n'ose entreprendre.

GALANT 9

S

En cent Vers cent Exploits comprendre ?

*C'est se moquer des beaux esprits ;
Et moins leur proposer un Prix ,
Qu'un bout de corde à s'aller pendre ;*

Q

*Qui peut en ce nombre de Vers
D'écrire les succès divers ,
Qu'a vû la Campagne passée :*

S

*Pourra renfermer à la fois.
Et l'Illiade & l'Odissée
Dans la coquille d'une noix :*

MADRIGAL

*P*Oètes indiscrets, à Cesar, Alexandre,
Vous comparez souvent l'Invincible
Louis

10 MERCURE

*Que vous comparez mal ! je vais
le faire entendre.*

*Leurs faits qui sont bornez, ne sont
pas inouïs*

*Mais de pouvoir compter, & de
pouvoir comprendre*

*Les Exploits de ce Prince, à nul il
n'est permis.*



GALANT II

PRIERE

POUR LE ROY.

Sur les grandes & continuel-
les Victoires que Sa Ma-
jesté remporte sur ses En-
nemis.

*D*ieu tout puissant, & Pere
celeste, nous vous rendons de
vres humbles actions de grace
pour les grandes & continuelles
Victoires que nostre triomphant
Monarque remporte tous les
jours sur ses Ennemis. * Vous

* Pseaume 143.

12 MERCURE

le conduisez par la main au combat & adressez ses doits à la guerre; & comme un autre Prophete Royal, Prince selon vostre cœur, vous l'assistez de vostre puissante protection, & le faites triompher de tous ses Ennemis.*

Vous combattez toujours en sa faveur, Dieu des Armées, & luy faites gagner des batailles, & prendre de grandes & fortes Villes, parce que la guerre qu'il soustient est tres-juste. Car ce n'est point pour dépouiller les Princes ses voisins de leurs Etats, qu'il a pris les armes,

* Isaïe. 1.

GALANT 13

mais seulement pour soutenir & affermir la Couronne que vostre bonté paternelle a mise sur la teste du Roy d'Espagne, son petit Fils. C'est vous, Seigneur, qui luy avez mis les armes à la main & qui avez rendu intrepide le cœur de ses Sujets pour maintenir les interets & le bon droit de cet Auguste Potentat. Le Roy Catholique, Prince dont la pieté, la vertu & le courage suit les traces de son incomparable Ayeul que vous avez gratifié du plus long & du plus heureux regne qu'on ait vû. Nous avoions, ô Dieu, que les avantages qu'il

14 MERCURE

remporte sur ses Ennemis de tous costez, sont des coups visibles de vostre main invisible. C'est un fruit precieux de vôtre benediction, & la terre n'en porte point un plus signalé en justice & en integrité, plus craignant Dieu, plus clement & plus debonnaire. Il vient de changer la guerre en paix, & la rebellion en obeissance. Tant de personnes seditieuses de toutes sortes d'états viennent d'éprouver sa clemence, qui par leur revolte avoient mérité tout le châtiment qu'un juste ressentiment peut infliger à des sujets mutins. Cependant ce Roy

GALANT 15

bien faisant, par une bonté vraiment Royale & plus que paternelle, leur a magnanimement pardonné, faisant voir à tous ses Ennemis, par cette vertu heroïque, qu'il n'a rien oublié de la douceur de ses Peres. Vous luy avez mis la douceur au cœur pour supporter la foiblesse de ses sujets qui aux suggestions des ennemis de son regne & de sa prosperité, avoient pris les armes contre sa domination. Vous l'avez fait, Roy, en un Etat si florissant qu'il est la gloire de l'Europe & l'ornement de l'Univers. Toute la Chrétienté a

16 MERCURE

depuis longtemps les yeux ouverts
sur Sa Majesté, & admire sa
merveilleuse piété. De même
qu'un Josué vous l'avez choisi
pour exterminer les Peuples qui
ne vous servent pas en esprit &
en vérité, & qui se sont liguez
contre vostre Eglise aussi bien que
contre son fils aîné, lequel à
souvent abandonné ses interests
particuliers pour le bien public
de la paix, & qui a toujours
donné azile & protection aux
Princes persecutez. C'est, grand
Dieu, le plus brillant portrait
de vostre divine Majesté, & la
plus vive image de vostre sa-

GALANT 17

gesse qui ait jamais regné sur nous. Il renferme en sa Royale personne tout ce que les plus augustes Souverains ont pratiqué de grand & de judicieux. Toute sa force vient de vous, faites que ses Ennemis ressentent la pesanteur de vostre bras, afin qu'ils connoissent que c'est la puissance du Dieu des Armées qui le conduit. Etendez son Empire jusqu'aux extremitez de la terre habitable, afin que les Peuples les plus barbares adorent le Dieu qui le protege. Tous les François, grand Dieu, ont aujourd'huy sujet de s'humilier extraordinairement.

Fevrier 1704.

B

18 MERCURE

rement au pied du Trône de vô-
tre Majesté divine pour vous
remercier du plus profond de leur
cœur des grandes Victoires que
vous avez accordées aux armes
de nostre redoutable Souverain.
Ses combats ont esté sanglants,
mais vostre bras foudroyant l'a
toujours fait triompher de ses
Ennemis. Combien sommes nous
obligez d'estre fidelles au Prince
qui regne sur nous avec tant de
bonté, & qui par la prudence,
force & puissance que vous luy
avez mises en main, nous con-
serve & maintient dans un
Etat heureux aux milieu de tant

de troubles , de guerre , & de calamitez dont l'Europe se voit presentement affligée. * Que si l'Apostre saint Pierre veut qu'un domestique soit fidelle & obeissant à son Maistre , qui n'a d'autorité sur luy que pour un temps , à plus forte raison des sujets doivent ils estre fidelles à leur Souverain qui a droit de vie & de mort sur eux ; leurs corps & leur biens luy appartiennent de droit ; ainsi ils doivent volontairement & sans murmure contribuer à tous ses besoins. Mais puisqu'il est vray

1. Pierre 2. 18.

B ij

que les Rois sont les Peres des Peuples , imprimez s'il vous plaist , dans le cœur de tous ses sujets une obeïssance sujette & filiale , afin qu'ils joignent leurs vœux & leurs prieres pour la santé & conservation de leur Roy, & pour la prosperité de ses armes , & que les Sacrifices que tous les Peuples de ses Etats vous offrent continuellement pour l'heureux succès de cette guerre dont la cause est si juste , vous soient agreables. Que nous nous rejoüissions à l'avenir , comme nous faisons à cette heure , de ses Conquestes & de ses Victoires;

Que nous publions à haute voix
 que c'est le Dieu des Israélites
 qui combat pour luy. Grand
 Dieu qui faites voir à ses Vais-
 seaux le Levant & le Ponant,
 & l'un & l'autre Pôle, veüillez
 par vostre grace & bonté infinie
 les conduire au travers de tant
 de vagues, d'écüeux, de tempestes
 & d'ennemis, & que par son
 moyen l'Evangile du Seigneur
 Jesus brille dans tous les lieux
 où ils abordent, communiquant
 aux Infidelles une lumiere qui
 illumine les esprits, leur fera
 voir dans la splendeur de la
 Foy les choses spirituelles & in-

22 MERCURE

visibles ; & qu'après avoir fait tant de courses , & traversé tant de mers , que par vostre puissance infinie ils retournent heureux dans le Port de leur chere Patrie. Qu'il vous plaise , Pere celeste , faire comprendre aux Princes liguez que ces prises de Villes , défaite d'Armées , naufrages effrayans , inondations & Villes submergées sont des effets de vostre juste indignation & de vostre bras foudroyant qui s'apesantit de plus en plus sur eux , & que le sang qu'ils font répandre injustement est le sang des enfans des Souverains , &

GALANT 23

que les Villes qui se destruisent
sont les habitations des Peuples
que vous avez commis à leur
conduite. Vous avez fait mira-
culeusement succeder ce grand
Roy à de puissans Etats ; ren-
dez, s'il vous plaist, par son
autorité la paix & la tranqui-
lité à l'Etat du Sauveur du
monde, qui est son Eglise, que
ses armes soient toujours victo-
rieuses & triomphantes ; que sa
gloire s'accroisse & s'éternise dans
les siècles à venir ; que ses En-
nemis soient abbatuz & humiliez
aux pieds de sa puissance, tandis
que le Souverain Maistre de

24 MERCURE

*l'Univers combattra pour sa
deffence. Conservez, conservez,
ô Dieu, nostre Roy qui en ce
siecte est seul deffenseur de la Foy
de ses Peres, & le Protecteur
visible de vostre sainte Eglise. Il
s'est rejoüy dans la force que vous
luy avez donnée combattant le
bon combat contre les Ennemis
de vostre gloire & de la sienne.
Prenez aussi, s'il vous plaist, en
vostre sainte garde tous les Prin-
ces & Princesses du sang. Don-
nez. Pere de grace, aux au-
gustes épouses des Princes de son
sang une fecondité abondante,
& que les precieux fruits qui en
sortiront*

GALANT 25

*Sortiront soient la joye du Ciel,
L'amour des Peuples, la gloire
des Princes & la terreur de leurs
Ennemis; & quant à nous, ses
sujets, faites nous aussi la grace
que nous n'ouvrions à l'avenir
la bouche qu'en benediction pour
nostre Roy, & que nous n'ayons
que des pensées fidelles pour son
service. Amen.*

Je vous ay déjà envoyé
plusieurs Ouvrages du même
Auteur, qui ont esté tres-
bien reçus. Ces Ouvrages
ont paru sous le nom de Mr
Gaschet; c'est un fameux
Fevrier 1704. C

26 MERCURE

Pharmacien de Savion, en
Saintonge.

Je vous envoie la Relation dont je vous ay parlé le mois dernier. On doit en quelque temps que ce soit, faire part au Public de ses sortes de Festes, où le zele n'a pas moins de part que l'invention, l'esprit, & la magnificence.

L E T T R E

*Écrite de Montauban par un
Officier à un de ses Amis ,
sur les réjouiſſances publiques
que Mr le Gendre Intendant
de la Province , a fait faire
dans cette Ville , à l'occasion
de la prise de Landau , de la
défaite du Prince de Hefſe ,
& des heureux succès de la
Campagne derniere.*

Vous avez beaucoup
perdu , Monsieur , de
ne vous eſtre pas trouvé à
Montauban le lendemain de

C ij

28 MERCURE

Noël, pour y voir la magnifique Feste que donna Mr le Gendre Intendant de cette Province, à l'occasion de la prise de Landau, de la deffaitte du Prince de Hesse, & des heureux succès de cette Campagne.

Dés que Mr l'Intendant dont vous connoissez le zele pour la gloire du Roy, en eut reçu la nouvelle, il resolut de celebrer avec éclat tous ces glorieux événemens, le jour en fut marqué au 26. de ce mois.

Cette Feste fut annoncée

GALANT 29

le matin par le bruit du canon , auquel succeda celuy des tambours , des hautbois , & des trompettes , qui mirent tous les Habitans dans ces mouvemens heureux qu'inspire la joye , & que le zele anime.

On vit d'abord jaillir devant la porte une fontaine de vin , ce qui ne contribua pas peu à réjoüir le peuple.

Les Habitans qui s'estoient preparez depuis plusieurs jours à répondre au zele de Mr l'Intendant , se mirent sous les armes à midy , & for-

Q iij

30 **MERCURE**

merent deux Corps , un de Cavalerie & l'autre d'Infanterie , qui parcoururent toute la Ville avec l'allegresse naturelle à des Sujets fideles.

A une heure ces deux Troupes allerent se ranger en bataille sur le Rempart vis-à-vis l'Eglise des Carmes , où le *Te Deum* devoit se chanter , ils y formerent deux lignes , l'une d'Infanterie composée de plus de cinq cens hommes , & l'autre de Cavalerie de plus de trois cens , avec des cocardes vertes aux chapeaux , livrée de Mr l'Inten;

dant, les Gentilshommes les plus distinguez se firent honneur de se mettre à la teste de ces Troupes.

A trois heures après midi Mr Bertier premier President de Pau, Mr le President Riquet, & les Gentilshommes les plus qualifiez de la Province, qui estoient venus exprés à Montauban par amitié pour Mr le Gendre, se rendirent chez luy avec toutes les Dames & les personnes les plus considerables de la Ville, & allerent ensemble à l'Eglise des Carmes, que

32 **MERCURE**

Mr l'Intendant avoit choisie pour faire chanter le *Te Deum*. Il y avoit un concours de monde extraordinaire, la Musique, la beauté des ornemens, & le silence de l'Assemblée rendirent cette Cere monie aussi auguste que devote. Elle commença & finit par une décharge du canon & de la mousqueterie.

Après les actions de graces. Le jour estoit si beau que Mr l'Intendant proposa à toute l'Assemblée de passer sur le boulevard pour y voir toute la Bourgeoisie qui

estoit sous les armes.

D'abord que les Troupes apperçurent Mr l'Intendant, on entendit de tous costez des cris de Vive le Roy, & on remarqua avec plaisir sur le visage de tous les Habitans le zele & la fidelité qu'ils ont dans le cœur.

Après que ces Troupes eurent défilé en tres-bon ordre, elles allerent se ranger en bataille dans la grande Place, où Mr l'Intendant avoit fait dresser un Feu d'artifice.

Ce seroit naturellement icà le lieu de vous en faire la des

34 MERCURE

cription, ainsi que des Emblèmes & des Devises qui en firent le principal ornement; mais comme cela pourroit vous faire perdre la suite de nos plaisirs, qui n'ont eu aucune interruption; je vous supplie de suspendre vostre curiosité.

L'heure du Feu estant venue, le canon & la mousqueterie firent plusieurs décharges, & aussi tost Mr l'Intendant fit partir de la fenestre où il estoit, une lance à feu qui alla s'attacher à l'un des quatre Soleils qui estoient

GALANT 35

placez sur les angles de la Galerie de l'Arc de triomphe. Ce Soleil embrasé jettâ une si grande quantité de feu qu'il se communiqua à toute la machine, & dans le même instant on vit une agréable confusion de boîtes, de serpenteaux, de lances à feu, & de fusées volantes: les unes alloient se perdre dans les nuës pour faire appercevoir de plus loin la solemnité de cette Feste, il y en avoit qui serpentoient en l'air & formoient mille chiffres enflammés, les autres, en ache-

36 MERCURE

vant leur course, se dissipoi-
ent en éclats, ou se partageoi-
ent en petites étoiles ;
enfin les éclats des boîtes &
les sifflemens des fusées mê-
lées avec le bruit des tam-
bours, des hautbois, des
trompettes, & des cris réi-
terez de vive le Roy, faisoient
le plus charmant effet du
monde.

A ce brillant spectacle en
succeda un autre qui ne fut
pas moins agreable que sur-
prenant.

En arrivant chez Mr l'In-
tendant on trouva toute la

GALANT 37

face & les fenestres de sa maison, illuminées d'une manière tres - ingenieuse. Le grand appartement qu'il a si fort embelli, estoit éclairé par une infinité de lustres, rempli de tables de jeu, & rien n'y manquoit de tout ce qui peut contribuer au plaisir d'une belle & nombreuse Compagnie, l'on y jouä jusques au soupé.

Sur les huit heures l'on monta dans l'appartement de Madame le Gendre, où le soupé estoit servi, avec une magnificence, une abondan-



38 MERCURE

ce, une propreté & un ordre qui passe tout ce que vous avez vû icy jusqu'à present.

Il y avoit dans la premiere Salle une table en fer à cheval de cinquante couverts, où se mirent les seules Dames, qui furent servies par les jeunes gens de la Ville les plus galans, & dans les deux Chambres suivantes, il y avoit quatre autres tables de seize couverts chacune.

Toutes ces tables furent également bien servies, & chacun y trouva ce qui pouvoit flater son goust; il est

surprenant que dans une Province on ait pû faire une chere aussi grande & aussi délicate , sans embarras & sans que personne attendist un moment , ce qu'il pouvoit souhaiter ; il n'y eut d'autre confusion que celle que peut inspirer la vivacité du plaisir.

Les Violons jouèrent pendant le soupé , & préparèrent aux Dames le plaisir du Bal qui commença au sortir de table , où elles brillèrent avec plus d'éclat que jamais , tant par leurs parures que par la bonne grace & les agrémens

40 MERCURE

que vous leur connoissez.

Quelque brillante que cette Feste ait esté, chacun se retira encore plus content des manieres & des honnestetez de Mr le Gendre, que de sa magnificence.

Ne vous imaginez pas que la Relation que je viens de vous faire, doive toute sa beauté aux fictions; celle-cy n'a besoin que d'une plume fidele, vous pourrez en croire la mienne, ayant esté témoin de tout.

Aprés vous avoir rendu compte de la suite de nos

plaisirs, il est juste que je satisfasse vostre curiosité sur la description du feu.

C'estoit une maniere d'Arc de triomphe à quatre faces, autour duquel regnoit une Balustrade peinte en marbre. La principale face estoit distinguée par un fronton où l'on avoit peint les armes de France & d'Espagne accolées, & apuyées sur un trophée d'armes; on leur avoit donné pour suppost la Renommée & la Victoire, telles qu'on a coûtume de les représenter.

Février 1704.

D

42 MERCURE

Sur la Banderolle de la trompette que tenoit la Renommée estoient ces paroles :

NON MIHI SI VOCES
CENTUM ORAQUE CENTUM.

Et l'on voyoit sortir de la bouche de la Victoire, cels-
les-cy :

FAMA COMES:

Sur le premier échaffaut estoit un massif ou embasement tout uni & peint en pierre, qui avoit environ dix

ou douze pieds en carré; ce massif portoit un pié d'estal peint en marbre, dont les quatre angles estoient ornez de quatre figures de Sculpture dorées, qui representoient les quatre Vertus. Ces hieroglyphiques, quoique communs & connus de tout le monde, estoient neantmoins expliquez par des paroles qu'on avoit choisi pour caracteriser chaque Vertu, & qu'on avoit gravées sur la plinthe qui en soustenoit la representation.

Au pied de la Figure qui

D ij

44 MERCURE

representoit la Justice estoit
écrit :

NIL SINE PONDERE!

Au pied de celle qui re-
presentoit la Force ,

HÆC FECIT HEROES.

La Prudence estoit desig-
née par ces paroles :

FATO PRUDENTIA MAJOR!

Et la Temperance par
celles cy :

**FURENTES DOCET COMPO-
NERE MOTUS.**

GALANT 45

Ces quatre figures soutenoient les deux Trônes unis, sur l'un estoit la représentation de la France sous la figure d'une femme, avec tous les ornemens qui peuvent designer cette Monarchie, & l'Espagne estoit représentée de même sur l'autre, leur union estoit marquée par celle de leurs Trônes, au pied desquels on lisoit ces paroles.

QUIS VERTET QUOD STATUERE DIXIT

46 MERCURE

*L'Espagne s'unit à la France ,
Les Dieux ont fait cette alliance ,
Teméraires mortels vos efforts se-
ront vains ,
Contre l'ouvrage de leurs mains.*

Au dessus des Trônes pa-
roissoit une Victoire fondant
des nuës, & couronnant les
deux Monarchies, avec ces
paroles.

DIIS VICTORIA CONCORS!

Mais, Monsieur, ce qu'il y
avoit de plus remarquable &
de plus digne de vostre cu-

GALANT 47

riofité dans la décoration de ce Feu , c'étoient diverses emblèmes ou devises qui étoient posées d'espace en espace sur l'entablement de l'Arc de Triomphe, le sujet en estoit pris de l'estat present des affaires de l'Europe, ou des principaux événemens de la Campagne.

Le double avantage que le Roy a remporté sur les Ennemis par la deffaire du Prince de Hesse , qui a esté suivie de la reddition de Landau , y estoit représenté dans deux Tableaux différens.

48 MERCURE

Dans l'un estoit peint un torrent qui se divise , & ravage tout ce qui s'oppose à son cours , avec ces mots.

DIVISUS PLURA STERNIT.

*Croyez-vous quand il se partage
Qu'il en affoiblisse son cours
Rapide , impetueux toujours
Il n'en fait que plus de ravage.*

Dans l'autre de ces Tableaux , estoit peint au dessous du Soleil , un nuage espais d'où parloit la foudre , qui alloit d'un costé ruiner les murs d'une Place , & de l'autre

GALANT 49

l'autre renverser une Armée,
avec ces paroles ,

HINC QUATIUNT TURRES ;
HUIC AGMINA DELENT.

*Le Soleil dans la nuë , a formé
cette foudre ,
Qui d'abord se partage en deux
Pour détruire un Camp orgueilleux,
Et reduire une Ville en poudre.*

Il y avoit un troisiéme
Tableau , qui sur le même
sujet , renfermoit plus de
circonstances , non seule-
ment la deffaite du Prince de
Hesse , & la prise de Landau,
Fevrier 1704. E

50 MERCURE

y estoient représentées, mais encore le peu de temps que les Imperiaux ont gardé cette Place.

On avoit figuré tout cela par une Aigle, qui a à peine enlevé sa proye, qu'un Chasseur la blesse d'un trait mortel, & l'oblige de la lâcher, & voicy les paroles.

VULNERATA DIMITTIT.

*Cesse de tant chanter ta victoire
& ta joye,
Fier Aigle vainement, tu crois garder ta proye,
Le Chasseur vient te l'arracher*

GALANT 51

*Et sa gloire en est plus parfaite
Puisque le même coup qui te l'a
fait lâcher,
Est signalé par ta défaite.*

La courte durée de la conquête de Landau , par le Roy des Romains , est encore exprimée dans un autre Tableau , par la représentation d'un pied de fougere , qui seche dans l'année , avec ces paroles.

ARESCIT IN ANNO.

A cette Devise on en avoit opposé une autre dans le

E ij

52. MERCURE

même Tableau , sur la prise de Brisac , par Monseigneur le Duc de Bourgogne , la gloire que ce Prince s'est acquise dans cette expedition , y estoit exprimée par la représentation d'un jeune Chêne verd qui doit durer plusieurs siècles , avec ces paroles.

VIRESCIT IN OEVUM.

Les Lauriers du Roy des Romains

*Ont eu le sort de la fougere;
Mais ceux que Brisac offre à des
plus dignes mains,*

GALANT 53

*Auront du Chêne verd , la destinée
entiere.*

La vanité des projets des Ennemis , & l'inutilité de leur Flote estoient représentées sous la figure d'un enfant , se jouant sur le bord de la mer , à faire des bouteilles de savon qui s'évanouissent au même instant qu'elles se forment. A ce corps de Devise , on avoit mis ces paroles.

SIC CUNCTUS PELAGI CECI
DIT FRAGOR.

E ij

54 MERCURE

*Flatez d'un espoir decevant ,
Mille Vaisseaux armez pour nous
reduire en poudre
Sur nos Costes déjà , faisoient gron-
der la foudre ,
Où sont leurs grands succez , qu'ont-
ils produit ? du vent.*

La mauvaise politique
du qui quitte l'alliance
des deux Couronnes , pour
des esperances chimeriques ,
estoit dépeinte par le chien
de la Fable qui laisse tomber
sa proye pour courir après
l'ombre qu'il en avoit aper-
çûe dans l'eau.

UMBRAM NUNC CAPTAT
INANEM.

*Semblable au credule chien ,
Qu'un avide desir entraine ,
Tu quittes le solide bien ,
Et cours après une ombre vaine .*

L'Archiduc n'y avoit pas esté oublié , on le représentoit allant à la conquête de la Toison qu'on avoit peinte suspenduë à un arbre , autour duquel on voyoit plusieurs morts qui avoient péri dans une pareille entreprise , avec ces paroles.

E iij

HÆC TE FATA MANENT.

*La folle & temeraire envie
De ravir la riche Toison ,
D'un triste sort sera suivie ,
Les Dieux l'ont donnée à Jason.*

Pour donner au Peuple
l'esperance de la Paix , on
avoit peint une Forest de
Lauriers , dans le milieu de
laquelle naissoit un Olivier.

INTER LAUROS NASCETUR
OLIVA.

Peuple sur la foy de l'Histoire ;

*Soyez tranquille de formais ;
C'est dans le sein de la Victoire ;
Qu'on voit toujours naître la Paix.*

Pour marquer le bonheur qui accompagne les armes du Roy , qui semble avoir fixé la Victoire , on avoit peint un Lis entrelassé de Palmes & de Lauriers , avec ces mots.

SOCIA FECIMUS LILIA.

*Les Lis ont acquis tant de gloire ,
Qu'avec nous unis de formais ,
Nous serons tous trois à jamais ,
Le symbole de la Victoire.*

58 **MERCURE**

Monſieur de Chamillart a tant de part au succès glorieux de la guerre presente, par son exactitude à exécuter les ordres du Roy, & par l'application avec laquelle il en suit les vûës, qu'on ne pouvoit mieux caractériser son Ministère qu'en représentant l'Etat sous une figure d'un Vaisseau dont il est le Pilote, toujours attentif à son Pole, avec ces paroles.

ATTENTUS POLI REGIT.

*Contre moy conjurez Neptune avec
Eole*

GALANT 59

*Pour retarder mon cours , ne fonce
qu'un vain effort ,
Redoublant mes travaux attentif à
mon Pole ,
J'avance toujours vers le Port.*

Autre explication.

*Tuy qu'on voit dans le ministère
Si ferme sous un double poids ,
Attentif à suivre les Lois
D'un Roy de qui l'esprit te dirige
& t'éclaire ;
Tu nous parois sous ce fardeau
Un Pilote intrepide & sage
Qui conduit par son Pole au milieu
de l'orage ,
Sçait de tous les écüeils , détourner
son Vaisseau.*

60 MERCURE

Autre.

*Sous la figure du Navire ,
L'Etat nous est représenté ,
Aussi difficile à conduire ,
Que peut l'estre un Vaisseau , par
les vens agité ;
Ministre vigilant que la France
revere
Comme un Pilote habile , infatiga-
ble , heureux ,
Malgré les écüeils dangereux
De ton penible ministere ,
Attentif & fidele au Pole qui t'é-
claire ,
Tes projets ont toujours un succes
glorieux.*

Autre.

*Lors qu'honoré du choix , du plus
grand Roy du monde ,
Tu tiens sans t'ébranler le timon
de l'Etat.*

*C'est à sa sagesse profonde
Que tes nobles travaux doivent
tout leur éclat ;*

*Mais tu peut te flater de ce doux
avantage ,*

*Que jamais Ministre avant toy
N'a sçu faire un plus bel usage
Des lumieres de ce grand Roy.*

**Je souhaite que vous foyez
aussi content de ma Rela-
tion , que toute la Province
l'a esté de la feste. Je suis, &c.**

62 **MERCURE**

Ceux qui sont distinguez par une grande naissance ou par les plus considerables emplois de l'Etat , ne sont pas seuls de ces festes publiques lorsqu'il s'agit de celebrer la gloire du Roy , & il se trouve beaucoup de particuliers à qui la dépense ne coûte rien en de pareilles occasions. C'est ce que vient de faire voir à Maubeuge ; Mr de Terradelles Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis , Capitaine dans le Regiment Royal Roussillon , entretenu par le Roy à

GALANT 63

la suite de cette Place. Il y fit chanter le 22. Janvier, une Messe solemnelle en Musique, dans l'Eglise de Saint Pierre, où les Magistrats & les principales Personnes de la Ville assisterent, pour remercier Dieu des heureux succès des Armées de Sa Majesté & de celles de ses Alliez pendant la Campagne dernière, & pour le prier de répandre ses benedictions, afin qu'elle continuë de triompher toujours de ses Ennemis. Le soir il donna le divertissement d'un Feu d'ar-

64 MERCURE

rifice dans la Place publique, pendant lequel toutes les cloches de la Ville carillonnaient. Il fit aussi couler pendant quelques heures une Fontaine de Vin.

Vous sçavez que le Roy a écrit à tous les Archevêques & Evêques de France, & à ceux des Pais qui sont sous sa domination, afin qu'ils fissent rendre graces à Dieu dans toute l'étendue de leur Diocese, de la prise de Landau, & de l'heureux succès de la bataille de Spire. Je ne vous envoie point ordinairement.

rement ces Lettres , puis qu'elles contiennent toutes , à peu près , les mêmes choses , & je vous fais seulement part de celle que Sa Majesté écrit à Monsieur l'Archevêque de Paris : Mais comme ce Prince jugea à propos d'écrire une Lettre plus ample à Monsieur le Coadjuteur de Strasbourg , & que cette Lettre contient une espece de Relation des avantages remportez par les troupes de Sa Majesté. J'ay cru que je vous la devois envoyer. A peine Monsieur le Coadju-

Fevrier 1704.

F.

66 MERCURE

teur de Strasbourg eut-il reçû
cette Lettre qu'il la fit tra-
duire en Allemand , & la fit
imprimer afin de la rendre
publique. L'Allemand estoit
imprimé à costé du François.
Voicy une Copie de cette
Lettre.

LETTRE

Du Roy , à Monsieur le
Coadjuteur de Strasbourg.

*M*On Cousin ; mes ennemis
connoissans l'importance
dont il estoit pour eux de con-
server la Ville de Landau.

avoient rassemblé un nombre de troupes considerable pour obliger le Maréchal de Tallard d'en lever le Siege, ils y auroient reussi, si Dieu qui s'est déclaré pour la cause juste, n'avoit pas protégé mes armes dans cette dernière occasion, comme il a fait à la prise de Kell, au combat d'Escheren, au Siege de Brisac, à la bataille d'Hocsted & en tant d'autres rencontres. Ceste Place semble n'avoir esté si longtems défendue, que pour donner loisir à l'Armée des Ennemis, d'arriver à son secours, & augmenter par son entière défaite, la

68 MERCURE

gloire de cette Campagne. Le Prince de Hesse-Cassel avec un corps de troupes qu'il avoit amené du Pays de Limbourg, passa le huit & le neuf de ce mois la Moselle au dessus de Coblens, & fit une si extraordinaire diligence, que le 17. il arriva près de Wormes, où ayant esté joint par les troupes du Comte de Nassau-Weilbourg, il se trouva fort de vingt huit bataillons, & de cinquante-quatre escadrons. Il marcha le 14 avec cette Armée dans le dessein d'aller forcer les lignes du Siege; mais le Maréchal de Tallard bien informé de

GALANT 69

ses mouvemens , en sortit le même jour , & marcha au devant de luy avec vingt huit bataillons & quarante huit escadrons. Le sieur de Pracontal avoit esté detaché , par mes ordres , de mon Armée de Flandres avec trente-un bataillons & vingt-quatre escadrons ; quelque diligence qu'il eut faite , son infanterie ne put arriver. Mais ayant joint avec sa Cavalerie le 15 à quatre heures du matin , le Maréchal de Tallard marcha aussi-tost aux Ennemis ; les deux Armées se rangerent en bataille dans la plaine de la petite Hol-

70 MERCURE

lande, & en estant enfin venuës
aux mains, la Cavalerie enne-
mie fut d'abord mise en déroute,
& leur infanterie poussée &
enfoncée par la mienne, avec
tant de vigueur, qu'à la reserve
de quatre ou cinq bataillons qui
se trouverent les plus éloignez,
toute l'infanterie des Ennemis a
esté entierement détruite; plus de
cinq mille des leurs sont demeurés
morts sur le Champ de bataille,
parmi lesquels on compte le Prince
de Hesse Hombourg, le fils du
Prince de Nassau-Weilbourg,
le General Hoffkirk, le Baron
de Laos, le sieur Totau & beau.

GALANT 71

coup d'autres gens de marque. Il s'en est trouvé outre cela plus de trois mille morts, mourans ou blessez, repandus dans les Villages, plus de deux cens Officiers & deux mille soldats ont esté faits prisonniers, & on leur a pris trente deux Drapeaux & six Ecendars, trente pieces de Canon, toutes leurs munitions de guerre & leurs tentes. Le même jour du combat, le Gouverneur de Landau ayant demandé à capituler, il est sorti de la place le 18. avec sa Garnison, que le Siege avoit diminuée de plus de moitié, estant convenu luy même

72 **MERCURE**

qu'il y avoit perdu plus de deux mille hommes de ses troupes, & plus de cent Officiers. Et comme je me trouve obligé de rendre graces à Dieu d'un événement qui me marque si visiblement sa protection, je desire que vous fassiez chanter le Te Deum dans vostre Eglise Cathedrale, & dans toutes les autres de vôtre Diocese, avec les solemnitez requises, & invitiez d'y assister tous ceux qu'il conviendra; & la présente n'estant pour autre fin: Je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Marly le 29. Novembre

GALANT 73

Novembre 1703. Signé sur l'Original, LOUIS, & plus bas Chamillart; & au dos est écrit: A mon Cousin le Coadjuteur de l'Evêché de Strasbourg, & en son absence, au grand Vicaire dudit Evêché.

Monſieur le Coadjuteur de Strasbourg fit publier ſon Mandement dans le même temps qu'il rendit cette Lettre publique. Son Mandement eſtoit à coſté d'une traduction Françoisé que ce Coadjuteur fit auſſi publier, Voicy ce Mandement.

Fevrier 1704.

G

74 MERCURE

MANDAMENT

de Reverendissime, & tres
Serenissime Prince Mon-
seigneur le Coadjuteur de
Strasbourg.

*Armand Gaston de Rohan,
Prince de Soubize, par la
misericorde divine, & la grace
du saint Siege Apostolique, Evê-
que de Tiberiade & Coadjuteur
de l'Evêché de Strasbourg
A tous les Abbez, Prevosts,
Doyens, Chanoines, Prieurs,
Archiprestres, Paroisses, Su-
perieurs, Abbeses, Chanoi-*

GALANT 75

nesses & Superieures de ce Dio-
cese : Salut & benediction.

L'Alsace a reconuré sa pre-
miere tranquillité, & aux cala-
mités de la guerre elle voit suc-
ceder un doux repos : elle n'a plus
la douleur de voir moissonner ses
champs par les Ennemis, & ha-
biter ses Maisons par les troupes
étrangeres. Le Citoyen ne voit
plus arriver chez luy un hoste
d'un visage inconnu. Sous le
Regne glorieux & fortuné de
Louis le Grand, on goûte par
tout le charme de la securité, &
les Peuples dont le Pays a esté si
longtemps le theatre de la guerre.

G ij

76 MERCURE

se dedommagent à present dans le sein de la paix des allarmes & des frayeurs que traîne toujours après soy ce terrible fleau C'est l'illustre Maréchal de Tallard qui nous met dans cette tranquille situation, & sa valeur nous fait joür aujourd'huy de cette paix que nous desirions il y a si longtemps. Il a pris Landau après vingt-neuf jours de Siege. Cette Ville que la force de ses murailles & la regularité de ses retranchemens rendoient encore plus forte que la valeur de sa Garnison; mais ce glorieux succès a esté relevé par un autre

encore plus considerable. Les Ennemis honteux de voir prendre sous leurs yeux & à la veüe d'une Armée nombreuse , une Ville si forte & défenduë par un si grand nombre de troupes , préparent un secours d'Infanterie , & de Cavalerie , & pleins de confiance dans la superiorité du nombre de leurs troupes , marcherent pour secourir cette Ville. L'intrepide Maréchal l'ayant appris , fait un détachement de ses Lignes , & se mettant à la teste , il vient au devans des Ennemis : les rencontrer & les vaincre , n'est qu'une même chose

78 **MERCURE**

pour luy. En un mot, il leur tua pour le moins cinq mille hommes, en prit trois mille prisonniers, avec quarante Drapeaux ou Estendars, & trente pieces de Canon, toutes leurs munitions de guerres & leurs tentes. Ce genereux défenseur de l'Alsace merite cette loüange, de dire que les premiers exploits de cette Campagne ont esté marquez par le sang des Ennemis, & que par une double gloire il a scû allier la Fortune avec la Valeur. Nostre tres-religieux Monarque a rendu à Dieu les graces qu'il luy devoit de ce succès impor-

*sant ; à ce Dieu tout-puissant ,
 qui fait tout tourner à l'avant-
 age de la France , même le car-
 nage & l'horreur des combats ;
 & par la grace duquel la guerre,
 en un sens , nous est plus utile
 que la plus profonde Paix.
 Pleins de reconnoissance de l'an-
 cienne tranquillité qu'il vient
 de nous faire recouvrer , chan-
 sons luy un Hymne de loüan-
 ges , &c. Hymnum cante-
 mus Domino , & exaltemus
 nomen ejus , magnificavit
 Regem in excelsum , & per-
 cussit inimicos ejus plagâ
 magnâ.*

G iiii

80 MERCURE

C'est pourquoy nous mandons
& enjoignons, de l'avis &
consentement de nostre reveren-
dissime & illustrissime Chapitre,
à toutes les Eglises Collegiales
& Paroisses de cette Ville, de
se rendre le Dimanche 9. Decem-
bre, à la Cathedrale à l'issue des
Vespres & à l'heure de quatre,
pour y chanter l'Hymne Te
Deum laudamus, & la Col-
lecte qui suit, en actions de
graces; & aux autres Eglises
hors la Ville, de chanter le
même Hymne le Dimanche sui-
vant seizième du même mois.
Donné à Strasbourg, dans le

GALANT 81

*Palais Episcopal , le septième
Decembre 1703. Signé , dans
l'Original , Armand-Gaston ,
Coadjuteur de Strasbourg.*

*Par ordre du Serenissime
Prince Coadjuteur.*

RICCIUS.

Il est constant qu'on ne
peut se rendre maistre d'une
Place aussi forte que Landau ,
& gagner une Bataille aussi
complete que celle de Spire ,
sans que les Vainqueurs per-
dent un nombre fort confi-
derable d'Officiers , & sans
qu'il y en ait aussi beaucoup

82 MERCURE

de bleffez. C'est la perte du sang de ces Braves qui fait la gloire des Troupes victorieuses, puisque si leurs Ennemis s'estoient rendus sans resistance, les Vainqueurs tireroient peu de gloire d'un avantage qui ne leur auroit rien coûté. S'il est ainsi, les Vainqueurs ne doivent point cacher la perte qu'ils ont faite ; il n'appartient qu'aux vaincus de la déguiser, & c'est pourquoy nos Ennemis cherchent tant de détours pour faire croire que les pertes qu'ils font tous les jours

ne font pas confiderables ; ils ont encore d'autres raisons pour en user ainfi , & font obligez de tromper leurs peuples qui ne souffrent déjà, que trop impatiemment , pour eux , le fardeau de la guerre. Quant aux François , ils ne peuvent trop faire connoître la valeur de ceux qui ont esté tuez ou bleffez en remportant des Places & en gagnant des Batailles. Les loüanges que reçoivent les familles de ceux qui ont perdu la vie pour leur Roy & pour leur Patrie , les anime à

84 MERCURE

fournir de nouveaux Braves qui puissent vanger la mort de ceux qui ont esté tuez, & ceux qui ont acquis tant de gloire par leurs blessures se trouvent plus animez qu'auparavant, & cherchent encore avec plus d'empressement à signaler leur valeur. Enfin ce qui se trouve de ces Braves dans les Relations imprimées sont des titres d'honneur & des éguillons qui engagent leurs descendants à se signaler, ainsi qu'on fait les Braves de leur sang qui se sont acquis une gloire immortelle;

GALANT 85

c'est ce qui m'a obligé à chercher avec beaucoup de soin un état de ceux qui ont esté tuez ou bleffez au Siege de Landau & à la Bataille de Spire. Je vous envoie celuy qui est tombé entre mes mains ; je ne doute point qu'on n'y ait oublié quelques noms , & qu'il n'y en ait quelques autres de défigurés , les noms propres estans souvent difficiles à déchiffrer , quand ils ne sont pas parfaitement bien écrits.

86 MERCURE

OFFICIERS
Tuez & Blessez au Siege
de Landau.

NAVARRÉ.

Officiers tuez.

Mr de la Blandiniere, Capitaine.

DU ROY.

Officiers blessez.

Messieurs,

Puget, Capitaine.

Lieutenans.

Miremont.

Cajeaux.

Carbonne, Sous-lieutenant.]

*Officiers tuez.**Lieutenans.***Calnicourt.****Molas.****R O Y A L.***Officiers tuez.**Messieurs,***La Fitte, Capitaine.****Maillant, Lieutenant.***Officiers blessez.***Bretagne.****Boulée.****Saint Louis.****De Forte.****Cadau.****Louen.****Saint Priva.**

88. MERCURE

Belcau , Capitaine.

TOURAINÉ.

Officiers blessez.

Messieurs ,

Graville , Capitaine.

La Reniere.

Beuche.

Le Roux.

Barbeze.

Coucy.

Riot.

Limofin.

Du Fay.

Doujon.

Deshotels.

Milly , Sous.lieutenant.

GALANT

89

Officiers tuez.

Mr Charles, Capitaine.

SURBECK.

Officiers blesez.

Clement, Capitaine.

Perlet, Lieutenant.

Urfan.

Schuitbourg.

Stoupen.

Fabrici, Lieutenant.

AULNIX.

Officiers blesez.

Messieurs,

Capitaines.

Granu.

La Croix.

Morival.

Fevrier 1704.

H

90 MERCURE

Beauvoir , Lieutenant.

Mavoir , Sous-lieutenant.

S A I N T S E C O N D ,

Officiers blessez.

Messieurs ,

Murseau , Capitaine.

Moris , Lieutenant.

Berthelot , Sous-lieutenant.

S A N T E R R E .

Officiers blessez.

Messieurs ,

Preuille , Capitaine.

Freminville.

Desrochers , Lieutenant.

Rochelet , Ingenieur volontaire.

GALANT

91

SOURCHES.

Officiers blessez.

Messieurs,

Lieutenans.

La Roche.

Barré.

Convers.

EN

GREN.

Officiers blessez.

Messieurs,

Lieutenans.

Saint Louis.

Renedi.

Saint Martin, Capitaine.

Saint Aubin, Sous-Lieute-

nant.

Hij

92. **MERCURE**
ROYAL ITALIEN.

Officiers blessez.

Messieurs ,

Vagnon , Capitaine.

Lieutenans.

Orvir.

Sarmery.

GRIMALDI.

Officiers blessez.

Messieurs ,

Servedio , Capitaine.

Arbesino.

GREDER.

Officiers tuez.

Messieurs ,

Rebret , Capitaine.

GALANT

93

Officiers blessez.

Des Roches , Capitaine.

LA COURONNE.

Officiers tuez.

Messieurs,

Des Mouline, Capitaine.

Tresenac , Lieutenant.

Officiers blessez.

Mainville.

Moret

De Chasse.

ROYAL ARTILLERIE.

Officiers tuez.

Messieurs,

Rouval , Lieutenant.

Officiers blessez.

Pijart , Commandant.

94 MERCURE

Forest , Capitaine.

Lieutenans.

Coffiere.

Castera.

Souslieutenans.

Du Portail.

Boule,

SILLERY.

Officiers tuez.

M^r Villars , Souslieutenant.

H A Y N A U T.

Officiers blesses.

Messieurs.

Francisque , Major.

Dodonnell , Capitaine.

Paris , Lieutenant.

GALANT

95

TILLY.

Officiers tuez.

M^r Rostaing, Major.

ORLEANOIS.

Officiers tuez.

M^r Martin, Lieutenant.

Officiers blessez.

M^r Bouchet, Lieutenant.

BEAUCÉ.

Officiers blessez.

Messieurs,

La Vergne, Capitaine.

Fayole, Lieutenant.

BRIE.

Officiers blessez.

M^r La Semerie, Capitaine.

Ingenieurs tuez.

96 **MERCURE**

Messieurs,

Lezeau.

Saint Sars.

Chaloux.

Chevalier.

Du Hallé.

Beauzancour.

Ingenieurs blessez.

Martin.

Poilly.

Officiers d' Artillerie tuez.

Messieurs,

Marange, Lieutenant.

La Residiere.

Officiers d' Artillerie blessez.

Camus, Commissaire.

Pelletier, Lieutenant.

Officiers

OFFICIERS
Tuez & Blessez, à la
Bataille de Spire.

NAVARRÉ.

Officiers tuez.

Mr Carbonin, Lieutenant.

Officiers blessez.

Messieurs,

De Salle, Capitaine.

De Jar, Lieutenant.

ROYAL.

Officiers tuez.

Messieurs,

Calvo.

Blasignac, Capitaine.

Fevrier 1704. 1

MERCURE*Officiers blessez.***Monbrau.****Morel.****De Fienne.****Boideft.****Saint Marc , Aide-Major.***Lieutenans.***La Couray.****De Sorte.****Artigole.****La Barre.****Bornay.****B R I E.***Officiers blessez.***Mr La Troche , Lieutenant.****G... DE BOURGOGNE.***Officiers Blessez.*

*Messieurs ,
Capitaines.*

Saint Martin.

Doclaris.

Benavant, Sous-lieutenant.

MILAN.

Officiers blessez.

Messieurs ,

Ponty Capitaine.

Vanberkel.

ROBECK.

Officiers blessez.

Messieurs ,

Saint Simon, Capitaine.

Saint Sauveur.

SURBECK.

Officiers blessez.

I ij

100 MERCURE

Messieurs,

Wath, Lieutenant.

Schucider.

ORLEANOIS.

Officiers tuez.

M^r Dable, Lieutenant-Colonel.

Officiers blesez.

Chateauvieux, Major.

La Fontaine, Capitaine.

LA MARCHE.

Officiers blesez.

M^r Giurgeon.

Du Roy.

Officiers blesez.

Du Barail, Lieutenant-Colonel.

GALANT 101

Officiers tuez.

M^r De Hauterive Raffin ;
Lieutenant.

OFFICIE RS

de Dragons tuez & blessez.

COLONEL GENERAL

Officiers tuez.

M^sieurs ,

De Seves , Capitaine.

De Lisle , Cornete.

Sordre , Maréchal des Logis ;

Officiers blessez.

Chalay , Capitaine reformé ;

Vignamont , Aide-major.

Geoffray , Cornette.

I iij

102 **MERCURE**

Crazené.

Boulonche.

La Coviliere.

LA REINE.

Officiers tuez.

Messieurs,

Dandelart , Capitaine re-
formé.

Duclos , Maréchal des Logis.
Officiers blessez.

Grainville , Capitaine.

Breuge , Capitaine reformé.
Lieutenans.

Boisée.

Marbay.

La Cotte , Cornette.

Bois de Losman , Volontaire.

GALANT 103

FLAVACOURT.

Officiers tuez.

Messieurs,

Tallon, Capitaine.

Chevalier, Cornette.

Officiers blessez.

De Sandrin, Capitaine.

Tulis, Lieutenant.

DE ROHAN.

Officiers tuez.

De Bois.

De Bresle.

Saint Germain.

Officiers blessez.

Berthier.

Bourbon.

Courelle.

I iij

104 **MERCURE**

Dauphin.

Herbin.

Lafary, Maréchal des Logis.

*Détachemens de quatre-vingt-
dix Dragons de Hautefort.*

Officiers blessés.

Messieurs,

Sailly, Lieutenant-Colonel
reformé.

Vissée, Capitaine.

Détachement de Vasse.

Officiers blessés.

Messieurs,

Du Sellier, Lieutenant-Colo-
nel.

Paris , Aide-major.

Du Clare , Lieutenant re-
formé.

Détachement de Pezeux.

Officiers blessez.

M^r le Marquis de Paudy.

DRAGONS DU ROY.

Officiers tuéz.

Messieurs,

Boiloon.

Neuville.

Pasquier.

Landrimon.

Officiers blessez.

D'Armon , Lieutenant-Colonel.

106 MERCURE

Capitaines.

Hefagne.

Dantroche.

Longpré.

Verdalle, Lieutenant.

Dupré.

Saint Georges.

OFFICIERS

de Cavalerie tuez & blesez

DU REGIMENT MESTRE

DE CAMP.

Officiers tuez.

Messieurs,

Darnolet, Capitaine.

Lieutenans.

De Monperou.

De Vauchere.

Riviere.

Lieutenans reformez.

De Cabazac.

Cointel.

**Routier ; Capitaine Aide-
major.**

Officiers blessez.

Messieurs,

**De Coulange , Mestre de
Camp.**

Capitaines.

De Fontenay.

De Monchy.

Le Bou.

Lieutenans.

De Beaujeu.

Vignan.

108 **MERCURE**

Lieutenans reformez.

Daron.

De Monteau.

De Billy.

DE BOURGOGNE.

Officiers tuez.

Messieurs,

Capitaines.

De Puguion.

De Saint-Laurens.

Officiers blesez.

Messieurs,

De Puguion, Brigadier.

Prouville, Capitaine.

De Saint-Loup.

Du Laurens, Major.

De Bergerac.

GALANT 109

Vignau, Maréchal des Logis.

Lieutenans.

La Hœliere.

Ville longue.

Artheau, Maréchal des Logis.

Montagnac.

Despinay.

De Toqueville.

La Barre.

De Montreau, pere.

De Montreau, fils.

Cannet, Cornette.

Boullard, Maréchal des Logis.

DE BOURGOGNE.

Officiers blessez.

Messieurs,

Le Chevalier d'Argenteuil,

Capitaine.

110 MERCURE

Lieutenans.

La Bouille.

Sance.

La Riviere.

Tanfau, Maréchal des Logis.

Daucque Cornette.

• Conflans, Maréchal des Logis.

Du Boisle.

Cognoy, Maréchal des Logis.

DE LA BAUME.

Officiers tuez.

M'Foissy, Maréchal des Logis.

Officiers blessez.

Messieurs,

De Beauchene, Capitaine.

Torche Foulon, Lieutenant.

GALANT III

**De Mannisy, Cornette, fait
prisonnier.**

DE LA VALIERE.

Officiers tuez.

M^r De Briqueville.

Officiers blessez.

Messieurs,

Le Chevalier Paul.

**La Montagne, Maréchal des
Logis.**

DES CRAVATTES.

Officiers tuez.

Messieurs,

Bourls, Capitaine.

Beaulieu.

Frazan.

**Du Quenu, Lieutenant re-
formé.**

112 MERCURE

Saint-Jean Maréchal des Logis.

Officiers blessés.

De Saint Maur, Major, mort
de ses blessures.

Dalzon.

Petignon.

Rouveray.

Boisse.

Nenteuil.

Le Chevalier le Veneur.

Darau, Maréchal des Logis,

Lannois.

ORLEANS.

Officiers tués.

Messieurs,

De Royé, Lieutenant.

GALANT : 113

Saint Quentin , Cornette.

De Brutrieres.

**Montfort , Maréchal des
Logis.**

Officiers blessez.

De Serry Capitaine.

Le Chevalier de Chepy.

Charlier , Cornette.

Grandcham.

Villandré.

BRISSAC.

Officiers tuez.

Mr Fournier.

Officiers blessez.

Messieurs ,

Du Fossé, Maréchal des Logis.

De Villebuffiere.

Feurier 1704.

K

114 MERCURE

De Droeüil , Capitaine.

De Tronville , Major.

Villedonné , Cornette.

Troussebois , Gentilhomme
volontaire.

C R O Y.

Officiers tuez.

Messieurs ,

Charles Hartemand.

Offendorf , prisonnier, ou tuez.

Panafini, Maréchal des Logis.

Officiers blessez.

Jacques de la Tour.

Bacqman , Capitaine.

Lieutenans.

Hart.

De Praff.

GALANT **II**

V I E N N E .

Officiers tuez.

Messieurs,

Gally Capitaine.

De Genneste , Major.

De Cugy , Lieutenant.

De Belrive , Cornette.

Aumont , Cornette.

Murat , Maréchal des Logis.

Officiers blessez.

**De Vienné , Maréchal de
Camp.**

**La Combe , Maréchal des
Logis.**

De Relfy , Capitaine.

C H A R T R E S .

Officiers blessez.

K ij

116 **MERCURE**

Mr de Vieubourg, Capitaine;

S A I N T P O Û A N G E,

Officiers blessez.

Mr Dannisy.

Lieutenans.

Roquevert.

De Marcé.

La Ruë, Maréchal des Logis;

De Barville, Capitaine.

N O A I L L E S.

Officiers tuez.

Messieurs,

Le Marquis de Lavardin ;
Capitaine.

De Fauves, Lieutenant.

Daumelay.

Belle Brune, Cornette.

GALANT 117

**Macombe , Maréchal des
Logis.**

Officiers blessez.

**De la Daufie , Lieutenant
Colonel.**

De Gras Léal.

Des Broses.

Boisandré , Lieutenant.

Saint Hilaire , Cornette.

Dumont , Maréchal des Logis.

G A E T A N O .

Officiers blessez.

Messieurs ,

**De Gaetano , mort de sa
blessure.**

Du Jardin , Capitaine.

IN MERCURE

DAURIAC.

Officiers tuez.

Messieurs,

Dauriac,

Durene, Cornette,

Officiers blessez.

De Laurette, Cornette,

*De l'Armée de Monsieur de
Pracontal.*

Officiers tuez.

Mr De Pracontal,

MEUSE.

Officiers tuez.

Messieurs,

Le Marquis de Meuse,

GALANT

119

Le Huzé, Cornette,

FIENNES.

Officiers tuéz.

Mr Dansaumont,

Officiers blesséz.

Le Comte de Fiennes,

De Longueville, Major,

De Beauregard, Capitaine,

Durepert,

Le Sage, Maréchal des Logis,

DE ROZE.

Officiers blesséz.

Messieurs,

Ferrest, Lieutenant,

Munu, Cornette,

MONTREVELL

Officiers tuéz.

120 **MERCURE**

Messieurs,

D'Alimon, Capitaine,

Marechal, Cornette,

Monfaulin, Lieutenant,

Officiers blessez.

Vignol, Cornette,

Capitaines.

Giraud,

La Chapelle,

Du Noier, Capitaine Aide-
major,

Chalon des Aliers,

Du Verger, Lieutenant,

GENDARMERIE.

Officiers tuéz.

Messieurs,

Le Marquis de Brulard, Capi-
taine. *Lieutenant.*

VALANT 121

Lieutenans.

**Le Chevalier de Thoiras ;
Souslieutenant.**

Officiers blessez.

Souslieutenans.

**Le Marquis de Ranoy,
Le marquis de S. marc,
Le Chevalier de manturel,
De mefnier, Enseigne,
De Fontenay, Guidon,
De Sejargue, Guidon, mort
de sa blessure.**

**Mr l'Abbé Albani, neveu
du Pape regnant, soutint
des Theses publiques le 13.
Aoust 1703 dans l'Eglise du
Février 1704. L**

122 MERCURE

College Romain , pour prendre le Doctorat en Philosophie & en Theologie. Cet Abbé qui après deux années écoulées du Pontificat de son oncle , n'est encore que Chanoine de Saint Pierre ; & que son merite a uniquement distingué , soit dans le College Romain où il a esté élevé , soit dans la Cour de Rome , depuis qu'il est sorti du College , voulut passer par la plus rude des épreuves ; le Pape nomma quatre sçavans Cardinaux pour s'y trouver. Mr l'Abbé Albani avoit

choisi une Estampe fort simple , & qui avoit servi au Pape d'aujourd'hui , dans le même lieu & pour le même sujet. Vingt-un Cardinaux , toute la Prélature & presque toute la Noblesse de Rome se rendirent dans l'Eglise du College Romain , avec une suite tres nombreuse d'Etrangers , de Religieux , & une multitude de gens de Lettres. La Reine de Pologne s'y trouva dans une Tribune qu'on lui avoit preparée. L'ordre fut admirable , & parmi ce grand nombre

L ij

124 MERCURE

d'Auditeurs de la plus grande distinction, il n'y eut aucun trouble, & on rendit, sans aucune confusion, les honneurs qui estoient dûs à son rang & à sa qualité. Le Soutenant commença par une tres belle Harangue qu'il prononça avec une grace inexprimable. Il expliqua le commerce du Ciel & de la Terre qu'il avoit representé dans sa These, par les mors: *La vertu celeste anime tout. Si les influences du Ciel, dit il, ont tant de pouvoir sur les corps, quel sera le pouvoir*

de la Theologie sur les ames.
Les Theſes furent distribués
par une troupe de jeunes
Seigneurs Romains des plus
distinguez , entre lesquels
eſtoit le Commandeur Al-
bani frere du Soutenant. Les
plus habiles Theologiens de
Rome argumenterent. La
diſpute continua le ſoir avec
la même vivacité , & Mon-
ſignor Severoli , qui eſt un
Prélat d'une tres grande éru-
dition , dit tout haut , que
la maniere dont Mr l'Abbé
Albani avoit répondu , ren-
droit la flaterie inutile. La

L iij

126 **MERCURE**

dispute estant finie, le Pere Marcelli, Recteur du College Romain, reçut la Profession de Foi du jeune Abbé, & le Pere Caregno, après avoir parlé avec beaucoup d'éloquence sur ce sujet, prononça le Decret de l'instalation au Doctorat. Ce qui estant fait le nouveau Docteur reçut le Bonnet de Docteur, l'Anneau, les Livres d'Aristote & la sainte Ecriture, des mains de ce Pere, qui accompagna chacun de ces Symboles d'un discours court mais éloquent. Il mena ce

jeune Docteur prendre sa place parmi les anciens. Voici les principales Theses que j'ay traduit en François.

1. La Providence divine a préparé des secours suffisans à tous les hommes, soit aux petits soit aux adultes, quoique ces secours ne soient pas pour tous également efficaces.

2. Pour conserver la liberté que nous nommons, d'indifference, il est nécessaire que les inspirations divines, tant à l'égard de l'intellect, que de la volonté, ne soient pas

L iiij

128 MERCURE

metaphisiquement & absolument liées avec nostre opération.

3. Ces inspirations & ces déterminations à la grace, n'obtiennent necessairement leur effet, qu'autant que Dieu par sa science, prévoit que nostre liberté, ou pour mieux dire nostre volonté ébranlée cooperera à cette grace.

4. Et par la même raison Dieu reprouve les ames qu'il a prévû qui abuseront de ses graces : *Quem vult indurat.*

Mr Pouchard de l'Acad

demie Royale des Incriptions & Medailles , & Professeur de la Langue Grecque dans le College Royal , fit l'ouverture de cette Ecole le Samedi 12. Janvier de cette année. Ce sçavant Academicien qui, comme personne ne l'ignore , est tres-habile dans la connoissance des Langues Orientales , parla avec cette fecondité & cette delicatesse qu'on a toujours admiré dans ses discours. Aucun des endroits les plus cachez de la Mithologie qu'il s'étoit proposé d'expliquer , ne luy

130 MERCURE

échapa ; la vivacité de ses lumieres se repandit sur tout ce qu'il y a de plus obscur & de plus tenebreux dans l'Histoire Poëtique. Il ne compara pas Hesiode, dont il expliqua la Theogonie, à Moïse , à l'exemple de plusieurs Auteurs , comme celui-cy a proprement écrit l'Histoire de Dieu en écrivant celle de la creation du monde. Hesiode a de même écrit en Grec l'Histoire des Dieux ; il s'étendit beaucoup sur son Livre *De opere sex dierum* ; il compara aussi cet Auteur

Grec à un autre de la même Nation dont la reputation n'est pas moins éclatante, je parle d'Homere : Hesiodes & Homere, dit cet habile Professeur, ont eu cela de commun qu'ils se sont tous deux fort attachez à traiter de l'origine des Dieux. Il avoüa après tant d'Auteurs qui ont tous esté du même sentiment que ce que nous sçavons des Dieux, & toutes les lumieres que nous avons sur la Mythologie, nous viennent des Egiptiens dont la connoissance sur ces sortes

132 MERCURE

de choses étoit exquise , en expliquant les diverses qualitez des Dieux , comme de Plutus , Jupiter , Saturne & de tant d'autres que la Fable nous fournit. Il nous fit voir que chaque Pays , chaque Nation , chaque Peuple s'en étoit fait chacun selon son goût & son inclination , & que les Nations ensevelies dans les tenebres du Paganisme , n'avoient point puisé ailleurs que dans leur fantaisie l'objet de leur culte , à l'exemple des Egiptiens, dont elles avoient tiré toute leur

connoissance sur les fausses
Divinités.

Mr Pouchard parla encore
d'une manière bien recher-
chée & en homme bien rem-
pli de sa matière sur les Har-
pies ; il prouva, & il demon-
tra que ce n'étoit autre chose
que les Sauterelles dont il
est parlé dans l'Écriture.
Toute l'Assemblée enfin sor-
tit charmée de l'éloquence
& de la vaste érudition de ce
Professeur.

La Noblesse & les Peuples
d'Espagne donnent tous les

134 MERCURE

jours de nouvelles marques
au Roy de leur fidelité in-
branlable , de leur affection,
de leur attachement pour leur
legitime Souverain & de l'en-
vie qu'ils ont de sacrifier leurs
biens & leur sang contre les
Ennemis de la Religion & de
Sa Majesté , voulant imiter
l'ancienne valeur que leurs
Ancestres ont fait paroître
dans les siecles passez contre
les Mores, & autres ennemis
de Dieu & de l'Etat. Les Etats
de toutes les Provinces s'em-
pressent , de donner des as-
surances à Sa Majesté par les

GALANT 135

lettres remplies de zele & de tendresse pour son service qu'ils lui font presenter par leurs Deputez , entre lesquelles on voit celle de la Seigneurie de Biscaye, & la reponse que le Roy a eu la bonté de faire. Voicy l'une & l'autre.

SIRE,

DOn Francisco Rimol y Quiroga, nostre Corregidor, nous a communiqué une lettre de l'Archevêque President, où il est marqué que l'Empereur pressé

136 MERCURE

par les Anglois & les Hollandois, & sur tout par les Portugais, se seroit déterminé à faire partir l'Archiduc sur des idées & des titres chimeriques; & que l'on croit que ce Prince se rendra à Lisbonne pour y declarer une guerre injuste. La même lettre porte que V^{otre} Majesté s'attend avec beaucoup de confiance, qu'Elle recevra en cette occasion des preuves de la valeur & de la fidelité de ses Vassaux, & principalement tout ce que l'on peut esperer de l'ancienne Noblesse & de la reputation de cette Seigneurie. Ces monstrueu-

ses circonstances, Sire, & si injurieuses, à Vostre Majesté, nous ont surpris au delà de toute expression, & nous ont inspiré tant de haine & d'horreur, que nous souhaiterions que nos forces pussent se multiplier en cette rencontre pour en avoir autant d'avantage à employer pour le Royal service de Vostre Majesté, & pour la confusion de semblables reveries; nous tâcherons, Sire, d'y suppléer par nostre fidélité constante & nostre affection, prests à verser pour la gloire & la conservation de Vostre Majesté jusques à la dernière goutte.

Feurier 1704. M

138 MERCURE

du noble sang qui coule dans les veines de nos enfans, sans en exempter la plus tendre jeunesse; voulant faire voir que nous sommes de dignes descendans de nos Ancestres, dont un petit nombre ayant resté à l'Ennemi, & s'estant conservé, donna lieu au recouvrement de plusieurs Royannes. Vostre Majesté peut compter que ce sincere dévouement de nostre veritable obeissance qui nous est naturelle, luy est entierement consacré; & nous vous assurons, Sire, que nous avons taché de mettre nos Costes en bonne défense; nostre ancienne

vaieur nous animant à ce devoir
& à faire paroistre au monde
combien nous sommes sensibles à
la bonté de Dieu, & aux liens de
la nature, qui nous ont donné
Vostre Majesté pour Roy &
Seigneur Souverain de cette
Monarchie. Nous esperons ;
Sire, que Dieu vous fera la
grace de triompher de tous vos
Ennemis ; & nous le prions de
conserver longues années la
Royale Personne de Vostre Ma-
jesté Catholique, selon que l'exi-
gent les besoins de la Chrétienté
& ses Sujets. De Biscaye le 26.
Novembre 1703.

M ij

140 MERCURE

Voicy la réponse de Sa
Majesté.

*Pointe, Deputez, Gentils-
hommes, Escuyers, &c. Les
expressions de vostre affection &
de vostre zele, & les autres
marques de vostre fidele attache-
ment pour nostre service que vous
nous donnez dans vostre Lettre
du 26. Novembre dernier, à
l'occasion de ce que vous avez
appris par la Lettre de l'Arche-
vêque qui a esté Gouverneur de
nostre Conseil, touchant l'atten-
tat inouï & injurieux de nos
Ennemis, ont sçu si bien meriter*

nostre Royale gratitude, & nostre
 estime, que nous avons voulu en
 donner ces marques publiques.
 Nous sommes persuadez que
 vous continuerez dans toutes les
 occasions de répondre aux esperan-
 ces que l'experiance nous fait con-
 cevoir de vostre fidelité, de vos
 nobles sentimens, & de vostre
 valeur naturelle: & c'est ainsi
 que soutenant l'honneur des Ar-
 mes, la gloire de nostre Monar-
 chie, & vostre fidelité, vous
 apporterez de la facilité à dé-
 fendre la Religion de ces Royau-
 mes. De nostre costé, répondant
 à vostre zele & à la disposition

142 MERCURE

que nous reconnoissons dans tous nos Sujets ; Je ne feray point de difficulté d'exposer ma Personne à toute sorte de dangers & de fatigues pour leur seureté. De Madrid le 21. Decembre 1703. Moy ROY. Par ordonnance du Roy nostre Sire, Don Francisco Nicolas de Castro.

Rien n'estant plus ordinaire que la mort, vous ne devez pas vous étonner s'il se trouve beaucoup de ces articles dans mes Lettres ; je tâche à les rendre curieux par beaucoup de faits histo,

riques qui regardent les Familles des deffunts. Vous en trouverez dans le premier des articles que vous allez lire; il merite que vous y fassiez attention par rapport aux mouvemens qui se font aujourd'hui en Hongrie.

Le Comte de Serin , fils du malheureux Pierre Comte de Serin , décapité à Neustadt en 1671. sur quelques pretextes d'avoir entrepris de faire revolter la Hongrie , est mort de maladie à Gratz en Stirie , dans le mois de Novembre dernier. Après la

144 MERCURE

mort funeste du pere , on se
fait de la personne du fils ,
qui n'estoit nullement res-
ponsable des fautes de son
pere , & contre tous les droits
les plus sacrez de la nature ,
on le confina dans une pri-
son perpetuelle dans le Châ-
teau de Rattemberg , prés
d'Inspruck , & avant que Mr
l'Electeur de Baviere se fust
saisi du Tirol , on le transféra
au Château de Gratz , où il a
fini sa triste & pitoyable desti-
née. Ce jeune Seigneur estoit
parfaitement bien fait , &
sous ceux qui le connois-
soient

Soient dans l'Empire plainnissent son malheureux sort. Il estoit frere de la feuë Comtesse Tekeli, mere du Prince Ragotski, qui donne tant d'occupation à l'Empereur. Celuy-cy fut plus heureux que son oncle, puisqu'il trouva moyen de s'évader il y a quelques années dans les troubles de Hongrie qui coûtèrent la vie au Comte de Serin, à Frangipani son beaufrere, & au Comte Nadasti. Le Comte qui estoit Chef des Mécontens parmi lesquels estoit le Prince Ragotski;

Fevrier 1704.

N

146 MERCURE

ki son gendre , & premier
mary de la Comtesse Tekeli,
fut trahi par le Comte de
Keri : car après la prise de
la Ville de Schackerorn par
le General Spankau , dans
laquelle estoient les Comtes
de Scria & Frangipani , qui se
sauverent , le Comte de Keri
dans le Chasteau duquel ces
Seigneurs s'estoient retirez
comme dans un azile assuré,
les vendit à l'Empereur , qui
les fit conduire à Vienne ,
où il fit instruire leur procès,
& où le malheureux Comte
fut même abandonné par

son beaufrere Frangipani, qui pour conserver sa propre vie, & profiter de la dépouille du Comte, découvrit à l'Empereur tous les articles les plus secrets de l'engagement qu'ils avoient l'un & l'autre contre l'Empereur. La Comtesse de Serin fut arrestée dans la Ville de Schacketorn, dans le temps que les Imperiaux s'en saisirent. L'execution du Comte de Serin se fit publiquement dans la Ville de Neustadt le 30. Avril 1671. Il mourut avec beaucoup de fermeté & une grande conf-

N ij

148 MERCURE

tance, & ce fut en prononçant ces mots : *Mon Dieu, je remet mon esprit entre vos mains*, qu'il reçut le coup fatal. Le Clergé de la Ville luy fit des Obseques magnifiques, & la douleur fut universelle à la vuë d'un si tragique spectacle. Il fut enterré dans le Cimetiere du Dôme, avec un grand appareil ; & le fils, dont je vous apprens aujourd'huy la mort, fut condamné à quitter le Nom & les Armes de son pere & à prendre celuy de Gadé. Le seizième siecle produisit un Heros en la per-

sonne de Nicolas Comte de Serin, qui mourut en deffendant la Citadelle de Sziget, qui fut emportée le même jour de sa mort.

Mr de Revol, Seigneur des Avenieres, dont je vous apprens la mort, estoit un Gentilhomme d'un grand merite. Il avoit esté Procureur General de la Chambre Souveraine qui estoit établie à Bourg en Bresse, & il fut ensuite Officier du Parlement de Mets. Il a laissé des enfans de Madame de Revol, qui est d'une des meilleures Maisons

N iij

150 MERCURE

de Poitou, & qui estoit sœur
de mere de feu Mr de Mar-
mont, Gentilhomme de Bres-
se. Mr de Revol qui a fait
plusieurs Campagnes, & qui
a servi avec éclat dans les
Arrières-bans de Dauphiné,
est son fils aîné. Il a épousé
Dame N.. de Musinos, d'une
tres-ancienne Maison du
Viennois. Mr l'Abbé de Re-
vol, aujourd'huy Grand Vi-
caire de l'Evêché de Poitiers,
estoit l'aîné de la Maison,
mais il a quitté les avantages
que sa naissance & le monde
luy preparent pour se con-

sacrer à Dieu dans l'Etat Ec-
 clesiastique. Le talent qu'il a
 pour la Predication le distin-
 gue fort dans le monde.
 Madame de Charillard, épou-
 se de Mr de Chastillard, Con-
 seiller au Parlement de Dom-
 bes, est aussi fille de feu Mr
 de Revol, dont je vous ap-
 prens la mort. La Maison
 de Revol est ves ancienne,
 elle estoit déjà fort distin-
 guée dans le Dauphiné,
 lorsque Louis de Revol,
 Secrétaire d'Etat, fut élevé
 à cette Charge sous le re-
 gne de Henry III. Ce fut

N iij

152 MERCURE

à ce sage Ministre que ce Prince confia le secret du dessein qu'on avoit sur Mrs de Guise, & ce fut même sur luy qu'il s'en reposa, & c'est pour cette raison qu'il l'attira à la Cour. Il avoit eu l'Intendance de Justice de l'Armée de Provence sous le Duc d'Epemon, qui l'avoit fait connoître au Roy. Ce fut à à Mr Brulart, qui fut éloigné du ministère, que Mr de Revol succeda en 1588. Il rendit aussi de grands services au Roy Henry IV. qui l'employa aux Conférences de

GALANT 153

Noisi & de Surcine, & ce fut
Mr de Revol qui parla avec
tant de hardiesse à ce Prince,
au sujet de sa conversion. Il
mourut l'an 1594. & il fut
enterré à Saint Germain l'Au-
xerrois, où l'on voit son Epi-
taphie. Il laissa Ennemond
de Revol son fils, qui fut
Conseiller au grand Conseil.
Le Roy le nomma à l'Evê-
ché de Dol pendant le Siege
de Rouen; mais il ne pût
obtenir de Bulles, & il ceda
son droit en 1604. à Antoine
de Revol son cousin. Cet
Antoine fut un grand Evê-

154 MERCURE

que. Il mourut en 1629 Pierre de Revol Conseiller au Parlement de Metz, & Procureur General en la Cour des Aides de Vienne en Dauphiné, qui a donné lieu à cet Article, a esté regretté dans toute la Province où sa maison est divisée en deux branches.

Dame Anne Hüe de Francines, veuve de Messire Eustache de Conflans, Chevalier Marquis d'Armentières, est aussi décedée. Cette Dame avoit beaucoup de merite,

sa vertu & les autres qualitez de son esprit ont augmenté les regrets que l'on a senti de la perte dans la famille. Il n'y a pas longtemps que je vous ay parlé de la Maison de cette Dame au sujet de la mort de Madame de Francines. Il me suffit de vous faire remarquer qu'elle est originaire de Florence, & que c'est feu Mr de Lully qui l'attira en France. La Maison de Conflans dont estoit feu Mr le Marquis d'Armentieres époux de la Dame dont je vous aprens la mort, est

156 MERCURE

d'une des plus anciennes de
Royaume. Elle est forr éten-
duë par les diverses branches
qu'elle a formée. Les Sei-
gneurs de cette Maison ont
paru avec beaucoup d'éclat
dans la Franche-comté , dans
les Pays Bas & en Espagne,
où ils ont eu des Emplois
d'une grande distinction.
Leur attachement pour le
service des Rois d'Espagne,
s'est toujours fait remarquer.
Feu Mr le Marquis d'Armen-
tieres avoit porté les armes
avec beaucoup de valeur , &
& les Emplois qu'il avoit eu

GALANT 157

marquoient assez le cas qu'on faisoit de ses services. Il étoit fils d'un pere qui avoit signalé ses premières années par mille actions de la plus grande valeur, & qui consacra au service de son Prince toutes les années de sa vie, sans discontinuation & avec une application qui fait encore aujourd'huy beaucoup d'honneur à la memoire de ce Gentilhomme.

Les Articles suivans vous apprendront encore la mort de trois Personnes de vostre sexe.

158 MERCURE

Dame N.,. de Brossamin,
épouse de Messire Claude
Potier, Comte de Novion,
Maréchal des Camps & Ar-
mées du Roy, fils puîné de
feu Mr le Premier President,
est morte dans de grands
sentimens de pieté. La Mai-
son de cette Dame est con-
nuë par les alliances qu'elle a
euës, par les grands biens
qu'elle a possédez, par les
honneurs & les titres dont
elle a esté revestué, & plus
encore par les hommes de
merite qu'elle a produit.
Nicolas Potier, Seigneur de

GALANT 159

Novion , fut Conseiller au
Parlement de Paris l'an 1637.
President à Mortier en 1645.
& premier President en
1678 Il avoit esté auparavant
Greffier des Ordres du Roy.
Il épousa N ... Gallard , fille
de Claude , Conseiller & Sec^{re}
cretaire du Roy , dont il a eu
une grande posterité. Feu
Mr le premier President
estoit fils d'André Potier, qui
a fait la branche de Novion,
& de Catherine Caveliert la
seconde femme. André Po^{ti}
tier fut Conseiller , & puis
President au Parlement de

160 MERCURE

Bretagne, il le fut ensuite au Parlement de Paris, par la demission que son oncle en fit en sa faveur en 1616. Il exerça cette Charge jusqu'à l'année 1645. qui fut celle de sa mort. Il étoit le troisième fils de Nicolas Potier, Seigneur de Blancmesnil, second President au Parlement de Paris & Chancelier de la Reine Marie de Medicis, un des plus sages & des plus heureux Magistrats de son temps. En 1564. il fut honoré d'une Charge de Conseiller au Parlement ; trois

ans après il fut pourvû de celle de Maistre des Requestes. Il mourut âgé de quatre-vingt quatorze ans, avec une force d'esprit qui n'avoit rien des incommoditez de la vieillesse. Il eut cinq fils d'Anne Baillet, son épouse, deux desquels furent élevez à la Prélature, Nicolas Potier estoit l'aîné des enfans de Jacques Potier, qui fut si estimé dans le Parlement, que par la force de ses raisonnemens il fit changer de sentiment tout le Parlement, & absoudre une femme

Fevrier 1704.

O

162 **MERCURE**

innocente qui avoit esté con-
damnée à la mort.

Dame Magdelaine de
Broüilly , veuve de Messire
Nicolas Monnerot , Rece-
veur General des Finances à
Lyon & Tresorier des Reve-
nus Casuels. Cette Dame est
fortie d'une Maison où la
pieté a toujours semblé he-
reditaire. Madame la mere a
vécu dans la pratique exacte
des vertus les plus rigides du
Christianisme , & c'est dans
cet esprit où elle avoit éle-
vé sa fille , dans laquelle on
voiroit un assemblage heureux

GALANT 163

de toutes les vertus Chrétiennes dans la profession constante desquelles elle mourut dans le mois de Decembre dernier. Son Mr de Monnerot, son époux, avoit toujours vécu avec elle dans une union qui estoit le modèle d'un heureux mariage. Jamais l'un d'eux ne fut si tendre, ni si dévot, puisque Madame de Monnerot a esté sensible à la perte de son époux, tant que son cœur a esté capable de sentiment; c'est le témoignage que luy ont rendu tous ceux qui ont esté en com-

O ij

164 MERCURE

merce d'amitié avec elle ;
c'est aussi celui que je me
crois obligé de rendre dans
cette occasion à la vérité.

Marguerite de Ramboüil-
let fille de Mr de Ramboüil-
let, Conseiller d'Etat, & de
Dame Marguerite de Girard,
mourut le jour de Noël au
Port Royal du Fauxbourg
Saint Jacques, âgée de qua-
tre-vingt-dix ans, & dans les
sentimens de la plus haute
piété dans les exercices de
laquelle elle a passé presque
toute sa vie. Il n'est Personne
qui ne connoisse l'antiquité

BALANT 165

de la Maison d'Angennes
Ramboüillet. Robert d'An-
gennes rendit de grands ser-
vices au Roy Charles V. &
se signala en diverses occa-
sions contre les Anglois. Jean
d'Angennes, son fils, Sei-
gneur de la Louppe, fut Gou-
verneur de Dauphiné en 1414
& du Château du Louvre.
Jacques d'Angennes, Sei-
gneur de Ramboüillet, eut
une grosse part à la bien-
veüillance de François I.
C'étoit un Gentilhomme d'un
merite distingué. Charles
d'Angennes Cardinal de

166 MERCURE

Ramboüillet , Evêque du Mans , vivoit dans le mesme siecle (le 16) il nâquit le 30. Octobre de l'an 1530. Sa mere fut Isabeau de Cotte-reau , Dame de Maintenon , qui fut si distinguée par sa vertu & par son érudition. Charles IX. & Catherine de Medicis , confidererent fort le Cardinal de Ramboüillet , & l'aimerent tendrement.

Je vous envoie la suite du Traité qui enseigne les regles nécessaires pour bien faire des Vers.

A Mademoiselle Ro...

J' Ay eu tort, ma belle Ecoliere,
 je l'avouë: grand tort si vous
 voulez, je l'avouërây de même
 de vous parler Diphthongue. Car
 comment concevoir qu'une jeune
 personne comme vous, qui estes
 la douceur même, & qui ne par-
 lez que naturellement, s'accom-
 mode d'un des plus barbares mots
 que l'antiquité, qui fait voir un
 peu de rudesse dans ses discours,
 nous a laissez en heritage.

Pardon, Mademoiselle, pardon,
 je n'y retournerây plus, & si

168 MERCURE

vous trouvez à présent Diphtongue dans mes lettres, je consens qu'elles soyent déchirées, brûlées, déclarées indignes d'estre luës, & même (j'ay pourtant bien de la peine à dire cela) & même que vous ne fassiez pas plus d'estat de l'Ecrivain, que de l'écriture, ce qui pourtant seroit pour luy, une grande mortification ; mais pour ne rien dire de plus, & pour ne pas songer à ces grandes mortifications, allons rechercher nos rimes.

Nous parlions de ce qu'il faut observer dans ces rimes. Sans nous embarrasser du nombre des regles

regles qui peut-estre vous effrayeroit, nous nous contenterons d'en faire la revue selon qu'elles nous passeront par la teste.

Vous comprendrez bien celle-cy, je crois. Sçavoir qu'un mot ne peut rimer avec soi même. Rien n'est plus juste, direz vous, rien n'est plus raisonnable. Avoüez donc qu'il y a de la justice, qu'il y a de la raison chez Messieurs les Poetes. Cependant à cette regle si juste, si raisonnable il faut mettre une exception. Jamais, dit on, regle n'a marché sans cela ; encore est ce quelque chose quand l'exception est rais-

Fevrier 1704. P

170 MERCURE

sonnable comme celle ci , c'est qu'un mot peut rimer avec soi-même quand il est pris dans une signification différente. Ainsi , Mademoiselle , je pourrois dire dans le langage rimé , que pour vous je ferois mille pas ; mais que s'il s'agissoit d'en faire un seul pour la laide & discourtoise Gr. . je ne le ferois pas. Je pourrois dire aussi dans le même langage que je n'ay pas ce que je veux , tant que vous n'écouteriez pas mes vœux.

Voicy encore une autre regle , c'est que le simple ne rime point avec son composé. Expliquons.

nous, j'aime fort qu'on s'explique. Pendre est le simple, dépendre est son composé. He bien, Mademoiselle, si à la fin d'un Vers on vient de pendre un homme, il n'est pas permis de le dépendre au bout de l'autre. Il est aussi défendu en Vers, aussi bien qu'en Prose, de défaire un enfant qu'on a pris la peine de faire, de confondre la justice avec l'injustice, les amis avec les ennemis, & de donner du renom à un Héros après en avoir dit le nom. En effet, aimable personne, n'est-ce pas assez de nommer LOUIS? J'ay pour

172 MERCURE

sant vû des Vers , & des Vers
de grands Poëtes , où le renom
suivoit le nom , ou l'amitié par
une alliance bizarre estoit unie à
l'inimitié : Mais , Mademoi-
selle , voulez vous que je vous
parle naturellement , c'estoient
des licences , & des licences en
fait de Poesie , sont choses contre
les regles. Nous venons de dire
sont à l'heure , que chaque regle
a son exception , celle-ey n'en est
pas exempte : Voyons donc quelle
exception elle a. Plus je cherche ,
plus je trouve que si le mot com-
posé a une signification toute dif-
ferente de celle du simple , il rime

GALANT 173

bien avec lui : c'est ainsi qu'on peut pendre un homme, & dépendre d'un autre homme.

Quelle regle mettrons nous après celle-là ? une qui en approche bien, c'est que les composez ne riment pas ensemble (bien s'entend.) Donc, puis je dire hardiment, c'est un crime de le Ze-Poesie de dépendre un homme pour le reprendre un moment après. A l'exception, elle est aussi semblable à l'exception, que la regle est semblable à la regle. Les composez, m'assure-t'on, peuvent rimer s'ils signifient différentes choses. Cela estant, il se

P. iij

174 MERCURE

peut faire qu'on repende un tel
& qu'on dépende d'un autre
tel.

A ces répétitions fréquentes de
Pendaïson, n'avez-vous point
envie de quitter cette lecture pour
aller, à l'exemple de Pourceau-
gnac, demander à vostre chere
cousine ce que vous sentez.

Ne nous quittez point je vous
en conjure, on auroit peine à se
passer de vous, & de plus on a
à vous apprendre une nouvelle
regle toujours raisonnable; car
nous autres d'autour du Parnasse,
nous n'en reconnoissons point
d'autres: la voicy, Les singu-

liets ne riment point avec les
 pluriers ; ne faisons donc jamais
 trouver en rime les flâmes avec
 une seule Dame , passe si c'est
 avec des Dames. N'associons
 point non plus les contente-
 mens avec un amant , mais
 nous pouvons les mettre avec les
 amans. Vous m'allez peut-estre
 dire , après avoir faite quelques
 reflexions , que pour le coup ma
 regle n'est pas juste. Mon Dieu,
 ce n'est pas moy qui l'ay fait cette
 regle , ainsi elle n'est pas mienne
 mais je veux bien m'engager à la
 défendre. Voyons vostre objection.
 La voila, n'est-ce pas ? Univers

P üij.

176 MERCURE

est un singulier, fais un pluriere
cependant ces deux mots riment
bien ensemble. Vostre regle (con-
tinuez. vous) est donc déjà fausse
pour les rimes masculines, voyons
si elle est plus vraie pour les fe-
minines : c'est ce que je ne trouve
pas ; car ces mots tu aimes, tu
disposes, sont ce me semble des
singuliers, cependant ils riment
mal à ce que je crois, avec ceux-
cy, d'amour extrême, de cette
chose qui sont d'autres singu-
liers.... J'admire, ma belle, les
progrez que vous faites dans la
Poésie par la maniere dont vous
en parlez, & par les objections

que vous faites. Elles sont si bonnes, ces objections, qu'on ne peut y répondre qu'en disant que ce sont des exceptions à la règle que j'ay avancée.

Vous aurez la bonté de considérer un peu celle-cy, qu'il n'est pas beau de faire rimer deux noms propres ensemble, comme Iris, avec Cloris. On n'enferme guere cette loy que dans les ouvrages de longue haleine comme d'une Tragedie, encore n'est-ce que quand le nom de la personne est si bizarre que dans les noms des choses, il n'en est point qui luy ressemble, ou si peu, que cela ne vaut pas la

178 **MERCURE**

peine d'en parler. Alaric ne servira d'exemple, je le feray rimer, s'il me plaist, avec Theodoric, je feray rimer aussi, si ie veux, Sejan avec Trajan, car il faut vous dire au suiet de la terminaison au quelle a peu de rimes. Je ne luy trouve guere que Tyran, qui ne devroit jamais passer un an, ou s'il regnoit davantage, ne devroit regner que dans le Roman. Je ne luy trouve, dis-je, que ces mots, & quelques autres, mais en plus petit nombre qu'on ne croiroit, il ne faut pas s'y tromper, Tyran, par exemple, ne s'accorde point

GALANT 179

en rime avec expirant , quoi-
qu'il le merite bien. Le t l'en
empêche. Attribuez cela à bi-
zarrierie si vous vous voulez ;
ce qui est effectif , est que ie n'en
sçais point la raison. C'est peut-
estre une autre bizarrierie qui fait
que lang & flanc riment en-
semble , que long & rond ri-
ment aussi , & que nom &
rond ne riment pas.

Pour vous faire voir pourtant
que d'ordinaire , la prononcia-
tion decide de la rime , ie vous
feray remarquer que quoique le
pain se termine par un n , & la
faim par un m , on peut pourtant

180 MERCURE

les faire rimer ensemble , on peut aussi les faire rimer avec le dessein , & avec le vin. J'en dis de même de Climene, qui quoiqu'elle ne soit pas Reine , peut néanmoins estre fort hautaine. C'est encore la même chose dans une mere , qui peut bien avoir encore de quoy plaire. Il faut encore considerer sur la rime en cre , que quoiqu'on n'appuye pas plus sur la terre , que sur la fougere , il est necessaire de mettre pour rimer avec le premier de ces mots un mot en cre qui ait aussi deux rr , comme tonnerre , guerre , &c. N'étes

GALANT 181

vous point déjà rebuttez par
toutes ces observations, tout ce
fauras de regles ? un peu de pa-
tience, la patience vient à bout
de tout. Je suis de la Signore,
avec la permission de la Signore,
votre tres humble serviteur de la
Signore.

Je vous envoie un Air qui
a esté fait par Mr de Maiz
de la Fleche en Anjou.

AIR NOUVEAU.

GRand Dieu qui protegez les
Rois,

182 **MERCURE**

Contre vos Ennemis , LOUIS
deffend vos droits.

Conservez avec soin , ce Heros
indomptable ,

Puisqu'il combat pour vous ;
soyez-luy secourable ,

Rendez tout l'Univers , de sa
gloire étonné ;

Ajoutez , chaque iour , quelque
nouvelle marque ,

Au nom qu'il s'est acquis du plus
rare Monarque

Que vous ayez jamais , en terre
couronné.

Mr le Cardinal Gio Batti,
sta Spinola, Genoïs de nation,

mourut le 4. du mois de Janvier dernier , après une longue maladie. Il estoit âgé de plus de quatre vingt-huit ans. Ce Cardinal estoit Créature d'Innocent XI. dont il avoit reçu la Pourpre Romaine. Cette mort fait vaquer un douzième lieu dans le Sacré College , & le Titre de Sainte Marie *in trastevere* , dont il estoit revestu. Ce Cardinal a esté fort regretté dans le Sacré College à cause des excellentes qualitez dont il estoit doüé. Il estoit doux , affable & fort charitable ; il

184 MERCURE

entendoit parfaitement bien les matieres Ecclesiastiques, sur tout celles qui regardent le droit Canonique. Il estoit Parent de Mr le Duc de Saint Pierre dont je vous ay appris le mariage. Leurs branches sont establies en differens Etats, puisque celle de ce Duc est dans le Milanez & le Royaume de Naples, & celle de ce Cardinal dans la Republique de Gennes, où elle fait une de ces quatre grandes familles qui sont si excessivement riches & puissantes. Ce Cardinal, aussi-

GALANT 185

bien que Mr le Duc de Saint Pierre, estoit Parent de ce celebre Spinola qui tenoit Cazal assiegé au commencement du siecle passé. Ce General des Espagnols donna bien de l'inquietude au Cardinal de Richelieu & au Pere Joseph, qui tâchoient de pacifier les troubles de l'Italie; mais il en donna encore plus au General Collalte qui vouloit partager l'autorité de Spinola, & qui estoit jaloux de celle que le Conseil d'Espagne luy avoit confié. La jalousie de ces deux Generaux

Février 1704.

Q

186 MERCURE

apporta mille difficultez au
Traité qu'on negotioit à
Ratisbonne par l'entremise
du Cardinal de Richelieu.
Louis XIII. voyant enfin qu'il
ne pouvoit sauver Casal que
par ce Traité, envoya des
pouvoirs au Sr de Leon & au
Pere Joseph pour conclure
ce Traité, à quelque prix que
ce fut.

Mr le Cardinal Spinola a
declaré son legataire univer-
sel, Monsignor Spinola Clerc
de la Chambre, son neveu, qui
est fort estimé dans la Préla-
ture. Il est chargé de donner

trois mille écus aux Domestiques du Cardinal son oncle, & d'acquiescer plusieurs legs pieux.

Mr l'Abbé Lumague Chanoine d'Esnay de Lyon, est mort environ dans le même temps. C'estoit un homme d'un mérite distingué, & d'une probité reconnüe; il estoit fils de feu Mr Lumague qui estoit sorti d'une Maison tres ancienne de la Republique de Luques. Ils vinrent s'establir en France dans le dernier siècle; ils rendirent des services impor-

Q ij

188 MERCURE

tans à nos Roys , & ils en méritèrent cette glorieuse récompense du Roy Louis XIII. de pouvoir mettre au chef de leurs Armes , une Fleur de Lys ; avantage qu'ils eurent commun avec Mrs de Mascranny. Mr l'Abbé Lumague , dont je vous aprens la mort , avoit des freres & des sœurs. Ses freres sont morts avant luy. Mr Delpoix qui avoit servi longtems avec beaucoup de distinction est mort depuis quelques années. Mr d'Arcuit qui a esté longtems Capitaine

dans le Regiment Lyonois, est mort quelques mois avant son frere. Il reste encore de cette famille Mr l'Abbé Lumague qui est en cette Ville, & qui est generalement estimé. Mrs Lumague ont deux sœurs mariées; Madame Clement est l'aînée, & Madame de Royeres qui est mariée à un Gentilhomme du Bugey. Feu Mr Lumague, pere de tous ceux dont je viens de parler, fit un acte de generosité & de la plus exacte probité qui lui doit à jamais faire honneur. Une banque

190 MERCURE

route frauduleuse luy emporta tout d'un coup la plus grande partie de son bien. Ses creanciers qui prirent part à son infortune, offrirent d'abord de lui faire des rabais considerables à cause du malheur qui lui estoit arrivé ; mais non seulement il ne se voulut pas prevaloir de leurs offres, mais il leur tint encore compte de tous les interests qui leur estoient dûs.

Messire N... de Catinat ;
Conseiller d'Honneur au Par-
lement de Paris, & frere de

GALANT 191

Mr le Maréchal de Catinat ,
est mort subitement. Il laisse
de madame son Epouse Mr de
Catinat , Conseiller au Parle-
ment & Mr l'Abbé de Cati-
nat. Il avoit esté longtemps
Conseiller au Parlement, lors
que le Roy lui donna une
Charge de Conseiller d'hon-
neur , quelque temps après
avoir donné le Bâton de Ma-
réchal de France à son frere.
Ces Mrs avoient un frere
Abbé , homme d'un grand
merite , & une sœur mariée à
feu Mr Pucelle , fameux Avo-
cat , qui ne voulut point exerce

192 MERCURE

cer d'autre profession, quelque instance qu'on luy fit d'acheter une Charge. Il mourut fort jeune chargé de gloire & de merites. Il laissa feu Mr Pucelle, qui après avoir esté quelque temps Conseiller au Parlement, fut nommé par le Roy premier President au Parlement de Grenoble, où il succeda à feu Mr de Saint André. Il ne jouit pas longtems de cette dignité. Il mourut fort jeune à Grenoble, laissant plusieurs enfans de Dame N. . . Roujart, sœur de Mr l'Intendant de
de

GALANT 193

de Bourges , & entre autres
Dame N.... Pucelle , épouse
de Mr le Comte d'Asfeld.
Feu Mr Pucelle l'Avocat , a
laissé un fils , qui est Conseil-
ler Clerc au Parlement de
Paris. Mrs de Catinat & Ma-
dame Pucelle estoient issus
de feu Mr de Catinat aussi
Conseiller au Parlement de
Paris , lequel estoit fils de
Mr de Catinat Lieutenant
general du Presidial de Tours.
Cette maison est alliée à tou-
tes celles qui sont les plus
distinguées dans la Robe.
Mrs de Marle & Frezon leug

Fevrier 1704. R

touchent de fort près. Mrs le Coq & Briçonnet sont aussi alliez à Mrs de Catinat. Mr le Maréchal de Catinat qui avoit esté averti de l'extrémité où estoit Mr son frere, arriva dans sa Chambre lors qu'il rendoit le dernier soupir. Il est mort d'une fonte d'humeurs, après avoir esté deux heures sans connoissance.

Messire François Berthault Seigneur de Freauville, Conseiller honoraire du Parlement, mourut il y a quelque temps. Pendant qu'il a esté

dans le Parlement de Paris, il s'est acquitté des fonctions de sa Charge avec une exactitude & une droiture qui l'ont fait estimer de tout le monde. Il a esté regretté de tous ses Confreres, qui se le proposent pour modele. Ce digne magistrat avoit une tendre pieté. Il en a donné des preuves jusqu'aux derniers jours de sa vie. Il avoit esté élevé dans les sentimens les plus vifs de la Religion, & c'estoit à quoy l'on s'estoit le plus appliqué en luy donnant l'éducation. Tout le

R ij

196 MERCURE

monde est informé du mérite de feu Mr son pere qui estoit generalement estimé. Leur famille a produit un saint Personnage dans le commencement du dernier siecle, en la personne du Pere Alexis Berthault Capucin, après avoir esté longtemps dans l'Ordre de S. Benoist.

Le Mercredy 30. de Janvier, Mr l'Abbé d'Auvergne qu'on nomme le Prince Frederic, soutint sa Tentative l'apresdinée dans la grande Salle de Sorbonne. L'Assem.

blée y fut tres-belle & tres-nombreuse. Mrs les Nonces y assisterent & Mr le Cardinal de Noailles accompagné de tous les Evêques qui le trouverent à Paris. Mr l'Evêque d'Amiens y presida, & il proposa selon la courume, trois differentes difficultez au Soutenant, qui y répondit avec beaucoup de succès, & de presence d'esprit, qui furent applaudies de toute l'Assemblée. Il répondit aux argumens des Bacheliers de Licence avec un succès étonnant; & jamais Soutenant ne

198 **MERCURE**

fut tant applaudi que le fut ce jeune Prince. Il eut assez d'habileté pour résoudre les questions les plus épineuses & les plus difficiles de la Theologie. Il répondit à Mr l'Abbé Maleteste qui disputa contre luy avec une vivacité qui luy attira plusieurs acclamations.

Mr l'Abbé de Maulevrier, Colbert, frere de Mr le Marquis de Maulevrier, gendre de Mr le Maréchal de Tessé, & fils de Mr le Comte de Maulevrier, Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires,

GALANT 199

& Lieutenant general des Armées du Roy, soutint aussi sa Tentative le lendemain Jedy 31. Janvier, à la même heure & dans la même Salle. Mr l'Evêque de Meaux avoit esté choisi pour presider à cette These, mais sa santé ne luy ayant pas permis de s'y trouver, Mr l'Abbé Vivans Chanoine & Official de l'Eglise de Paris & Syndic de la Faculté, presida à sa place. La Compagnie fut aussi des plus celebres. Il y eut un grand nombre de Prelats, & Mr le Marquis de Torcy, cou,

R iiiij

200 MERCURE

fin germain du Soutenant ; y demeura longtems. On peut juger qu'un jeune Candidat qui s'est préparé à répondre aux argumens de Mr de l'Evêque de Meaux , qui passe avec justice pour un des plus fins Dialecticiens de l'Ecole , doit estre bien fort , & doit bien posseder ses matieres ; aussi Mr l'Abbé de Maulevrier les sçavoit parfaitement , & il se fit admirer de toute l'Assemblée par la subtilité de ses réponses & par la solidité de ses solutions.

GALANT 201

Le lendemain de ce même jour, qui estoit le Vendredy premier Fevrier, Mr l'Abbé de Saint Aignan soutint aussi sa Tentative dans le même lieu & à la même heure. Il avoit pour President Mr l'Evêque de Bayeux. On peut dire que tout ce qu'il y avoit d'illustre & de plus considerable en France parut dans cette auguste Affsemblée. Mr le Duc de Beauvilliers, frere du Soutenant en fit les honneurs durant tout le cours de l'Acte, où presque tous les Ducs & Pairs & Maréchaux

202 MERCURE

de France qui font icy assistent , aussi bien que Messieurs les Cardinaux d'Estrées, de Coislin , & de Noailles , Mrs les Nonces , tous les Evêques qui se trouverent à Paris , & tout ce qu'il y a de plus illustre dans le Clergé. On ne peut douter du succès qu'eut Mr l'Abbé de Saint Aignan , si l'on se souvient de celuy qu'il a eu dans ses études , & sur tout dans ses examens , où il a fait des merveilles au jugement même des plus rigides Examineurs par les mains des

quels il a passé. Mr l'Evêque de Bayeux argumenta avec beaucoup de force, & on admira ce qu'il dit à un Jacobin qui insistoit trop sur la formalité, & qui ne venoit pas assez promptement au nœud de la difficulté.

Ce qui regarde la fanté n'estant pas moins considerable que les pieces galantes & d'érudition; j'ay cru de voir mettre icy l'ouvrage suivant.

DISSERTATION
sur la Goutte & le
Rhumatisme, de M^r Du-
mont, Chirurgien Juré
d'Auch.

IL y a des Auteurs fameux qui prétendent que la pituite & les serositez acres, qui se separent des humeurs par le tissu des parties membraneuses & glanduleuses, sont la cause de la Goutte & du Rhumatisme, lesquelles s'épanchant dans toute l'habitude extérieure du corps, deviennent la source féconde des douleurs arthritiques & rhumatiques, procedant du vice des filtrations, & ordinairement de celles qui se

font dans la teste, appelée pour ce sujet la source des maladies.

Cependant le sentiment le plus suivi est, que le sang chargé de sels acides & de sels acres, épanchez hors des routes de la circulation par les extremitéz, ou par les pores de plus petites arteres dans les jointures auquel lieu ils ne peuvent plus estre repris par les veines, ou dissipez, il forme la matiere de la Goutte, par le dérangement & le mélange disproportionné de ses principes, & par le relâchement des parties. C'est donc uniquement dans le vice, & dans la constitution dépravée du sang, qu'il faut chercher la source & le levain de la Goutte & du Rhumatisme; de sorte qu'on n'en peut attendre la guerison avant qu'on n'ait rétabli la tiffure du sang, & redon-

206 MERCURE

nt de l'élasticité aux parties, en
renouvellant tout le système du sang,
& le faisant changer de nature.

Sur ce principe il est aisé de s'ima-
giner que ces sels acides & acres,
extravasez par voye d'épanchement
se glissent entre les membranes, qui
enveloppent les muscles, jusques à
ce qu'ils soient conduits par la cir-
culation dans les parties membra-
neuses, & vers les tendons & li-
gamens des jointures, où ils trouvent
des cavitez qui les arrêtent, dont
il reste tres-souvent au fonds une
espece de mare ou de vase, en forme
de plâtre, ou de sel, qui forme des
concrecions, & des nœuds presque in-
dissolubles, par la coagulation de
leur synovie, jusques à y contracter
avec le temps la fermeté de la pierre;
& c'est là le levain qui occasionne la

rechute & le retour periodique de la Goutte nouée, dans le temps que ces sels viennent à se fermenter.

Il est vray de dire que les sels acides & acres s'arrestent suivant leur détermination dans les jointures & dans les parties qui les touchent, & y causent des irritations & des divisions douloureuses, ils piquent & ébranlent les filets membraeux & nerveux qui en dérivent; ils compriment & pressent les tendons, les ligamens, les vaisseaux sanguins, les vaisseaux lymphatiques, & les tuyaux excreteurs, & par ce moyen troublent & empêchent la circulation du sang, & conséquemment le cours des esprits animaux, & par là entretiennent une sensation douloureuse, pendant tout le cours de la maladie.

208 MERCURE

Le Rhumatisme est une espèce de Goutte vague, par distinction de la Goutte fixe, qui a son siege precisément dans les jointures, & articulations des parties; au lieu que la vague afflige tout le corps, c'est-à-dire les espaces entre les articles, les muscles, leurs membranes, & toute l'habitude, avec une douleur cruelle, faisant sentir des élancemens indifferemment le long des parties, tantost dans l'un des bras, tantost dans l'autre, comme si ces douleurs estoient errantes. La cause de cette Goutte vague estant une ferosité empreinte d'un nitre sulfureux, qui abonde dans la masse du sang, qui est d'une grande acrimonie, souvent accompagnée des vents; il faut que cette ferosité soit telle, puisqu'elle se fait sentir par des chaleurs, & par des

picqueures douloureuses dans les parties, ses chaleurs venant du soufre, & les picqueures venant du sel.

Le Rhumatisme ne differe d'avec la goutte, que par son estendue; car la goutte s'insinüe dans les parties des atticles, où les os emboitez, laissent quelque espace vuide, au lieu que le rhumatisme est comme un débordement qui se repend sur toute l'habitude extérieure du corps, ou sur quelque partie en particulier, de maniere que cette serosité demeure quelque fois engagée entre les parties membranuses & musculuses, vers le milieu des membres; mais lorsqu'elle coule le long des tendons & des ligamans, elle se jette dans les jointures, & par son explosion cause, ou le rhumatisme, qui se termine souvent par la goutte, ou la

Ecvrier 1704.

S.

210 MERCURE

goutte qui se change souvent en rhumatisme.

Il n'y a point de doute que l'acide ne soit l'ennemi juré du genre nerveux, & de toutes les parties du corps, excepté l'estomac, selon Vanhelmont, en aigrissant trop la masse du sang, & lui donnant trop de consistance & de grossièreté; de sorte que la circulation devenant plus difficile & plus lente, le sang imprime aux parties solides un caractère qui affaiblit toutes leurs actions; de manière que les esprits animaux sont comme engourdis, & noyez dans les humeurs dont les couloirs sont farcis; de sorte que les recremens du sang nagent & circulent avec lui dans les parties, & deviennent les semences fécondes de la goutte & du rhumatisme, par la separation.

GALANT 211

des parties sereuses du sang, & avec les fibreuses, & par la rapidité & appauvrissement des liqueurs, & des parties balsamiques & spiritueuses du sang.

Cela estant supposé & fondé, je suis sûr des experiences constantes & averée, & j'ose dire que le plus sur moyen de combattre la matiere de la goutte, est la voye des urines, & de la transpiration, procurée par le Mercure diaphoretique & horizontal, marié avec les stomachiques & par l'application extérieure d'un Baume antipodagre spécifique; car enfin si dans la transpiration naturelle, les épanchemens des sels acides & acres dans les jointures, se consomment d'eux memes, par leur ardeur propre, & par le nouveau degré de chaleur qu'ils reçoivent de

S ij

212 MERCURE

L'obstruction, en s'évaporant à travers les pores ; il est à présumer, raisonnablement, que la transpiration artificielle, sera d'un très-puissant secours, & comme la chaleur naturelle de ceux qui sont avancés en âge, qui va toujours en s'affoiblissant, ne peut plus faire entièrement transpirer la matière qui s'amasse dans les jointures, les nerfs, les tendons & les ligamens continuellement imbibez se relâchent & contractent une foiblesse qui augmente à mesure que la douleur diminue : enfin lorsque les atteintes de la goutte se sont multipliées, les vaisseaux tant de fois décolés obéissent à la moindre effusion, de sorte que ces serositez se forment un passage libre, jusques aux articles qui s'élargit toujours, & ne se bouche

jamais ; de sorte que la goutte devient plus cruelle à mesure qu'elle vieillit & prend toute sa force de la rapidité & de l'appauvrissement du sang , & de la foiblesse des levains digestifs , & du relâchement des parties fibreuses ; ce qui donne occasion à une espece de crudité dans les humeurs. Les vieillards néanmoins ne doivent pas desesperer de voir souvent soulager , & quelquefois guerir à fonds leurs maux , comme je l'ay experimenté sur un homme septuagenaire , travaillé de la goutte , & sur plusieurs autres personnes de tout âge , dont les unes estoient attaquées de la goutte , & les autres d'un rhumatisme chronique & inveteré.

L'experience , en effet , prouve tous les jours qu'il est des personnes

214 MERCURE

sexagenaires, qui ont leurs ferments vigoureux, le tens des parties ferme, & la siffure du sang robuste : Cependant javoïe que la goutte noïée ne cedera pas toujours, ny à ce remede, ny au Baume antipodagre, mais elle deviendra moins frequente, & moins cruelle ; c'est toujours un grand bien d'estre soulagé d'un mal dont on ne peut entierement guerir, qu'en tâchant de corriger & de rectifier la crudité outrée des humeurs, & de primer l'exaltation de l'acide, de la lympe, du suc pancreatique & de la bile, qui prend toute sa force de l'air avec lequel elle fermente ; car l'exaltation de ces liqueurs ne vient que par un trop long sejours qu'elles ont fait dans les filtres, soit par le relâchement des fibres destinées à en

Faire l'expression, soit enfin par le vice des ferments qui fixent le sang; c'est de cette crudité que naissent dans les premières voyes, & dans le sang même, tous les sels étrangers, qui occasionnent des attaques si fréquentes de la goutte, & du rhumatisme.

Nous voyons au contraire que les jeunes gens, & sur tout les enfans, trouvent une heureuse exemption dans la justesse de leur temperament, qui n'a souffert encore aucune attaque, parce que leurs vaisseaux toujours également remplis, étant étroitement inserez les uns dans les autres, la serosité ne trouve aucune issue pour s'extravafer, ou s'il s'en échape quelques gouttes, les muscles joints & serrez entr'eux leur refusent le passage elles sont plustost dis-

216 MERCURE

sipées par la transpiration, qu'elles ne sont arrivées aux jointures; car dans le bel âge le sang est riche en esprits, les ferments sont vigoureux, & dans lequel les parties ont tout leur tenu; enfin s'il arrive alors quelque désordre dans le système du sang, & qu'il fasse quelque impression mauvaise sur les parties, la nature se sert heureusement de ses esprits qui rayonnent dans les liqueurs, pour en chasser ce qu'il y a de suc salin étranger dans la masse, qui en troublent l'économie de l'animal, & déconcertent, pour ainsi dire, la machine; c'est pourquoi la suppression de l'insensible transpiration produit une infinité de maladies, tant aiguës, que chroniques: car ce qui se dissipe ordinairement de nos corps, soit par
le

Le passage de la matiere subtile, qui en detache continuellement quelques parties, ou par les filtrations des glandes cutanées, & tuyaux excréteurs, est bien sensible, puisque Santorius prétend qu'il surpasse quinze fois le volume des autres excretions.

Il faut donc suivant mon système de pratique pour guerir la goutte & le rhumatisme, se servir de la voye d'attenuer les humeurs, afin qu'en leur donnant plus de fluidité, elles puissent aisément se débarasser, ou pour entrer dans la masse, & suivre son cours, ou enfin pour se perdre par l'insensible transpiration, & par quelque petite diaphorese; ce qui s'obtiendra par des remedes fondans, diuretiques, dépurans, absorbans, & diaphoretiques, pour combatre la goutte & le rhumatisme: enfin le

Fevrier 1704.

T.

218 MERCURE

Mercuré diaphoretique & horizontal renferme en soy ces cinq qualitez, & par consequent c'est un remede spécifique à ces maux, se qui neanmoins est bien contraire à l'opinion commune, car le vulgaire croit le Mercuré tres-pernicieux & tres-nuisible, de quoy il doit estre détrompé, puisque c'est une erreur manifeste qui repugne au bon sens & à la pratique ordinaire: car le Mercuré selon Vanhelmont, Paracelse, Sennert, & plusieurs autres Auteurs anciens & modernes, est capable de produire des effets aussi merveillex, qu'ils sont incomprehensibles aux esprits vulgaires.

On peut donc conclurre suivant Muys & les Modernes, que la Goutte & les maladies secrettes demandent les mêmes remedes, & com-

GALANT 219

me la masse du sang humain dans de pareils maux est aigre, chargée de sels acides & acres, le Mercure diaphoretique & horizontal, marié avec les Stomachiques, corrige & repare ce deffaut, ranime & rectifie le ferment digestif de l'estomach, assaisonne le chile, proportionne les coctions, donne de la fluidité aux sucs, resout les crasses du système des nerfs, & des glandes, & fournit au sang des parties spiritueuses & alkalines, afin qu'il reprenne sa premiere pureté & sa premiere force.

La salivation procurée par les frictions de Mercure, triomphe des maladies les plus difficiles & les plus rebelles, selon VVillis & Babbette, en purifiant le sang de tout ce qu'il y a d'heterogene dans sa masse, en détruisant tous les ferments étran-

I ij

220 MERCURE

gers, & en redonnant aux parties leur tenu, & leur ressort. On ne peut pas donc douter que le Mercure préparé de certaine maniere, ne convienne à la Goutte & au Rhumatisme, puisque par dessus la qualité qu'il a de purifier le sang, de luy donner du mouvement, de tenir les couloirs libres, il a encore par les alkalis doux & puissans, dans lesquels il abonde, celle d'émousser & d'absorber la pointe des sels acides, & d'adoucir la pointe des sels acres, contenus dans la masse du sang, qui sont les principaux acteurs de cette douloureuse tragedie: ce remede en un mot suivant les différentes alliances qu'on en fait, convient à bien d'autres maladies; & generalement à toutes les constitutions du sang, dans lesquelles abonde une

lymphe épaisſie , & dans tous les cas où les ſels acides & les ſels acres ſont de la partie.

Sylvius de Leboé eſt encore garent de cette verité , & ſi l'on ne voit pas dans la goutte un effet auſſi ſenſible, que dans les maladies de galanterie , cela ne procede que de la diverſité accidentelle des ſels acides & des ſels acres ; & il eſt toujours vray de dire qu'il convient à tous , ſelon le plus ou le moins de rapport que le Mercure a avec eux.

Il eſt ſûr que j'ay donné de ce Mercure à plus de deux cens perſonnes de tout âge , ſans qu'il leur ſoit jamais arrivé le plus petit accident, & cet excellent remede ne ſçauroit jamais faire de mal ; de quoy j'oſe hardiment répondre : car ce n'eſt pas d'aujourd'huy que je me ſers de ce

222 MERCURE

remede, puisqu'il y a plus de deux cens-ans que ce Mercure diaphoretique & horizontal est dans ma famille, dont mes Ancestres, de qui je fais tres-foiblement revivre le nom, s'en sont servis avec succès, pour les maladies secretes; je ne crois pas qu'on puisse en imaginer un plus sûr, la friction mercurielle près, sans que l'usage de ce remede empêche les malades de vacquer à leurs affaires. Cet excellent remede a gueri un bon nombre de malades, travaillez des maladies de galanterie, & de le scorbut, tant sur mer que dans les Isles de l'Amérique, la Guadeloupe, Saint Domingue, & la Havane. F'ose encore dire & assurer que le Mercure diaphoretique & horizontal a pour ainsi dire rencheri, & triomphé des maladies

secrettes les plus inveterées, ne les ayant pu surmonter ny par la Panacée mercurielle, ny même par la friction, pratiquée néanmoins suivant les regles de l'Art & la methode ordinaire, qui est sans contredit la voye la plus sûre & la meilleure, pour guerir radicalement cette cruelle maladie, qui est un véritable Prothée, elle prend tous les jours des formes différentes: c'est enfin une hydre qui pousse si souvent de nouvelles testes; c'est pourquoy cette superbe maladie se joue de tous les autres remedes, & ne souffre point qu'aucun autre la dompte.

Ceux qui auront besoin de M^r du Mont, se trouveront à la rue de la Huchette au grand

T iiij

224 MERCURE

Turc. Je vous ay déia envoyé plusieurs de ses Ouvrages ; qui lui ont acquis beaucoup de reputation , & dont les Journaux des Sçavans ont avantageusement parlé.

Mr l'Envoyé extraordinaire de Mantouë ayant envoyé des ordres à Charleville pour y faire des Prieres solemnelles pour le repos de l'ame de Son Altesse Serenissime Madame la Duchesse de Mantouë ; les Consuls & les Magistrats firent dresser un Mausolée dans l'Eglise Pa.

GALANT 225

roissiale dont le Chœur fut tendu de noir , & fort illuminé. Le Service se fit le 16^e Janvier , les Chanoines du Doyenné s'y trouverent avec le Clergé Seculier & Régulier. La Cour Souveraine, les Consuls & les Magistrats y assisterent en deuil , & l'Oraison Funebre fut prononcée par Mr le Doyen.

Le 22. du même mois les Capucins firent aussi un Service pour le repos de l'ame de la même Princesse , & firent dresser pareillement un Mausolée en maniere de Lig

226 MERCURE

de parade. La Cour Souveraine, les Consuls & les Magistrats assisterent aussi à ce Service; toute l'Eglise estoit remplie d'un grand nombre de lumieres. Le Reverend Pere Bonaventure de moulins en Bourbonnois, prononça l'Oraison Funebre.

Le 23, les Dames Religieuses du Saint Sepulchre s'acquiterent aussi de ce devoir, & l'Oraison Funebre fut faite par un Pere Jesuite. Vous sçavez qu'il n'y a que de bons Predicateurs dans cette Societé.

GALANT 227

Les Recolets firent aussi un Service le 25. où les mêmes Corps assisterent. Le Mausolée fut trouvé tresbeau, le Pere Candide, Recolet, fit l'Oraison Funebre.

Le 30. les Peres Jesuites se distinguerent dans le Service qu'ils firent faire, par quantité de devises sur les vertus de la Défunte. Ces devises estoient placées autour de leur Eglise. Le Pere Flamanville, Jesuite, prononça l'Oraison Funebre.

Le 31. les Filles de la Providence firent aussi un Ser

228 MERCURE

vice dans leur Eglise.

Le 1 Fevrier les Carmelites firent la clôture de ces Services avec une Pompe Funebre qui les fit beaucoup distinguer ; leur Eglise qui estoit renduë de noir, estoit toute brillante de lumieres, estant remplie de plusieurs lustres, ainsi que de plaques & de bras qui re- gnoient tout autour, & qui estoient garnis de quantité de bougies. L'Autel estoit orné d'un riche Parement de velours noir, garni de franges d'or. Le Mausolée estoit

d'une tres belle structure ,
& entouré de beaucoup
d'argenterie , de cierges &
de flambeaux. La Cour Sou-
veraine , les Consuls , les Ma-
gistrats , le Clergé Seculier
& Regulier & la Noblesse
des environs assisterent à ce
Service. Le Reverend Pere
Cazimir du Tot de Paris Ca-
pucin , & Vicaire du Con-
vent des R. P. Capucins de
Charleville prononça l'Orai-
son Funebre , qui luy attira
de grands applaudissemens ,
& dans laquelle il fit une
tres belle peinture des vertus

230 MERCURE

de la Princesse défunte.

L'ouverture des Etats de Foix a esté faite par un discours que prononça Mr le Marquis de Segur , Gouverneur de la Province , auquel Mr l'Evêque de Pamiers , President des Etats , répondit , & toute l'Assemblée accorda unanimement au Roy, le don gratuit ordinaire. Après quoy Mr le Marquis de Segur , accompagné de toute la Noblesse , se rendit à l'Eglise principale de Foix, où le *Te Deum* fut chanté ;

en actions de graces du gain de la Bataille de Spire, & de la prise de Landau. Mr l'Evêque de Pamiers officia à cette Ceremonie, & ensuite Mr le Marquis de Segur, precedé de ses Gardes, alla allumer le feu de joye, au bruit de la Mousqueterie & du Canon du Chasteau. Je ne vous parle point des services de ce Marquis, ny de sa naissance, parce qu'ils sont assez connus. Il est de la veritable Maison de Segur Pardaillon du Perigord, l'une des plus anciennes du Royau

232 **MERCURE**

me. Il descend du costé maternel de celle de Taillefer ; qui sort des Anciens Comtes de Perigord, & qui est alliée à tout ce qu'il y a de plus grand en France.

Les Etats de Languedoc se separerent le 8. Fevrier ; quelques jours auparavant ils avoient fait faire un Service solennel pour feu Mr le Cardinal de Bonzy , auquel Mr l'Archevêque de Narbonne , Président né des Etats officia. L'Oraison Funebre fut prononcée par Mr l'Abbé Poncez , Vicaire ge-

neral de Mr l'Evêque d'Ulez
son oncle : les Absoutes fu-
rent faites à la fin de la Messe
par Mr l'Archevêque de Nar-
bonne , & par Mrs les Evê-
ques de Saint Pons, d'Ulez,
de Mirepoix , & de Castres ;
Mr le Maréchal de Montre-
vel , Mrs les autres Commis-
saires du Roy & les Etats en
Corps , assisterent à cette
Pompe funebre.

On a fait de grandes re-
jouïssances dans tous les Etats
de Monsieur le Duc de Lor-
raine pour la naissance de
Monsieur le Duc de Bar ;

Feurier 1704. **V**

234 MERCURE

comme presomptif heritier
des Etats de Lorraine. La Ville
de Bar s'est distinguée sur
toutes les autres Villes ; les
Boutiques ont esté fermées
pendant quatre jours , les
Cloches n'ont presque point
cessé de carillonner ; toute
la Ville a esté illuminée pen-
dant ces quatre nuits , &
l'on a fait tous les soirs des
feux de joye devant les por-
tes. Le Dimanche du Carna-
val la Ville fit faire un grand
feu de joye dans la premiere
Cour du Chasteau , tous les
Bourgeois estans sous les ar-

mes ; de là on passa à la seconde Cour qui est en forme de Terrasse , où l'on fit plusieurs decharges de Canon & de Mousqueterie , & on tira plus de cent cinquante fusées & autres feux d'artifice. On fit distribuer quantité de pieces de Vin dans tous les quartiers de la Ville, où l'on n'entendoit que cris de joye & des acclamations de *Vive leurs Alteſſes , & Monsieur le Duc de Bar.* Les Magistrats avoient fait preparer un grand & magnifique repas , qui fut servi dans une

236. MERCURE

Salle du Chasteau , où se trou-
verent environ quarante per-
sonnes de consideration. Les
Violons & la Simphonie pas-
serent après le repas dans une
autre grande Salle , où l'on
donna le Bal aux Dames qui
dura iusqu'à trois heures après
minuit.

Mr Bailleu , Ingenieur ,
qui a fait la Campagne dans
le Milanez avec Mr le Duc
de la Feüillade, vient de don-
ner au public une nouvelle
Carte du Theatre de la guerre
le long & aux environs des
Rivieres du cours du Pô ,

GALANT 237

depuis la source iusqu'à son emboucheure. Cette Carte est d'autant plus curieuse que l'on y a ioint tout le Piémont, toute la Savoye & toutes les Vallées; ces details sont accompagnés de plusieurs Plans des Places d'Italie, de Savoye & de Piémont. On voit dans cette Carte tout ce qu'on peut souhaiter touchant la marche des Armées qui sont en ce pays. Elle se vend à Paris chez l'Auteur, sur le Quay de l'Orloge du Palais, au Neptune François, à côté du gros Diamant.

238 MERCURE

Mr Inſelin vient de mettre au jour deux Cartes nouvelles, ſçavoir, une de la Hongrie, fort exacte & fort détaillée, & dans laquelle ſont diſtinguez les Pays appartenans à l'Autriche & au Turc; elle ſe joint à la Carte du Theatre de la guerre pour les mouvemens preſens des Armées en Allemagne & en Alſace avec leurs routes. L'Auteur a gravé au bas de cette Carte les Plans de Landau, Philisbourg, Fribourg, des deux Briſac, d'Ulm, de Vienne en Allemagne, ceux de Komore,

Raab & du Grand Varadin en Hongrie , dessus & aux environs des Cours du Rhin & du Danube. L'autre Carte est une Carte de Flandres dressée suivant les nouvelles observations, ces Cartes sont tres curieuses , & se vendent à Paris chez l'Auteur, rue des Noyers près la Place Mau^gbert.

La Charge de General de l'Artillerie de l'Empereur estant vacquante depuis la mort de feu Mr le Comte de Soissons qui a esté tué devant Landau lorsque le Roy des

240 MERCURE

Romains assiege cette Place;
Sa Majesté Imperiale en vient
de gratifier Mr le Comte de
Frise en consideration des
services qu'il a rendus en dé-
fendant vigoureusement la
Ville de Landau, lorsque cette
Place a esté reprise par Mr le
Maréchal de Tallard. Vous
sçavez que Mr le Comte de
Frize est frere de Madame la
Marquise de Villefranche
Monbrun, & que cette Dame
passe pour une des plus belles
Personnes de l'Europe. Je
vous envoie une traduction
de la Lettre écrite de la main
de

BALANT 241

de l'Empereur à Mr le Comte de Frise, par laquelle Sa Majesté Imperiale donne avis à ce Comte, du don qu'il luy a fait. On voit dans cette Lettre que l'Empereur demeure d'accord que les troupes qui marchoiert au secours de Landau ont esté battues.

TRADUCTION de la Lettre.

LEOPOLD,

Nos Ennemis sont forcez de reconnoistre, & nos Amis ne
Fevrier 1704. X

ſçauoient aſſez admirer la va-
 leur extraordinaire avec laquelle
 vous auez ſoutenus les longues
 & rudes attaques des Ennemis
 à la Place de Landan, & de ce
 qu'après auoir tenu juſqu'à la
 dernière extremité, & que le
 ſecours qui vous venoit a eſté
 battu, vous auez ſçu obtenir
 une capitulation accompagnée de
 toutes les marques d'honneur, &
 auez ſauvé la garniſon. Il ſeroit
 à ſouhaiter que d'autres Comman-
 dans en euſſent fait autant, &
 qu'ils vouluſſent prendre à la
 venir, exemple ſur voſtre cou-
 rage. Vous auez acquis une re-

putation immortelle que nous
 voulons confirmer non seulement
 par les temoignages de nostre sa-
 tisfaction, mais nous voulons
 encore l'augmenter par une mar-
 que de nostre reconnoissance.
 Dans cette vüe nous avons
 resolu de vous donner la Charge
 de General de nostre Artillerie,
 & nous venons d'en faire ex-
 pedier la Patente en vostre fa-
 veur, par preference même à
 à plusieurs de nos autres Feld
 Maréchal, Lieutenans Gene-
 raux qui par leur ancienneté &
 leurs services, avoient droit d'y
 prétendre. Tout le monde sera

X ij

244 MERCURE

instruit de ce dont vous vous estes rendu digne, & l'on sçaura que nous n'avons point de considération qui soit auprès de nous plus puissante que le mérite. Vous pouvez estre assuré que nous songerons à vous avec encore plus d'attention dans la suite, &c.

Le 26. Decembre 1703. Mr le Marquis d'Auxi, ci devant Capitaine de Dragons au Regiment de Mr le Chevalier de Hanvoille, son oncle paternel, estant Lieutenant aux Gardes Françoises, après y

GALANT 245

avoir esté Sous-Lieutenant & Enseigne, traita avec l'agrément du Roy de la Compagnie de Mr de Moulineaux, qui estoit Capitaine au même Regiment des Gardes.

Pour vous parler d'une partie de leurs Ancestres, sans remonter presentement plus haut, je commenceray par Pierre d'Auxi, de la Maison des anciens Sires & Bers d'Auxi, originaire de Flandre; lequel estoit Seigneur de Monceaux, dont il prit le nom vers le commencement du quatorzième sie-

X iij

246 MERCURE

de , & qui épousa Françoise de Mailly. Leur fils Mathieu de Monceaux d'Auxi fut marié à Catherine de Brimeu , & fut pere de Jean premier du nom de cette branche , Capitaine d'Arque vers Dieppe. Vous sçavez qu'on donnoit en ce temps-là le nom de Capitaine aux Gouverneurs de Places. Sa femme se nommoit Jeanne de Bailleul. Jean second leur fils , eut pour épouse Jeanne de Villers l'Isle Adam. Il estoit General des Finances de Picardie ; ce fut en cette qualité que Saint

GALANT 247

François de Paule, Instituteur de l'Ordre des Minimes, luy écrivit une Lettre de son Convent de Toussains près d'Amboise, vers l'an 1497. le traitant de Monseigneur, & luy demandant sa protection pour l'établissement d'un Convent de son Ordre en la Ville d'Amiens.

Il mourut le 8. d'Octobre 1505. & fut inhumé aux Cordeliers de Paris, dans la Chapelle du Saint Sepulchre, qu'il avoit fondée vers la fin du quinziesme siecle, avec la Messe solemnelle qui s'y

X iij

248 MERCURE

chante en Grec tous les ans le premier Dimanche d'après Pasques, avec une Procession & un Sermon qui se dit de même en Langue Grecque à la Messe. Par ses Epitaphes & par plusieurs Actes il est qualifié Gouverneur de l'Artois, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & Seigneur de quantité de terres dont plusieurs sont encore à present possédées par les descendants, qui ont droit de sepulture dans cette Chapelle du Sepulchre.

Son fils Jean troisième se

GALANT 249

maria à Geneviève Dauvet, petite fille d'un premier President du Parlement de Paris. Il donna avec François son frere decedé sans lignée, la Terre de Villacoublay à l'Hôtel Dieu de Paris, & d'autres biens à l'Hôtel Dieu de Beauvais. De ce mariage sortirent cinq fils, dont le premier nommé Antoine, étant mort sans enfans, le second appelé Guy devint l'aîné, & fit la branche de *Hodenc*, qui se prononce *Houdan*, ayant épousé Jeanne de la Chatre, fille & sœur de Capitaine des

250 MERCURE

Gardes du Corps. Le 3. d'Avril 1554. il fut chargé des ordres & des memoires du Roy Henry II. pour aller en Avignon rendre des Lettres au Cardinal Farneze, & à Marseille vers le Baron de la Garde pour y faire aprêter les Galeres, pour porter à Rome ce même Cardinal & autres, & pour d'autres negociations importantes.

Le premier May 1571. il fut fait Maistre d'Hostel du Roy. En Novembre & Decembre 1586. le Roy Henry III. luy donna plusieurs instructions

GALANT 251

pour aller établir & regler les choses necessaires pour la garde de la Sœur Marguerite Reine de Navarre, au Château d'Usson en Auvergne ; & pour la maniere dont elle devoit estre traitée. En 1587. il estoit Chevalier de Saint Michel. Ce même Guy eut trois fils & une fille mariée à Mrs de Jars Rochechoüart, frere de Mr le Commandeur de Jars.

Gaspar l'ainé, Seigneur d'Houdan, ayant épousé Jacqueline d'O, veuve du Seigneur de Brofles, il ne laissa

252 MERCURE

que deux filles dont l'aînée Charlotte, fut mariée à Messire Geofroy de Tiercelin, Marquis de Broffes ; l'autre nommée Susanne, épousa Messire François du Val, Marquis de Fontenai-Mareüil, Ambassadeur Extraordinaire à Rome, qui n'eut qu'une fille unique, sçavoir, Madame la Duchesse de Gesyres qui décéda en 1702.

Voilà donc cette branche aînée éteinte : ainsi il faut revenir à un second fils de Gui, lequel s'apelloit François, & qui portoit le nom

GALANT 253

de Villers-Houdan , marié à une fille de la Maison de Bouri du Bec. Il fut Gouverneur de Dieppe , & Vice-Amiral en Normandie, Chevalier de S. Michel en 1611. & nommé Chevalier du Saint-Esprit en 1613. Il eut un fils tué dans les Mousquetaires du Roi, à l'âge de vingt ans, au siège d'Aire dans l'Artois; & deux filles, l'aînée mariée au Marquis de Buli, la seconde au Marquis de Beaumont, par où cette seconde branche est aussi tombée en quenouille. Il a fait ainsi que

254 MERCURE

ses Predecesseurs , quelques donations considerables au grand Convent des Cordeliers de Paris , avec Gaspar son aîné , Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy , & Charles leur autre frere, troisieme fils de Gui, le quel Charles fut Abbé Commandataire de Saint Gormer au Diocese de Beauvais. Il y eut aussi de cette famille dans le même Diocese , près la Ville de Beauvais, deux Abbessees de Saint Paul de suite, après le milieu du seizième Siecle , sçavoir Charlotte fille

de Jean second, & Louise sa
niece, fille de Jean troisieme,
duquel un troisieme fils,
aussi nomme Jean, a fait la
branche de *la Comne* en
Brie, dont il y a eu un Che-
valier de Malte qui s'apelloit
Charles, & qui mourut à la
bataille de Lepante le 7. Oc-
tobre 1571. En cet endroit il
faut remonter à un second
fils de Jean troisieme qui se
nommoit François. & qui a
fait la branche de *Hanvoille*,
ayant épouse Marie Raguier
de la Maison de Pouffe dans
la Brie, & qui eut deux fils,

256 **MERCURE**

Gui & Jean ; ce dernier fut enterré à Constantinople , étant mort dans les voyages du Levant , revenant de la Terre Sainte , où il avoit esté par devotion , ainsi que plusieurs de ses Predecesseurs.

Gui son aîné , devenu unique , épousa Susanne de Soyecourt , fille de François , Chevalier de l'Ordre , & de Charlotte de Mailli. François leur fils , fut marié à Marthe-Jeanne de Boufflers , sœur du grand pere paternel de Mr le Maréchal Duc de Boufflers , elle estoit fille d'Adrien de

GALANT 257

Boufflers , Chevalier de l'Ordre du Roy , & de Françoise Gouffier , petite fille de l'Amiral de Bonivet.

De ce mariage est issu Messire Adrien de Monceaux d'Auxi , Marquis de Hanvoille , Seigneur de Martinours , Glatigni , Saint Samson , Saint Aubin , &c. recommandable par sa pieté , & par sa liberalité envers les pauvres , sur tout dans les necessitez publiques : il épousa en 1646 Elisabeth Legrant , sœur d'Alexandre Legrant , Conseiller de la Grand'Chambr

Fevrier 1704

Y

258 **MERCURE**

bre au Parlement de Paris, & Prieur de Souvigni dans le Bourbonnois, après son frere Henry Legrant, qui avoit esté Prevost de l'Eglise Cathedrale de Toulon, & de Madeleine Legrant, mariée à Messire Alphonse Jubert, President en la Cour des Aides de Normandie, oncle paternel de Messire André Jubert de Bouville, Conseiller d'Etat, Intendant à Orléans, &c. tous quatre enfans de Messire Henry Legrant, Maître des Requestes, Intendant de Province en Lan.

GALANT · 259

guedoc , où il eut la Commission de faire démolir les fortifications de Nismes , & de Dame Anne Danés , fille de Jacques , Seigneur de Marli , Compans , &c. Président en la Chambre des Comptes à Paris , & sœur de Messire Jacques Danés , Evêque de Toulon , de N . . . Danés Dame du Thil , & de la mère de feu Madame la Chanceliere Boucherat ; desquelles trois sœurs & Dames Danés fut Mere Anne Hennequin , cousine germaine de Mr le Cardinal de Berulle ,

Y ij

260 MERCURE

& de Mr le Chancelier Seguier.

Du mariage d'Adrien avec Elizabeth Legrant , sont venus quinze enfans , dont l'aîné François , Marquis de Monceaux , s'est allié à Madeleine Jubert , fille de Jacques , Marquis du Thil, Conseiller d'Etat , & de Marie Courtin de la famille de Plenipotentielle ; ayant fait le voyage de Candie sous M^{de} de la Feuillade.

Ensuite Adrien , nourri Page de la Chambre du Roy, Capitaine au Regiment de

GALANT 261

Picardie à 21. ans, tué au siege de Limbourg en Juin 1675.

Après lui, Henry surnommé le Chevalier d'Hanvoille, ci-devant Colonel d'un Regiment de Dragons.

Puis Jacques, sieur de la Fresnoye, Capitaine au Regiment de Champagne. Marthe leur sœur, fut mariée à Georges du Fay, second fils de Jean du Fay, Comte de Maulevrier, Grand Bailly de Roüen.

Il reste à dire, pour achever cette Genealogie, que François, Marquis de Mon-

262 **MERCURE**

ceaux, & Magdeleine Jubert, sont pere & mere de Jacques, Marquis d'Auxi, Capitaine aux Gardes, & de son frere François-Charles, qu'on appelloit Chevalier d'Auxi, mort à l'expédition de Carthagene dans l'Amérique, à l'âge de vingt ans, estant Enseigne de Vaisseau, & ayant déjà servi plusieurs Campagnes sur mer.

Cette Maison est alliée à celles de Beauvau, Boufflers, Brosses, Chaunes, du Fay, Dauvet, Gesvres, Gouffier, Jubert, la Tremoille, la Chatre,

GALANT 263

Mailli , Maulevrier , Montmorenci , S. Simon , Rochefochiart , Soyecourt , &c.

Mr le Marquis d'Auxi fut reçû le Dimanche 10. Fevrier, le Regiment des Gardes estant à la Plaine pour l'exercice. Mr le Maréchal de Boufflers s'y trouva & fit recevoir lui même le nouveau Capitaine , & après l'avoir embrassé , il pria tous les Officiers du Regiment qui estoient autour de lui , d'accorder à Mr le Marquis d'Auxi leur amitié , en leur disant que c'étoit son plus

264 MERCURE

proche Parent, & qu'il étoit d'une naissance distinguée. Le nouveau Capitaine fut ensuite accablé de complimens & des plus tendres marques d'affection, étant fort aimé dans le Regiment, ce qui fit que tous les Officiers suivirent, avec plaisir, en l'embrassant, l'exemple de Mr de Boufflers, qui n'auroit pû parler autrement pour son fils. La Compagnie de Mr d'Auxi monta ensuite la garde, le Jeudi 14 jusqu'au Dimanche suivant 17. Février.

Mr

GALANT 265

**M^r le Marquis de Saint-Aulaire, Colonel d'Infanterie, a épousé au commencement de cette année mademoiselle de Lambert, sœur de Mr le marquis de Lambert qui est aussi Colonel. Il est fils aîné de François Joseph de Beaupoil de Saint-Aulaire, Lieutenant general pour le Roy au Gouvernement du haut & bas Limosin, & de Dame Marie Fumel, fille du Comte de Fumel en Agenois. Les freres & sœurs de Mr le marquis de Saint-Aulaire le pere, sont, André; Da
Fevrier 1704. Z**

266 MERCURE

niel de Beauport de Saint. Aulaire, Evêque de Tulle, Foucaud Chevalier de Malte, Commandeur de Laumus ou Laumusse, près de Mâcon, il est presentement à Malte, où le Grand maistre l'a appelé pour le faire Secretaire de ses Commandemens, Marie de Beauport de Saint. Aulaire a épousé Armand d'Aydie-Riberac, Seigneur de Vaugoubert, dit le Vicomte d'Aydie & quelques Religieuses.

La maison de Beauport est originaire de Bretagne, où elle tenoit un rang confides

feble dès le commencement de l'onzième siècle. Elle s'est établie en Limosin , il y a plus de trois cens ans , elle a pris alliance dans les maisons de Bron , de Pompadour , de Bourdeil, de Voluire-Ruffes, de Tallerand, de Carbonnicre la Capelle Biron , de Blot. Chauvigny , &c.

Les armes de la maison de Beaupoil sont, de gueules à 3. couples de Chiens d'argent.

La branche des marquis de Lanmary en Perigord , est sortie de cette maison , il y a plus de deux cens cinquante

Z ij

268 MERCURE

ans, elle s'est alliée aux Maisons de Lauriere, de Bourdeiller, d'Aubuffon-la Feuillade, de la Roche-Aymon, Saint Mexant, &c.

Les Ducs de la Force, dont le nom est Nompár de Caumont, sont issus d'une fille de cette Maison. Elle se nommoit Philippe de Beaupoil, Baronne & heritiere de la Force, elle épousa François Nompár de Caumont, & de ce mariage nâquit le premier maréchal de la Force.

Mr de Fremont, Marquis d'Auneüil, Maître des Ré-

questes de l'Hôtel du Roy ;
 frere de Madame la Maré-
 chale de Lorges , & fils de
 feu de Mr de Fremont , aussi
 Marquis d'Auneüil , a épousé
 depuis peu Dame N... Pu-
 celle , fille de feu Mr Pucel-
 le premier President au Par-
 lement de Grenoble , & de
 Dame N... Roujaut , sœur
 de Mr Roujaut Intendant de
 la Generalité de Bourges , &
 de Mr l'Abbé Roujaut , Con-
 seiller Clerc au Parlement de
 Paris. Madame de Fremont
 Marquise d'Auneüil est sœur
 de Madame la Comtesse

Z iij

270 MERCURE

d'Asfeld, & elles sont petites filles de Mr Pucelle, qui avoit acquis une grande reputation par ses beaux plaidoyers, & de Dame N. . . . de Catinat fille de Mr de Catinat, Conseiller au Parlement, & sœur de Mr le Maréchal de Catinat, & de Mr de Catinat Conseiller d'honneur au Parlement, & qui vient de mourir. Madame d'Auncüil a beaucoup d'agrémens, & il est des beautez touchantes qui ne plaisent pas tant qu'elle. Mr le Marquis d'Auncüil a herité de la vertu de M^e sa mere, femme

d'une solide pieté. Le marquisat d'Auneuil vient de la maison de Barjot, dont plusieurs portent encor aujourd'hui d'huy le nom d'Auneuil. La terre est tres-considerable, & elle est fort connue par une haute Tour qui est fort remarquée en Picardie.

Mr le Marquis du Palais, dont le nom est de Rivoire, d'une tres-bonne Maison de la Province de Forests, épousa le 31. Janvier dernier, dans l'Eglise de Saint Jacques du haut pas Dame Jeanne Marie Perrault, veuve de Messie

Z iiij

272 MERCURE

Louis de Beauvoir de Saint Aulaire, Marquis de Lanmarry, grand Echançon de France, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Reine. Il y a eu sept enfans de ce mariage, sçavoir trois garçons & quatre filles; l'aîné se nomme Marc - Antoine Front de Beauvoir de Saint Aulaire, Marquis de Lanmary, & est grand Echançon de France. Les Nouvelles étrangères imprimées, en date du quinziesme de Fevrier, ont parlé de ce mariage, & au lieu de dire *Dame Jeanne Marie Per-*

GALANT 273

rault, veuve de Mr le Marquis de Lanmary, grand Echanfon de France, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Reine. Elles ont dit : Mr le Marquis du Palais époufa ces jours paffez dans l'Eglife de Saint Jacques du haut pas, Dame Jeanne Marie Perrault, fille du Marquis de Lanmary, grand Echanfon de France, &c.

L'erreur eft grande, puis-
que le nom de cette Dame
eft Perrault, & que celuy de
feu Mr le Marquis de Lanma-
ry fon époux, eft Beaupoil de
Saint Aulaire.

274 MERCURE

Mr le Marquis du Palais est d'une tres bonne maison, & qui est connuë dans le Royaume depuis le regne de Louis VII. Pere du Roy Philippes Auguste. A la Bataille de Bouvines, un Seigneur de cette grande maison fit des merveilles de sa personne, & jetta, à la teste de la Troupe qu'il conduisoit, une si grande terreur parmy les ennemis, qu'il fit en partie declarer la victoire pour les François. On sçait de quelle importance leur fut ce succès.

Vous me mandez que vous auriez souhaité qu'en vous parlant du mariage de Mr le Vidame d'Amiens, cet article eut esté accompagné d'un peu de Genealogie ; il faut vous satisfaire. Voici ce que vous y pouvez ajoûter.

M^r le Vidame est fils de Messire Charles Honoré d'Albert Duc de Chevreuse, Capitaine, Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde, &c de Jeanne - Marie - Therese Colbert fille aînée de Jean Baptiste Colbert, Ministre &c Secrétaire d'Etat, qu'il épou-

276 MERCURE

fa 103. Fevrier 1667. Charles Honoré d'Albert, Duc de Chevreuse est fils de Louis Charles d'Albert Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy; & de Marie Seguiet, Marquise d'O fille unique de Pierre Seguiet, Marquis d'O Maître des Requêtes de l'Hôtel, sa première femme. Feu M^r le Duc de Luynes estoit fils du celebre Connetable de Luynes, qui fut dans une si grande faveur sous le dernier Regne, Charles d'Albert Duc de Luynes, Pair & Connéta,

ble de France, Grand Faucon-
nier, Chevalier des Ordres
du Roy, Premier Gentilhom-
me de sa Chambre & Gou-
verneur de Picardie, & du
Boulonnois, eut le bonheur
de gagner les bonnes graces
de Louis XIII. qui le com-
bla de ses biens & d'honneur.
Il supplanta le maréchal d'An-
cre. Il servit le feu Roy avec
beaucoup de zele & de suc-
cés, il mourut d'une fièvre
pourprée dont il fut attaqué
en Languedoc, il se fit porter
à Longueville où il mourut
le 15, Decembre 1621. son

278 **MERCURE**

corps fut porté à maille près de Tours qu'il avoit fait ériger en Duché sous le nom de Luynes. En 1617. il avoit épousé Marie de Rohan fille aînée d'Hercule de Rohan, Duc de Montbazou Grand Veneur de France, & de sa première femme Magdeleine de Lenoncourt Dame de Couvray. Elle épousa ensuite Claude de Lorraine Duc de Chevreuse, c'est cette Duchesse de Chevreuse, qui eut tant de part à la confiance de la Reine mere, elle mourut en 1679. ; c'est de ce mariage qu'estoit venu

De Mr le Duc de Luynes. Le Connétable de Luynes étoit fils aîné d'Honoré d'Albert Seigneur de Luynes dans le Comté d'Avignon, qui servit le Roy Henry IV. en diverses occasions avec beaucoup de fidélité. Il eut de Dame Anne de Rodulf son épouse qui estoit une tres-belle personne, le Connétable de Luynes, Honoré d'Albert Duc de Chaulnes, Pair & maréchal de France, Vidame d'Amiens, Seigneur de Pequigny, & de Caineval, qui de Charlotte d'Ailly Comtesse

280. **MERCURIA**

de Chaulnes, eut feu Mr le Duc de Chaulnes mort sans Enfans depuis quelques années. Leon d'Albert fut le troisiéme fils d'Honoré d'Albert, & eut la Lieutenance de la Compagnie des deux cens Chevaux Legers de la Garde du Roy, il fut depuis Duc de Luxembourg, Pair de France & Chevalier des Ordres du Roy ; il épousa Marguerite Charlotte Duchesse de Luxembourg de laquelle il laissa Henry Leon, Ecclesiastique, & Marie Religieuse à l'Abbaye aux bois.

La maison d'Albert ou Alberti est une famille tres ancienne qui s'établit dans le Comtat d'Avignon sous Innocent VI. & qui s'est extraordinairement élevée dans le dernier siecle. M^r le Chevalier de Euyne & le Comte d'Albert sont freres de M^r le Duc de Chevreuse.

Ceux qui m'ont donné les memoires du mariage de mademoiselle de Monchi, se sont trompez en deux articles. Ils ont dit que madame sa soeur se nommoit malherbe, & elle s'appelle manerbe;

Feurier 1704. Aa

ainsi tout ce que j'ay dit par rapport au premier nom ne convient point à cette Dame. mademoiselle de Monchi a véritablement épousé Mr de Blambuisson, mais ce Gentilhomme n'est pas de la maison de Marles, mais du Merle. La premiere de ces deux maisons est à la verité tres-illustre, mais la seconde ne l'est pas moins, & elle est tres-recommandable par une ancienneté de quatre cens ans. La maison du Merle a donné à la France beaucoup d'Officiers de marque dans les ar-

mées de nos Rois , des Chevaliers de l'Ordre du Roy , un maréchal de France ; & la Genealogie de cette maison fut assez connue , lorsque dans son jeune âge Mr de Blambuiffon eut l'honneur d'estre reçu Page du Roy.

Je vous envoie un Discours qui a esté prononcé par le premier Avocat du Roy au Presidial d'Angers , à l'occasion du *Te Deum* chanté pour rendre graces à Dieu de la prise de la Ville d'Ausbourg.

A a ij

MESSIEURS,

Nous avions lieu de croire que cette Campagne si glorieuse de toutes parts estoit finie par le gain de la Bataille de Spire, & par la Conqueste de Landau; mais elle vient d'estre enfin couronnée par la prise de la Ville d'Aufsburg, dans une saison qui n'a paru rigoureuse qu'à ses Habitans vaincus, d'un costé ils ont esté témoins de la foiblesse de cinq mille Allemans deffenseurs de leurs remparts; & de l'autre ils ont éprouvé la valeur d'un grand

Prince qui combat au nom de deux grands Rois qui luy sont unis par les liens du sang, de l'amitié, & de l'intérêt Cette Place qui a esté le Conclave de plusieurs Princes liguez contre la France, l'Espagne & la Baviere est devenuë le séjour agréable de leurs Troupes victorieuses, elles la font presentement repentir de son infidelité, à la honte du General qui s'estoit constitué son garand & son protecteur. Quoy que Louis le Grand n'y trouve d'autres avantages que ceux de la gloire, comme le plus zelé de tous les Princes Chrestiens, &

286 **MERCURE**

le plus juste de tous les hommes :
il s'unit avec Son Altesse Elec-
torale de Baviere , pour en mar-
quer sa pieuse reconnoissance au
Dieu des Armées , elle est infinie.
Elle ne peut néanmoins satisfaire
à la protection visible que le Sei-
gneur a la bonté de donner à tou-
tes ses entreprises , & à celles de
ses Alliés aussi fidel qu'illustre ,
cette impuissance oblige Sa Ma-
jesté d'ordonner à tous ses Sujets
de faire agir leur zele unanime
par des Prières publiques. Il sera ,
Messieurs , célébré demain Di-
manche au desir de la sermone qui
vous en est faite par Mrs Des-

port, les Venerables Deputez
du Chapitre de la Cathedral de
cette Ville, de laquelle Semonce
il vous plaira, Messieurs, nous
donner Acte, & de la demande
quenous vous faisons qu'il soit en-
joint suivant les ordres du Roy,
à toutes les Compagnies Laiques
d'y assister à l'heure & en la ma-
niere ordinaire.

M^r de Midorge, âgé de
vingt-deux ans & deux mois,
fut reçu le 23. Janvier, Con-
seiller au Parlement de Paris,
ayant eu des Lettres de dis-
pense d'âge. Il fit un discours

288 MERCURE

fort éloquent, & répondit pendant une heure avec beaucoup de presence d'esprit, avec toute la capacité possible, à plusieurs questions qui luy furent faites par Mr le premier President, tant sur la Loy dont il avoit fait choix, que sur le Droit François, sur lequel Mr le premier President est tres-severe, ayant dit à ce sujet que ce n'estoit pas la Science des Ecoles qui rendoit un homme capable, mais celle du Droit François; ce qu'il fit entendre de nouveau dans le discours, où il parla

parla du Répondant , dont la justesse des réponses , fit dire qu'il y avoit lieu d'esperer qu'il marcheroit sur les pas de ses Ancestres , dont le nom est si ancien dans la Magistrature. Il est fils de Mr de Mydorge , Conseiller en la Cour des Aides , & de Dame Catherine le Clerc de Lesseville , d'une noble & tres - ancienne famille de Paris , alliée aux meilleures maisons de la Robe , ainsi qu'à plusieurs maisons tres - considerables. Dès l'année 1573. on reçut un Conseiller au Parlement de cette Maison , dans laquelle on comptoit dès le commencement du siecle passé plusieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Malte. Le Conseiller

Février 1704.

B b

290 MERCURE

de cette maison qui vient d'être reçu, a son frere cadet Chevalier de Malte.

On reçut le même jour Conseiller au Parlement Mr Poultier, ci-devant Avocat du Roy au Chastelet. Il a exercé cette Charge avec applaudissement. Il est fils de Mr Poultier, Conseiller Secretaire du Roy.

Je vous envoie un Sonnet qui a esté fait pour le Roy de Suedé; je devrois me servir de cette occasion pour vous faire l'éloge de ce Monarque, puis qu'avant l'âge de dix-neuf ans, il s'étoit déjà acquis une gloire immortelle par les actions & par des faits tres singuliers; mais la matiere est trop belle & trop abondante, & il me reste trop

47 725
GALANT 291

peu de temps & trop peu de
place pour vous en entretenir
icy.

**SUR LE PORTRAIT
DU ROY DE SUEDE.**

SONNET.

*Voicy le Successeur du celebre
Gustave,*

*Qui pour le surpasser fait un illustre
effort,*

*Et qui rend à son gré dans les Plai-
nes du Nord*

*La Victoire constante, & la For-
tune esclave.*

*Des rivages glaces que la Baltique
lave*

B b ij

292 MERCURE

Il sème sous ses pas l'épouvante &
la mort ;

La Parque le respecte, attentive à
son sort ,

Et veille sur ses jours , dans l'instant
qu'il la brave,

~
Inflexible ennemi des vains amu-
semens ,

Ses austères devoirs remplissent ses
momens ;

Il aime les Vertus encor plus que la
Gloire :

~
Mais , ce qui le comblant d'éloges
inouis ,

Gravera mieux son nom au Temple
de Memoire ,

Il est l'Imitateur & l'Ami de
LOUIS.

Mr de la Fosse vient de faire une nouvelle Traduction en Vers François des Odes d'Anacreon. Il a conservé dans sa Version toute la finesse & toute la délicatesse de la Langue Grecque : on y trouve toutes les graces inexprimables qui accompagnent le langage de cette Nation poëte ; les fleurs, les beautez, & les ornemens dont les Vers grecs, sur tout ceux d'Anacreon, sont remplis, se font sentir également dans cette Traduction, qu'il a conservée à son original. Ces mêmes agrémens, ce caractère de tendresse & d'enjouement qui distinguent particulièrement cet ancien Poëte. L'Auteur de cette version l'a dediée à Mon-

Bb iij

294 MERCURE

seur le Duc d'Orleans, qui en connoist parfaitement la finesse, & la delicateffe. On n'avoit encore vû aucune Traduction entiere d'Anacreon en vers François. Mr l'Abbé Regnier en avoit fait une à la verité, qui a esté tres-estimée, mais elle n'est que de quelques Odes seulement; celle de Madame Dacier qui a beaucoup reüssi comprend aussi tout Anacreon; mais elle est en Prose François. Mr de la Fosse est donc le premier qui a traduit tout Anacreon en vers François. Il a cru que d'aussi excellens vers que ceux de ce Poëte ne devoient être traduits qu'en vers, la prose pouvant leur faire perdre une partie de leur beauté. Madame

Dacier n'est pas de ce sentiment, & croit qu'il n'y a que les Traductions en Prose qui puissent estre fidelles. Elle a herité la haine pour la Poësie de son illustre Pere Mr le Févre, qui composa il y a quelques années un *Traité De Futilitate Poëtices*, pour en montrer l'inutilité & même le danger. Mr de Longepierre, connu par plusieurs ouvrages dont le Public a esté tres-satisfait, & par des Pieces de Theatre qui ont esté tres bien reçues, a donné une Traduction des Odes d'Anacreon. Il est inutile de dire qu'elle a esté fort estimée, tout ce qui est sorti de la plume de cet Auteur ayant toujours esté fort applaudi.

B b 

296 MERCURE

Mr de la Fosse parle dans sa Preface de quelques libertez qu'il a pris dans le corps de sa Traduction , & sur tout de celle de s'estre plus attaché au sens qu'au mot du Texte , & d'avoir rempli une Lacune de la quarante-neuvième Ode , qui est la plus longue ; mais elle paroîtra heureuse à ceux qui ont du goust pour la Poësie , qui sentent l'harmonie & ce beau feu qu'on a toujours admiré dans les Odes d'Anacreon. Ce Traducteur donne de tres-bonnes raisons pour justifier la liberté qu'il a prise de ne pas suivre Anacreon dans l'uniformité de ses vers , il a cru avec fondement que les oreilles Françoises qui n'y sont pas accoustumées , auroient de

la peine à s'y accommoder. Il n'a traduit que les cinquante-cinq Odes qu'on attribue sans contestation à Anacteon, il a trouvé les autres si inferieures au genie de ce Poëte, qu'il n'a point voulu les confondre. Toutes ces Odes sont accompagnées de Remarques du Traducteur qui sont tres-judicieuses & pleines d'une grande recherche. On y reconnoist la connoissance qu'il a de l'Antiquité. L'étude qu'il a fait des mœurs & des usages des Grecs & du caractère de son Original. Ces Odes sont suivies de quelques pieces de Poësie de Mr de la Fosse qui ont beaucoup réussi dans le monde. La premiere est une Ode sur la Bataille de la

298 MERCURE

Marfaille, qui fut fort applaudi dans son temps. La Traduction de l'Ydille latine de Buchanan *O formosa Amarylli* & les remarques qu'il a fait sur cette Ydille, ont esté tres-estimées. Le Tombeau de Mr le Marquis de Crequi, auprès duquel il estoit lorsqu'il fut tué à la Bataille de Luzzara, & qui fait la derniere piece de Recueil, a aussi esté tres-applaudi. On ne peut enfin trop louer les ouvrages de Mr de la Fosse, celui-ci a eu un grand succès à la Cour, & personne n'ignore le talent qu'il a pour les Pieces de Theatre, & le cours extraordinaire qu'ont eu en leur temps les Tragedies de *Polixene*, de *Mantius Capitolin*.

nas, & de *Thesée*, dont il est l'Auteur. Quant à ce qui regarde Anacreon, vous sçavez que c'est le plus gracieux Poëte de l'Antiquité, & du plus beau naturel. On prétend qu'il fut l'homme le plus amoureux de son temps.

Je vous parlai le mois passé des cent questions & réponses de Mr l'Abbé Bourdelon, il vient de donner un second Volume au public, qui en contient autant que le premier, ce qui marque le succès de cet Ouvrage, puisque cet Auteur ne l'auroit pas continué s'il n'avoit beaucoup réüffi.

On voit icy depuis quelques jours une nouvelle Histoire de la Chapelle de nos Rois com+

300 MERCURE

posée par Mr l'Abbé Archon Licencié de Sorbonne Chapelain de Sa M. & de M. la Duchesse de Bourgogne, elle se vend chez Nicolas le Clerc, rue Saint Jacques à l'Image Saint Lambert. L'ouvrage est dédié au Roy, Mr Archon n'est pas le seul qui ait écrit l'Histoire de la Chapelle des Rois. Vincentius Turretus Chapelain de Philipès IV. Roi d'Espagne fit un Traité Latin de la Chapelle des Rois Catholiques, Dutillet & Fauchet en ont parlé en passant. Mr Frison dans son *Gallia purpurata*, & Mrs de Sainte Marthe dans le *Gallia Christiana* en ont encor parlé. Mr Rouillard Avocat en Parlement, fit au commencement

du dernier siecle un Traité qui regardoit cette matiere. M^r l'Abbé du Peyrat Aumônier d'Henry IV. & de Louïs XIII. est celui qui a traité avec plus de preeision de cette matiere. Son *Histoire Ecclesiastique de la Cour* fut tres-estimée. Mr d'Archon a pris de tous ces Auteurs ce qu'ils avoient de meilleur, & les a passé de bien loin, puis qu'il a interé dans son Histoire tout ce qui pouvoit avoir une liaison naturelle avec l'Histoire de l'Eglise de France. L'Auteur n'a'encor publié que la premiere partie, qui contient l'Histoire de la Chapelle des Rois de la premiere & de la seconde race. La premiere partie renferme deux Livres. Le premier, gar-

302 MERCURE

de la premiere race qu'il commence, comme on peut le juger, au Roy Clovis, il finit ce premier Livre par la remarque qu'il fait sur Saint Vulfraun, un des Ecclesiastiques de la Chapelle du Roi Thierry III. ce Saint estoit de Milly, en Gastinois, & fils d'un des premiers Officiers du Roy Dagobert, il fut Archevêque de Sens. Tavollus qui a recüeilli les Vies des Archevêques de Sens, en parlant de lui dit: *divinis officiis in Palatio perfectus erat.* Mr Archon a eu moins de peine pour écrire l'Histoire de la Chapelle des Rois de la seconde race, plusieurs Auteurs en ayant parlé avant lui. Folrad Abbé de Saint Denis fut

grand Chapelain de Pepin, & alla à Rome pour obtenir du Pape la deposition de Childeric. Cette Histoire est écrite avec beaucoup de pureté.

Le sieur Ribou qui vend le *Nouvel Anacreon*, debite encor une *Nouvelle Grammaire de la langue Espagnolle*, qui est tres-estimée des connoisseurs, Mr. Perger Secretaire Interprete du Roy pour les langues étrangères, Espagnolle, Italienne & Allemande en est l'Auteur. La *Grammaire Allemande* qu'il donna, il y a quelques années, lui a fait beaucoup d'honneur; on doit juger par le succès qu'elle eût de celui que doit avoir cette *nouvelle Grammaire Espagno*

304 MERCURE

le. Elle est dédiée à Mr le Marquis de Champlay ami de Mr Perger. Après un détail exact de tous les mots François rendus en Espagnols, & rangez suivant l'ordre alphabetique l'on trouve une centaine de Contes fort divertissans que Mr Perger donne dans les deux langues. Ces cent petites Historiettes tiennent la moitié du Livre. La naïveté qui doit estre naturelle aux Ouvrages de cette nature regne dans ces Contes. Mr Perger y a semé plusieurs moralitez. Le troisième Conte regarde un C... & est assés rejoüissant. Le dernier est sur le fruit de l'aumône que l'Evangile promet au centuple. L'exemple qu'on en rapporte

est fort touchant , il regarde un Payen qui avoit épousé une Chrestienne , laquelle lui prêcha tant la necessité de l'Aumône , & la promesse du centuple que fait J. C. à ceux qui la feront , qu'entraîné par cette esperance , il distribua une partie de ses biens aux pauvres , & en fut recompensé d'une maniere singuliere. Mr Perger conte fort agreablement , & il entre beaucoup dans le caractere de la langue Espagnole dont il cōnoit toute la force & toute la noblesse. Il a beaucoup voyagé , ainsi qu'il marque dans sa Preface , c'est le veritable moyen d'apprendre les Langues étrangères.

L'Auteur des Essais de lit-

Fevrier 1704. CC

306 MERCURE

terature a changé de Plan, & au lieu de parler indifferemment des Auteurs de tous les siècles, ainsi qu'il a fait pendant les dix-huit mois qui se sont écoulés depuis la naissance de son Ouvrage, il vient de prendre une méthode qui est plus du goût des Sçavans, & qu'on lui a conseillé de suivre. Il parcourra par ordre tous les siècles, il donnera deux Essais pour chaque siècle, & dans chaque siècle il donnera l'Extrait des Auteurs rares & inconnus.

L'essai de Janvier, qui est celui par où il a commencé à exécuter son nouveau Plan, contient les Auteurs du siècle de J. C. auquel il destine aussi

l'Essai de Fevrier ; si on juge du succès de ce nouveau plan par le choix des Auteurs, qu'il a fait dans le mois de Janvier, on aura lieu d'être content des Essais qui suivront.

Le 4 de ce mois le Pere Bernard Carme des Billettes prêcha à la Paroisse de Versailles, un des trois Sermons des Prieres de quarante heures, l'on admira la force de son discours & la beauté de ses termes. Il finit par un compliment adressé à M. Hebert Curé de Versailles nommé à l'Evêché d'Agent. Je vous l'envoie tel que je l'ay reçu d'une personne qui l'a retenu.

Vous voila, Monseigneur, revêtu d'une gloire à laquelle

Cc ij

308 MERCURE

vous n'aspiriez pas. Vous ne la devez qu'à votre mérite. Si Sa Majesté a crû vous faire honneur, Elle n'a pas prétendu vous faire grâce, la place que vous occupiez n'a servi qu'à faire connoître celle que vous méritiez d'occuper. Elle suffisoit pour vous faire admirer, mais elle ne suffisoit pas pour exercer l'étendue de votre zele.

Heureux les peuples qui vous ont en pour Pasteur de leur Ame, plus heureux ceux qui vont vous posséder comme Prince de l'Eglise. Le pauvre va trouver dans votre abondance une ressource abondante à sa misere, l'affligé de touchantes consolations dans ses chagrins, la vertu y va triompher, le vice y va être confondu.

Illustres Habitans de cette Ville

GALANT 309

honorés par la presence du plus grand Roy du monde , vous perdez un saint Prêtre , un vigilant Pasteur , un amy , un protecteur , un pere , mais consolez-vous , il ne va recueillir que ce que tant de fois vous avez dit qu'il meritoit. Cedez à sa gloire ce que vous devez à ses vertus , il vous a aimé present , absent , il ne vous oubliera pas , en travaillant au salut de ses Peuples il pensera au vobtre , dans l'esperance de vous revoir tous ensemble dans la gloire que je vous souhaite.

Ce compliment a esté si fort goûté , que chacun s'est empressé d'en avoir des copies.

Voici encore quelques Articles de morts.

310 MERCURE

Dame Marguerite de Barentin mourut en cette Ville le 8. de ce mois, âgée de plus de soixante-dix sept ans. Elle estoit veuve en premieres nôces de Messire Charles de Souvré, Marquis de Courtenvaux, premier Gentilhomme de la-Chambre du Roy, & Pere de Madame la Marquise de Louvois; & en secondes nôces de Messire Urbain de Laval, Marquis de Boisdaphin. Cette Dame étoit fille de Messire N... de Barentin, Conseiller du Roy & President en la Chambre des Comptes, & sœur de Mr de Barentin President au Grand Conseil & pere de Mr de Barentin Gouverneur de Dunkerque. La maison de Barentin est ancie-

GALANT 311

ne dans la Robe, & elle a donné des Officiers au Parlement de Paris, dès le commencement du seizième siècle. Mr le Marquis de Courtenvaux premier époux de cette Dame, estoit fils de Mr le Marquis de Souvré, qui avoit esté Gouverneur du feu Roy Louis XIII. La Maison de Souvré est illustre & ancienne, elle a donné un grand Prieur de France à l'Ordre de Malte dans le dernier siècle : elle finit en la personne de Madame la Marquise de Louvois, qui a eu trois fils de feu Mr le Marquis de Louvois. Mr le Marquis de Courtenvaux, époux de Dame N. . . d'Estrées, sœur de Mr le Maréchal de Cœuvres. Feu Mr le Marquis de

312 MERCURE

Barbezieux , Secretaire d'Etat , qui avoit déjà épousé en premières nôces Dame N. . de Crussol d Uzés, dont est venuë une fille , & en secondes Dame N... d'Aligre , dont sont sorties deux filles. Le troisiéme fils de Mr de Louvois est Mr le Marquis de Souvray , qui a épousé Dame N... de Pas de Feuquieres , fille unique de Mr le Comte de Rebenac. La Dame dont je vous apprens la mort épousa en secondes noces Mr le marquis de Boisdaphin , fils du feu Maréchal de Boisdaphin. Personne n'ignore que la maison de Laval est une branche de celle de Montmorenci.

Dame Marie Dagueffeau ,
sœur de Mr Dagueffeau Con-
seiller

seiller d'Etat, veuve de messire Claude du Houffay, Conseiller du Roy en ses Conseils, Chancelier de feu Son Altesse Royale monsieur Duc d'Orleans, est aussi decedée. La pieté de cette Dame a toujours esté d'une grande édification dans sa famille, & parmi les personnes qui l'approchoient, & elle est morte dans les sentimens dans lesquels elle a toujours vécu. Sa maison est alliée aux meilleures maisons de la Robe, & aux plus considerables de l'Epee. N... Daguesseau fille du Conseiller d'Etat & sœur de Mr le Procureur General, est veuve de Mr le Comte de Tavanés, aîné de l'illustre maison de Saux, & petit fils du maréchal

Fevrier 1704.

D d

314 MERCURE

de Tavanès. Cette maison estoit déjà connue dans le seizième siècle par ses emplois & ses alliances. La maison du Houffay est aussi fort connue, elle a produit de grands sujets. Jérôme du Houffay fut au commencement du dix-septième siècle, un modele de la plus haute vertu dans l'Ordre des Bernardins; il avoit beaucoup écrit, mais ses papiers furent dissipés, & il ne resta de ses manuscrits qu'un Commentaire sur le Prophete Jeremie.

Mr le Marquis de Montbron, Colonel du Regiment Dauphin, & fils de Mr le Comte de Montbron, Lieutenant General des Armées du Roy & Gouverneur de Cambrai, est mort

A. Ulm, de la petite verole. Il avoit obtenu la survivance du Gouvernement de son pere en consideration de ses services & de ceux de son pere. La maison de Montbron est de la Province de Poitou, où elle tient un rang considerable depuis plusieurs siecles, Charles de Montbron se trouva à la Bataille de Poitiers, où il combattit vaillamment à la vuë du Roy Jean, auprès duquel il fut tué dans le moment que ce Prince infortuné fut pris. Il s'estoit déjà trouvé à la Bataille de Crecy, où il eut l'honneur de combattre contre le Roy d'Angleterre Edoüard III. qui lui donna mille éloges après la Bataille, en presence de toute l'Armée.

D d ij

316 MERCURE

Angloise. Philippes de Montbron, filleul de Philippes le Bon, Duc de Bourgogne, acquit aussi beaucoup de réputation dans les armes.

Messire Honoré Irenée Perlan, Prestre Chanoine de l'Eglise de Paris, & Principal du College de Fortet, dont un Chanoine de l'Eglise Cathedrale est ordinairement Principal, est mort de la petite verole. Mr l'Abbé Perlan estoit fort considéré dans son Chapitre. Il étoit homme de merite, & entendu dans les affaires. Il estoit bon Theologien & excellent Canoniste; mais ce qui le distinguoit encore plus que toutes ses autres qualitez, estoit une pieté solide, dans l'exercice de laquelle

il a esté constant jusqu'au dernier soupir, Il est mort à la fleur de son âge , & dans une grande soumission aux ordres du Seigneur. Il avoit le talent de la Parole , & il Prêchoit avec beaucoup de succès. Mr l'Abbé Perlan estoit fils de feu Mr Perlan , Avocat General de la Cour des Monnoyes , qui l'avoit fait élever avec beaucoup de soin. Cet Abbé demouroit au College de Fortet , dans la Montagne Sainte Geneviève , d'où il alloit cependant à tous les Offices de son Eglise , avec une exactitude remarquable.

On s'est trompé dans les Nouvelles publiques du 26. Janvier dernier , en parlant de la

D d iij

318 MERCURE

mort de Dame Jacqueline d'Aubuffon de la Feuillade, Marquise de Lanmary, en disant qu'elle mourut au Chasteau de Lanmary en Picardie, au lieu de dire en Perigord. Il est sûr que Lanmary est en Perigord, & même assez près de Perigueux Capitale de la Province.

Cette Dame estoit fille de Georges d'Aubuffon, Comte de la Feuillade, & d'Olimpe Grain de Saint Marsault. Elle avoit épousé en premieres noces Philibert de la Roche-Aymon, Marquis de Saint Mexant, dont est venuë Anne de la Roche-Aymon, Comtesse de Lanmary, mere de feu Mr le Marquis de Lanmary, grand Echançon de France, Capitaine-Lieu,

tenant des Gendarmes de la Reine, qui mourut à Casal Major le 22. Juillet 1702; de Mr le Chevalier de Lanmary, qui est actuellement à Malte, où il sert sur les Galeres de la Religion; de Madame la Marquise de Giversac, & de Madame l'Abbesse de Ligueux. Jacqueline d'Aubusson de la Feuillade, qui donne sujet à cet Article, a épousé en secondes nôces François de Beaupoil de Saint-Aulaire, Marquis de Lanmary, duquel mariage il n'y a point eu d'enfant.

Je devrois ajouter icy la mort de Mr le Marquis de Sebville, & celle de Mr le Marquis de l'Hôpital, ainsi que celle de

D d iiii

Me la Comtesse de Montmege ; mais j'ay tant de choses à vous en dire, que je suis obligé de réserver ces articles pour le mois prochain, & ce que j'ay à vous dire de la Famille de Mr de Mascaron Evêque d'Agen, dont je ne vous ay point parlé en vous apprenant la mort de ce Prelat.

Vous avez vû dans ma Lettre du mois dernier des details de tout ce qui s'est passé dans les actions où Mr de Vendôme a battu les ennemis pendant leur marche pour joindre Mr le Duc de Savoye ; mais vous n'avez trouvé dans cette Lettre aucun detail de la marche des deux Armées ; c'est une chose bien digne de votre cu-

riofité & de celle du Public, & qu'il seroit difficile de bien ſçavoir ſi Mr le Duc de Vendôme ne s'étoit donné la peine d'en faire une Relation en maniere de Journal. Ce morceau d'Histoire merite d'être ſçû, & d'être conſervé. Il a eſté recherché avec beaucoup d'empreſſement, & l'on en a fait un grand nombre de copies, je puis vous aſſurer que tous ceux du métier qui ont commandé des Armées ont approuvé la marche de Mr de Vendôme, & ont donné de grandes louanges à ce Prince. Voici la Relation qui a couru ſous ſon nom.

322 MERCURE

A Asti , ce 20. Janvier

1704.

Vous ne devez pas estre surpris que j'aye esté si long-temps sans vous écrire ; puisque vous sçavez que nous avons marché pendant vingt-cinq jours. A present que j'ay un peu plus de repos , je vais vous compter toute nostre marche , & les mouvemens que les ennemis ont fait pour m'obliger à porter toutes mes Troupes du costé du Mincio , quoique je n'aime pas à me faire valoir ; je crois cependant être obligé de dire la verité , & de vous faire envisager tous les embarras que j'ay eu , dont les principaux

Échappent à la connoissance de ceux qui ne sont pas sur les lieux.

Vous sçaurez, pour prendre la chose d'un peu loin, qu'après avoir établi icy mes quartiers, je receus ordre du Roy de me rendre à San Benedetto, je me mis en chemin le 4. Decembre, & n'y arrivay que le 17, aiant été obligé de séjourner quelques jours à Milan, m'y estant trouvé un peu indisposé. Le 16. en m'embarquant à Casal Major, j'appris que les ennemis passoient à Ponte-Molino, & qu'ils vouloient marcher vers le haut Mincio, le 17. en m'embarquant à Guastalle j'eus la confirmation de cette nouvelle, on marquoit de plus que les Vénitiens

324 MERCURE

ciens faisoient retirer tous les bestiaux & tous les meubles du plat País dans les lieux fermez, & que certainement l'Armée de l'Empereur alloit marcher au Mincio. Il n'y a sorte de chose que le Comte de Starembetg n'ait fait pour me faire prendre le change ; il a fait assembler de l'Artillerie à Ponte-Molino, & a fait du Bisquit du costé de Lignago ; sur toutes ces nouvelles, aiant appris que la plus grande parrie de nos Troupes estoient deja sur le Po prêts à le passer, je manday à Mr de Bezons d'en renvoïer la plus grande partie à Reggio & à Carpi, & de n'en laisser qu'un certain nombre sur le Mincio & à Mantoüe ; parceque j'é-

tois peur que les ennemis vou-
loient nous tromper , & que s'ils
avoient à passer , ce seroit du
costé du Carpi.

J'arrivai le 17. Decembre de
bonne heure à San Benedetto. Le
24 au soir , toutes les nouvel-
les me confirmerent toujours la
marche des ennemis du costé du
mincio , sans que cela m'obli-
geât à rien deranger de ma pre-
miere disposition ; le 25. en sor-
tant de la messe de minuit , je
fus averti par tous nos Postes
de la Sechia , qu'on entendoit
du bruit , & qu'il se faisoit un
mouvement dans l'Armée des
ennemis , & le 25. au matin ,
aïant abandonné plusieurs po-
stes qu'ils occupoient sur la Sec-
chia , je ne doutai plus qu'ils ne

326 MERCURE

passassent à la Concorde, ce qui me fit prendre le parti de m'en aller en diligence à Carpi joindre les Troupes à qui j'avois donné ordre d'y marcher la nuit auparavant, au premier avis que j'eus du mouvement de leur Armée; & comme je voulois estre éclairci de leur nombre, je donnai ordre au Marquis de Vaudrai que j'avois laissé à San Benedetto d'attaquer quelques Guez près de Bondanella, & de me rendre compte de la résistance qu'il y trouveroit.

L'Armée ennemie campa le 25. au soir à deux mille de Carpi, entre le Chasteau de la Lame & Courtille, & par toutes les nouvelles que j'eus pendant la nuit, j'appris que ce Corps

estoit composé d'un assez grand nombre de Cavalerie, mais qu'il y avoit tres-peu d'Infanterie ; je trouvay assez de vrai-semblance à cela, ne pouvant m'imaginer que l'Armée de l'Empereur partist comme une Caravane de derriere la Secchia, pour aller en Piémont. Sur ce principe je me mis en marche de Carpi, le 26. au matin avec 6000. hommes & six pieces de canon, pour joindre à Solieres Saint Fremont, à qui j'avois ordonné de me venir joindre avec la plus grande partie de la Cavalerie & de l'Infanterie de la garnison de Modene. Il falloit pour cette jonction passer la Lame, ce que je fis sur un Pont de pierre à un mille de

Carpi, je marchay à la teste avec vingt Compagnies de Grenadiers, lesquelles avoient déjà passé cette riviere, & comme il faisoit un grand broüillard je me trouvoy à la demi portée du fusil de l'Armée des ennemis, laquelle marchoit sur deux colonnes, l'une de Cavalerie & l'autre d'Infanterie. Je pris sur le champ le parti de faire repasser la Lame aux Grenadiers, ce qui se fit en bon ordre, & sans que les ennemis nous suivissent. Aussi-tost après je me mis en bataille, ce ruisseau devant moy, & les Ennemis firent la même chose de leur costé, & voyant que les Ennemis estoient entre Saint Fremont & moy, je lui manday de m'en-

voyer ses Troupes par Rubieres, & de s'en retourner à Modene, lefdites Troupes me joignirent à l'entrée de la nuit sous les ordres de Mr le Marquis de Sezanne.

Les Armées demeurèrent en presence jusqu'au 27. à neuf heures du matin à la portée du fusil, & cependant il ne s'y passa rien que quelques coups de canon tirez de part & d'autre.

Pendant que nous estions en presence j'eus tout le temps de reconnoistre que l'Armée ennemie estoit fort superieure à la nostre, ce qui m'obligea d'envoyer en diligence à San Benedetto pour faire marcher encore des Troupes, avec ordre

Fevrier 1704.

E c

330 MERCURE

de me venir joindre à Saint Martin d'Est , que je comptois de laisser derriere moy , ayant resolu , quoi que je me vist inferieur , de gagner Rubieres , & de disputer aux ennemis le canal de Carpi.

L'Armée ennemie le 27. à dix heures du matin , commença à marcher par la gauche , & nous par nostre droite. Je détachay devant moy de la Cavalerie & des Grenadiers pour occuper les Postes qui se trouveroient sur le Canal de Carpi , je suivis avec la teste de l'Armée. Lorsque je fus au Moulin de Pausan , ou la Lame passe sous le Canal de Carpi , j'appris que nos Troupes que j'avois détaché devant moy , n'avoient

pû arriver assez tost à Campogajan , & que les ennemis venoient de s'en rendre maistres. A l'égard de cet Article , je vous diray que peut-estre nos Troupes auroient pû faire plus de diligence ; je ne sçai de qui c'est la faute , mais je sçai bien que ce n'est pas la mienne. Voyant donc les ennemis maistres d'un passage sur le Canal de Carpi , & d'un Chastou qu'on ne peut prendre qu'avec du canon , & ne pouvant plus gagner Rubieres , je pris le parti de gagner Saint Martin d'Est , & j'y marchay avec toute la diligence possible , avec huit Escadrons , & la teste de mon Infanterie , le centre & l'arriere-garde estant encore de l'autre

E c ij

costé de la Lame , si-tost que je fus à un mille de Saint Martin , où le país est tres-ouvert , ma Cavalerie qui estoit sur ma gauche , se trouva à la vuë de l'avantgarde des ennemis , à deux portées de fusil , & j'entendis en même temps leurs tambours ; cela m'obligea ne voülant point combattre , & sur tout dans un país aussi ouvert que celuy-là , de me rejeter dans les défilez , & de repasser la Lame , & de me rapprocher du reste de mes Troupes , ce mouvement se fit dans tout l'ordre possible ; & quoi que les ennemis eussent là prés de mille chevaux . ils ne nous suivirent point. Lorsque je vis que je ne pouvois arriver à Saint Martin

d'Est, je changeay le Rendez-vous que j'avois donné aux Troupes de San Benedetto, & je leur manday de m'attendre à Corregio qui est une Place à nous; j'envoyay aussi ordre à Mantouë de m'envoyer des Troupes pour me joindre à Reggio. Nous passâmes la nuit au moulin de Pausan, & je vins le 28. avec l'Armée à Carpi; le 29. nous allâmes au Moulin de la Rotta, & le 30. nous campâmes sous Reggio au de-là du Crostollo, où il nous joignit un bon nombre de Troupes, & je me vis en estat & en force pour pouvoir combattre les ennemis. Depuis ce jour-là nous arrivâmes tous les soirs dans le Camp qu'ils avoient quitté le matin.

334 MERCURE

& nous n'avons pû joindre leur arrieregarde qu'à Lestrabelle. Je ne vous diray point ce qui s'y est passé, puisque vous l'avez déjà sçu ; mais il est certain que si le Chasteau de Lestrabelle avoit tenu dix heures de plus, l'Armée des ennemis auroit reçu un échec considerable, & n'auroit pû éviter de perdre tout son canon & ses bagages. De Lestrabelle nous marchâmes à Vogueras, où j'appris en arrivant que les Ennemis avoient passé la Scrivia à Castelnovo, comme cette riviere estoit grosse, qu'il me fallut du temps pour y faire un Pont, & que de plus estant fort inferieur en Cavalerie, il ne me convenoit pas de combattre dans les

Plaines d'Alexandrie, qui sont comme celles de Champagne, je pris le parti de ne plus suivre les ennemis, & je marchai le lendemain à Tortone, & le jour d'après à Serravalle, & ensuite à Cabriata, où je fis faire un Pont sur l'Orba, qui est une riviere fort difficile, & que les ennemis avoient passée à six mille sur ma droite. Le 11. j'arrivay à deux heures après midy toujours tenant les Montagnes à la vûe de Castelnovo de Bormia; j'attaquay l'arrieregarde des ennemis au passage de cette riviere. Je ne vous parleray point de ce qui se passa à cette action, puisque vous l'avez déjà sçu.

Le 12. je vins camper à Castel

336 . **MERCURE**

Spino , & j'envoyai ordre de remonter à Castellazzo, le Pont que nous avions sur la Bormida, près d'Alexandrie, il fut achevé le 13. au soir , nous passâmes dessus le 14. au matin , & vinmes camper à Corticelli , & le lendemain près d'Asti , où se joignirent six mille hommes des troupes qui étoient aux ordres de mon frere , & que je lui avois mandé de tenir prêts. Le 16. je me mis en marche , & vint camper à Costiolle, comptant de pouvoir encore tomber sur les Ennemis au passage du Tanaro , lesquels depuis la Bormida avoient pris le chemin d'Acqui , & celui de Canelli , mais nous les manquâmes de dix heures par l'extrême diligence qu'ils

qu'ils firent , ayant passé le Tarnaro partie à Albe , partie à Gouvon ; nous fûmes obligez de finir là nostre poursuite, qui a esté , ce me semble , assez longue. Je sejourney le 17, & le 18. je fis marcher toutes les troupes dans les quartiers que je leur ay destinez. Je crois devoir faire remarquer que les Ennemis étoient preparez pour cette marche il y a quatre mois, & quoique nous n'y fussions pas preparez , nous les avons joint, & l'armée n'a manqué ni de pain , ni des autres choses necessaires , quoique nous ayons marché pendant 19. jours sans discontinuer. Cette marche a commencé le jour de Noël , & n'a fini que le 19. Janvier ; pen-

Fevrier 1704.

Ff

dant tout ce temps-là l'armée n'a eu que deux jours de sejours. J'ay cru que vous ne feriez pas fâché que je vous fisse le détail d'une marche si singuliere, & que je crois sans exemple, sur tout dans une saison comme celle-ci. Si j'ay manqué à quelque chose, je me soumet de tout mon cœur à la censure du public, & s'il approuve ma conduite, je ne luy demande aucune louange.

Nos quartiers s'étendent d'ici au Pô, à la veuë de Veruë; de l'autre costé du Pô, ils vont jusqu'aux Vallées de la Sezia; nous occupons outre cela Acqui, jusqu'à Alexandrie. A juger sainement de la perte des Ennemis pendant

Cette marche , on peut , sans exagerer , la faire monter à six mille hommes , mille Chariots d'équipages ou de vivres , & plus de quatre mille bœufs. Nous avons au moins trois mille prisonniers. Voila au juste, le recit de ce qui s'est passé.

Cette Relation est écrite si naturellement , que la verité y paroist toute nuë; je dis, toute nuë , parce que Mr de Vendôme auroit pû y faire valoir beaucoup de choses qui font à sa gloire. La modestie de ce Prince a même esté si grande, qu'il a évité de parler des trois rencontres où les Ennemis ont esté battus, & ont fait de gran

F f ij

des pertes, ayant supposé qu'on les sçavoit, pour n'estre point obligé d'entrer dans des détails dont il n'auroit pû parler sans dire des choses qui auroient tourné à sa louange.

Quelques jours après la jonction des troupes Allemandes avec celles de Savoye, le bruit se répandit icy que Mr de Vendôme avoit esté poussé par les Ennemis, mais il ne courut aucun détail de cette nouvelle, & l'on n'a rien donné au public de ce qui se passa immédiatement après la jonction dont je viens de vous parler. Il estoit à présumer que Mr de Savoye tenteroit quelque chose pour faire croire à toute l'Europe qu'il estoit en estat de battre Mr

GALANT 341

de Vendôme. Vous verrez dans la Lettre qui suit , ce que ce Prince fit , c'est la seule Relation qu'on en ait vû icy , elle est écrite par un homme digne de foy , & bien instruit de ce qu'il mande.

A Asti ce 28. Janvier 1704.

Nous avons crû ces jours cy estre obligez de donner bataille , quoique fort inferieurs aux Ennemis , & ce n'est que la fermeté de Mr le Duc de Vendôme & sa manœuvre , qui ont empêché les Ennemis de profiter d'un avantage qu'ils ne trouveront jamais. Mr le Duc de Savoye ayant laissé establir nos quartiers , & voyant que nos troupes estoient fort dispersées ,

Ef iij

342 MERCURE

s'avança avec huit bataillons & trois Regimens de Cavalerie ou Dragons à Meruzingue, laissant un corps à Coconato, & ayant l'armée de l'Empereur en seconde ligne, dans les montagnes qui vont à Verrue; son dessein estoit de s'emparer de Villadratis, & d'aller delà à Moncalvo, ce qui nous auroit osté entierement la communication de nos quartiers & de Casal, & le bloquoit en faisant pousser l'armée de l'Empereur au Pont d'Asture. Mr le Duc de Vendôme prit le parti de faire avec peu de troupes, ce qui auroit pu paroistre tres-difficile à un gros corps; il fit d'abord occuper Villadratis par Mr de Vaubecourt & se posta à Rinco avec des détachemens, pour y attendre les troupes qu'il faisoit venir de

toutes parts, ces postes arrêterent tout court Mr le Duc de Savoye, à quoi nous ne nous attendions pas, de donner le temps aux troupes d'arriver. Nous sommes restez cinq jours en présence croyant tous les jours avoir une affaire, & effectivement nous l'aurions eue hier, si Mr de Savoye n'avoit eu la precaution de decamper la nuit pour nous cacher sa marche, nous marchâmes pour charger son arrieregarde; mais les Ennemis se retirerent avec tant de precipitation, qu'il nous fut impossible de les joindre; ils ont tous passé le Pô à Verrae pour se jetter du costé de Verceil, ce qui nous oblige de changer tous nos quartiers, & Mr de Vendôme de se mettre à Casal, qui est à présent son centre. L'expédition de Mr de Savoye

E f i i i j

344 MERCURE

consiste à avoir pillé & brûlé quelques Castines du Montferrat; mais nous sommes gens d'honneur, & nous sçavons rendre au centuple. Je suis à Asti, à présent; mais je retournerai incessamment à Casal; nous avons un peu souffert dans nostre petite Campagne, car nous n'avions aucun équipage, de sorte que nous avons esté huit jours par un grand froid sans quitter ni les bottes ni les habits.

La fatigue ne rebutant point les François, ils firent, après avoir essuyé toutes celles dont je viens de vous parler, les conquestes suivantes.

Au Camp de Buonporto, le 30.
Janvier 1704.

CE que les Ennemis pendant que tout ce Pays estoit dégarny de Troupes, ont eu bien de la peine à prendre en six jours, ne nous en a qu'un de marche. Mr de Saint Fremont arriva hier à Modene avec les Troupes destinées pour y rester en garnison, & ayant appris des Reggio, que sur le bruit de son arrivée, ils n'avoient osé attaquer Pontalto sur la Secchia qui n'est qu'un retranchement de pallissades, devant lequel ils s'estoient avancez, crut qu'il estoit inutile d'attendre le reste des détachemens des garnisons de Mantoue & de San-Benedetto, & s'est mis ce matin en marche avec en-

246 MERCURE

viron deux mille hommes de pied ;
commandez par Mr le Comte de Se-
zanne & par Mr le Comte Dautrey
Colonel de Vauge , & cinq cens
chevaux commandez par Mr le Com-
te d'Estrades , Mr le Comte d'Uzès
& Mr d'Inteville, & quatre petites
pieces de canon qui devoient estre
suivies de quatre plus grosses , mais
elles n'ont pas esté necessaires. En
arrivant à la Bastia , il a fait
faire un Pont sur le canal , sur le-
quel Mr le Comte Dautrey avec les
Regimens de Soissonnois , Ponthieu ,
Solre & Vauges , passerent ; les
Grenadiers gagnerent les maisons
sur le bord du canal , d'où ils voyoient
dans les retranchemens des Enne-
mis , & sur un autre Pont qu'on fit
à la droite au moyen d'une barque
que les Paysans nous enseignèrent.

GALANT 347

Mr le Comte de Sezanne passa avec le Regiment Royal, la Marine, & celui de Bretagne. Les ennemis se voyans pressez de tous costez, & ayant voulu inutilement s'opposer au dernier Pont, prirent le parti de se retirer, mais ils furent suivis si vivement que Mr le Comte Dautrey entra dans le temps qu'ils sortoient, & fit 75. Prisonniers, parmi lesquels il y avoit trois Officiers, en tua une vingtaine, & prit un Drapeau.

Mr le Comte de Sezanne de son côté & la Cavalerie tomberent aussi sur ceux qui formoient leur arrieregarde, dont il y eut plusieurs d'écharpez par la Cavalerie qui se débanda sur eux, & qui fit aussi beaucoup de prisonniers. On en avoit déjà rassemblé 117. lorsque nous sommes partis

348 MERCURE

*de Bastia à midy. Mr de Saint Fre-
mont avoit trop bien commencé pour
en demeurer là , il fit marcher tant
à droit qu'à gauche du canal , droit
à Buonporo, & se fit suivre par sa
Barque qu'il joignit en chemin à une
autre pour estre en estat de se faire une
communication. Quelques troupes
de Cavalerie parurent au delà dudit
Canal , qui se mirent le cul dans
des maisons , protégées du feu des
vetranchemens. Les ennemis tirerent
du canon & beaucoup de mousque-
terie sans effet ; il crut qu'ils vou-
loient se mieux deffendre qu'à la
Bastia , & attendit son canon pen-
dant qu'il faisoit faire son Pont ;
après quoy il fit sa disposition par
la droite en deçà du canal & or-
donna aux Dragons à pied & aux
Grenadiers de se saisir des maisons*

GALANT 349

qui découvroient à revers les ouvrages des ennemis, ils ne l'attendirent pas, & se sauverent par un Pont qu'ils avoient sur le Panaro, qu'ils ne purent assez rompre pour empêcher les Grenadiers de les suivre, la Cavalerie même se joignit aux Grenadiers, lorsque le Pont fut raccommodé, mais le temps qu'on fut obligé à se faire des passages & à abattre les Ponts-levis, fit gagner beaucoup d'avance aux Ennemis. On les a poursuivis cinq mille durant, & si la nuit n'estoit survenue, malgré la lassitude dont devoient estre nos Troupes, on seroit tombé dessus; on n'a pas laissé d'en prendre & d'en tuer plusieurs & de ramener deux chariots d'Artillerie chargez de poudre & de plomb. Ils avoient enterré quantité de muni-

350 MERCURE

tions à Buonporto, & de six piéces de canon qu'ils avoient, ils en ont jetté quatre dans la riviere. Tout cela n'a coûté qu'un Capitaine de Ponthieu & un Grenadier tué, deux Officiers & deux Soldats seulement ont esté blessez. Mr de Perry faisant la Charge de Major general, a en un cheval de tué sous luy, & Mr le Comte d'Uzès un de blesé. Il y avoit quatre cens hommes dans la Bastia, & trois cens dans Buonporto.

Voilà ce que porte la Lettre qui a le mieux détaillé ces actions; on ne peut donner trop de loüanges à Mr de Saint Fremont, qui dès le soir qu'il arriva à Modene, fit ramasser des Chevaux & des Bœufs pour changer ceux qui avoient ame-

né son Artillerie , & se remit en marche dès le lendemain 6. heures du matin. Il avoit mandé dans la route à Mr de Pralin que si de San Benedetto & de Governello , on entendoit tirer à Modene neufs coups de canons, il passa le Mincio à onze heures du matin que Mr Seuil passast la Secchia , & que lui à la même heure il marcheroit vers la Bastia & le Panaro , ce qui aiant esté heureusement executé , a esté cause du succès dont vous venez de voir le detail ; Mr le Comte d'Uzez , Mr de Perri , & Mr le Comte d'Autrey se sont aussi fort distinguez en cette occasion , & les deux premiers ont eu leurs Chevaux tuez sous eux. Mr le Comte d'Angennes

352 **MERCURE**

Colonel du Regiment Roïal de la Marine entra le premier dans la Bastia. Toutes nos Troupes, après leur retour dans ces postes, & dans tout le païs de Mondene reçurent mille bons traitemens des Habitans, qui leur marquerent, & la joye qu'ils avoient de les revoir, & la peine qu'ils avoient soufferts du sejour que les Allemands avoient fait chez eux ; il en coûta aux Allemans tout ce qu'ils en avoient tiré du Païs, en les rançonnant, & tout ce qu'ils avoient pillé, c'est-à-dire beaucoup ; car ils font en peu de temps de grandes executions de cette nature.

On doit remarquer une chose bien digne des François, &

de l'attention du General qui les commande en Italie. On avoit concerté pour faire diversion, de faire le même jour, & dans le même temps, qu'on attaqueroit la Bastia & Buon-Porto deux autres entreprises. Mr le Comte de Praslin passa le Mincio pour inquiéter & arrester les ennemis, & s'avancant vers Ostiglia, alla jusques aux Tours de Sarravelle. D'un autre costé Mr de Seuil Colonel du Regiment de Bigorre, fit avancer un détachement vers Quistello petite Ville sur la Sechia, ce detachment fit mine de vouloir passer la Sechia. Les ennemis, ainsi qu'on l'avoit prévû, sortirent de Quistello pour s'y opposer; mais Mr de

Février 1704. Gg

354 MERCURE

Seüil traversa pendant ce tems-là la Secchia plus bas avec d'autres Troupes , qui aiant marché aux ennemis , les obligerent à prendre la fuite , en abandonnant Quistello , dont on s'empara sans combat. Mr de Seüil fit ensuite , selon l'ordre qu'il en avoit , construire sur la Secchia un Pont, qu'il fortifia d'une bonne redoute. On aprit en même temps que les ennemis avoient abandonné Nonantola au de la du Panaro sur la frontiere du Bolonnois , & quelques autres postes, & qu'ils n'avoient conservé que la Mirandolle, Ostiglia , & Revere.

Pendant que ces choses se passoient , un Officier , né sujet de Mr le Duc de Savoye , qui

servoit dans les Troupes d'Espagne , & qui estoit bien dans l'esprit de Mr le Prince de Vaudemont , s'imagina qu'il pourroit faire quelque action qui seroit agreable au Duc de Savoye , en abusant de la confiance qu'avoit en lui Mr le Prince de Vaudemont , il demanda pour cet effet à ce Prince une permission de lever une compagnie Franche de 200. Maistres , avec laquelle il promet-
toit de faire des expéditions considerables , dont il feignit de confier le secret à Mr le Prince de Vaudemont ; il demanda ensuite à ce Prince une permission d'entrer dans Milan , & en quelques autres Villes , tant pendant le jour que pendant la

Gg ij

356 MERCURE

nuit , ce qui lui fut accordé. Il fit confidence de ses mauvais desseins à un Venitien qu'il croyoit mal intentionné pour les deux Couronnes , & dont il croyoit avoir besoin pour l'exécution de ses desseins. Ce Venitien après avoir feint d'y applaudir , & même d'y vouloir concourir , en donna en même temps avis à Mr de Vaudemont. Le Traître au lieu de lever deux cens hommes , en leva secrettement deux cens de plus qui se trouverent presque tous Grenadiers de l'Empereur , & parmi lesquels il y avoit plusieurs Officiers des Troupes de S. M. I. il alla ensuite se livrer à Mr de Vaudemont pendant qu'il cherchoit les moyens de

le faire arrester ; il venoit dire à ce Prince , qu'aïant bien considéré la grandeur & l'importance de son projet , il avoit besoin de deux cens hommes de plus , & que s'il lui donnoit la permission de les lever , il avoit lieu d'esperer que cette Recrue seroit bien - tôt faite , s'étant imaginé de seurs moïens pour en venir promptement à bout. Mr de Vaudemont l'écouta paisiblement , lui fit plusieurs questions , & le fit ensuite arrester , on le menaça , on lui offrit la vie s'il decouvroit tout son complot , il avoüa tout , & déclara , qu'il avoit dans Milan une vingtaine d'Officiers de Mr de Savoye d'intelligence avec lui , & qui devoient entrer dans

358 MERCURE

cette Compagnie Franche, ils furent aussi-tôt arrestez, Ce traître declara aussi, qu'il avoit resolu de livrer Pisfighton aux Troupes de Mr de Savoye.

Jamais les François n'ont fait voir tant d'ardeur pour servir dans les Armées du Roy qu'ils en ont marqué depuis l'ouverture de la Guerre presente, & l'empressement d'avoir des Regimens est si grand, qu'à peine ont-ils appris l'elevation de quelques Colonels aux Emplois qui ne leur permettent pas de conserver des Regimens, qu'ils sont accablez d'Officiers qui demandent à les acheter. Le Roy en donne plusieurs, & plusieurs sont vendus; mais il ne s'en achete aucun sans l'agrément

de Sa Majesté. M^r le Marquis de Dangeau luy demanda le mois dernier la permission d'en acheter un pour M^r le Marquis de Courfillon son fils, ce Prince la luy donna de la maniere du monde la plus obligeante, & luy dit qu'il pouvoit choisir entre tous ceux qui estoient à vendre, mais aiant vû l'apresdiné Madame la Marquise de Dangeau, il lui dit qu'il avoit changé de sentiment, & que pour épargner à M^r de Dangeau le soin de chercher un Regiment & la peine d'en traiter, il luy donnoit celuy de Furstemberg, vous sçavez que ce Regiment estant sur un pied étranger rapporte beaucoup plus que les autres : il y a long-temps que ce

360 MERCURE

Regiment estoit à la disposition du Roy, il avoit autrefois esté formé des Gardes de M^r le Cardinal de Furstemberg.

Le Roy a donné le Regiment Dauphin qu'avoit M^r de M^r de Monbron dont je vous ay appris la mort, à M^r le Comte de Maure frere de M^r le Duc de Mortemart, & celuy de Bearn que ce Comte avoit, à M^r le Chevalier de Montandre parent de M^r de la Rochefoucault.

M^r le marquis d'Anseny, fils de M^r le Duc de Charroft, a acheté de M^r de Puyguion le Regiment de Cavalerie de Bourgogne. M^r de la Ferronaye a vendu le sien à M^r de Petitbourg son cadet qui estoit dans le maine, & M^r de Sauffoy a
acheté

acheté cette Compagnie.

Mr le Comte des Marets Grand Fauconier de France, a obtenu l'agrément du Roy pour acheter le Regiment de Mr le Comte d'Egmont. Ce Comte dont je vous ay parlé plusieurs fois, ainsi que de la grandeur de cette maison, aiant esté nommé par Sa Majesté Catholique pour commander la Cavalerie en Flandres.

Mr de Monceau qui acheta l'année dernière de Mr de la Devaise le Regiment de Vauge, vient d'acheter celui de la Sarre.

Mr de Thoy a vendu le sien qui est un Regiment étranger, au fils de Mr l'Intendant du Roussillon.

Fevrier 1704.

Hh

362 MERCURE

Mr de Cacurli, Enseigne des mousquetaires, a quitté avec quatre mille livres de pension, Mr de l'Escuffan a monté à sa place, Mr de Tresbon est devenu second Enseigne, Mr de la Surriere premier Cornette, & Mr de Combe second Cornette dans les mousquetaires noirs.

Mr du Chesne Major de Philippeville, fils du Premier Médecin de Messieurs les Princes, a obtenu du Roy le Gouvernement de Bouillon.

Sa Majesté envoie en Espagne Mr du Meny Aide Major des Gardes du Corps pour établir la même discipline parmi les Gardes du Corps de Sa Majesté Catholique, le Roy a aussi

nommé Mr de Lusancy Aide-Major du Regiment des Gardes, pour aller pareillement établir la discipline de ce Regiment des Gardes de Sa Majesté Catholique.

Le Roy qui fait une attention continuelle à tout ce qui peut contribuer au bien , & à la gloire de la Couronne d'Espagne , a cru qu'il devoit chercher à procurer aux troupes de cette fidele & brave Nation, les mêmes avantages qui ont en partie esté cause des grands & continuels succez qui ont accompagné ses armes depuis qu'il a commencé à regner par lui-même , a nommé pour cet effet Mr Marié qui a esté Commissaire Ordonnateur , & In-

H h ij

364. MERCURE

tendant dans ses Armées ; son sçavoir profond , & son expérience dans l'exercice de ses Emplois , ainsi que sa grande probité , ont fait tomber ce choix sur sa Personne.

Le Roy a aussi nommé pour servir auprès de Sa Majesté Catholique , les six Aides de Camp qui ont eu l'honneur d'accompagner ce Monarque dans toutes ses Campagnes d'Italie. Ils ne devoient pas estre seulement regardez comme Aides de Camp , mais comme des gens de confiance qui doivent toujours estre autour de Sa Majesté , & veiller à la sùreté de sa Personne ; ce que fit tres-à propos à la bataille de Luzzarra Mr de Monchamp , qui

est l'un de ces six Aides de Camp. Il s'apperçut que le Roy d'Espagne couroit avec la plus grande intrepidité à un peril manifeste , & il eut assez de presence d'esprit pour concevoir que s'il remontroit à ce Prince qu'il ne devoit pas exposer sa Personne lorsque les dangers estoient si évidens, il ne gagneroit rien sur son esprit, & qu'au contraire il le feroit peut-estre courir aux perils avec plus d'empressement , il s'écria tout d'un coup , *ou courez-vous , Sire , ce n'est pas de ce costé là où vous pouvez acquerir le plus de gloire , puisque le peril le plus certain est de l'autre costé ; Et que c'est là où Vostre Majesté doit aller pour remettre les affaires.* Il

H h iij

366 MERCURE

n'en falut pas d'avantage pour obliger le Roy d'Espagne à marcher du costé que Mr de Monchamp lui marquoit , il y vola , & comme le peril estoit moins grand de ce costé-là que de celui que sa bouillante valeur l'obligea de quitter , on peut dire que Mr de Monchamp rendit un service à Sa Majesté Catholique dont toute l'Espagne se doit souvenir éternellement , & qu'il répondit bien aux intentions que Sa Majesté tres-Chrétienne avoit eu en l'envoyant auprès du Roy d'Espagne.

Je vous manday le mois dernier l'arrivée de Mr de Puise-gur en Espagne , à peine eut-il salué Sa Majesté Catholique,

qu'il partit pour aller visiter les Frontieres d'Espagne qui confinent avec le Portugal , & après avoir examiné toutes choses sur ces Frontieres, il retourna à Madrid avec une extrême diligence , & fit son rapport au Roy en présence de son Conseil; il dit à Sa Majesté que tous les Espagnols qui avoient esté chargez de quelques soins qui regardoient ces Frontieres, s'en estoient parfaitement bien acquitez, & qu'on ne pouvoit leur donner trop de louanges.

Mr l'Evêque Devora s'estant mis en chemin pour passer en Espagne , envoya dire au Roy d'Espagne qu'il avoit quelques propositions à lui faire. Sa Majesté Catholique lui fit dire de

368 MERCURE

ne pas avancer davantage, & qu'elle partiroit le premier de Mars pour aller sur ses Frontières sçavoir pourquoi le Roy de Portugal lui déclaroit la guerre.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *le Fusil* : Ceux qui l'ont trouvé sont,

Messieurs de Beauvais de la ruë saint Martin : Devaux Avocat au Parlement de Bretagne : Bardet & son ami Duplessis, Maistre Chirurgien au Mans : Le petit Nez furet, & sa mie Fanche de la ruë saint Severin : Le gros Embeurline de l'Etoile : Le fidele Berger des bords de l'Orne : L'ami content de Versailles : Le brave la Creu-

GALANT 369

zette de Gien : Le Galonné
d'Evreux , le beau Jumeau de
la ruë Cogneber : De Noloï
sieur du Chaudron , & sa dolci-
née de la Porte saint Martin ,
Nicolas Gausement , & la char-
mante Blonde de la Butte saint
Roch : L'aimable Feye : Ma-
demoiselle de la Rosere , & les
deux aimables Dames de la ruë
de Beaurepaire : Le grand Vo-
yageur racourci : L'Amant mal-
traité , & toujourns fidelle de la
ruë saint Severin , & son aimable
Inhumaine : Vendôme Gouver-
neur de l'Isle du Grand
agreable : Les deux noms qui ne
se conviennent gueres de la ruë
de la Verrerie : Le Mari bou-
deux : La grande Saviarde : La
Devotion revoltée de la ruë

370 MERCURE

saint Severin : L'aimable Veu-
ve Marchande proche les Quin-
ze vingts , La belle Heleine de
l'enclos dudit lieu , & le Berger
de la ruë dudit lieu aimé de sa
Bergere : La Bergere Climene ,
& son Berger Tircis de la Place
Roiale : La veritable Judith
Betlar de la ruë du Bourneuf
à Troyes : Le sieur des Places
grand Sableur des Assises d'Is-
lès : Son Compagnon de saint
Jean de Bonneval , & le Procu-
reur Fiscal Bourguignal du
Duché d'Aumont : La Couple
brune assortie de la ruë saint
Severin : La chere Minette , &
son cher frere du Courteron de
la ruë saint Denis , & Made-
moiselle Sauvage de Montivil-
liers : Les quinze Heroines du

Cercle ancien de la ruë de la Tifferandrie , & leurs Nourrissons heureux : Laimable trio des Nimphes du coin de la ruë des Billettes , & leur brunet Colin Maillard de la même maison : Le Procureur Gascon de leurs assemblées : La Gracieuse esperance de son incertain Billet , & l'inutile Antagoniste des Amans imaginaires du petit Paris.

Je vous envoie une Enigme nouvelle.

ENIGME.

*J*E fais l'homme : Autrefois j'ay
fait le Philosophe
La Nature me teint en noir, &
puis en blanc ;

372 MERCURE

Couleur au temps passé qui distin-
guoit le rang ;

Mais j'ay perdu mon prix comme
une vieille étoffe ,

Je ne puis plus croître à la Cour ,
Où l'on m'écharpe au second jour

Je vous envoie une Chançon
nouvelle , l'air & les paroles
sont de Mr le Camus le fils.

AIR NOUVEAU.

J'Ay beau par mes regards , &
mes frequens soupirs ,
Découvrir à Philis l'excès de ma
tendresse.

Elle me rebute sans cesse ,

Et m'accable de déplaisirs.

Pour prix de mon ardeur fidelle

Aymable Dieu d'Amour , toy le
maître des cœurs ,

Perce

GALANT 373

*Perce d'un trait doré celui de cette
Belle,*

*Et fais qu'après tes maux je goûte
tes douceurs.*

M^r le Duc de Berwick arriva à Madrid le 15. Sa Majesté Catholique envoya des Carrosses au devant de lui, & un tres-grand nombre de Personnes des plus qualifiées allerent sur sa route, ou pour lui faire complimens, ou pour satisfaire leur curiosité. Plus de trois cens Carrosses allerent à deux & à trois lieuës de Madrid, à sa rencontre, & dans toute cette distance de chemin, il passa au travers d'une double haye de peuple & de gens de tous états. On ne scauroit exprimer la joye

Fevrier 1704. li

374 MERCURE

& la satisfaction qu'ont témoigné les Espagnols de voir arriver le general des troupes Françaises que le Roy envoie au secours de cette brave Nation. Les plus grands Seigneurs de cette Cour se sont distinguez dans cet empressement ; mais personne ne l'a porté plus loin que Mr le Duc d'Arcos & Mr le Duc de Baños, tous deux freres de Madame la Duchesse d'Albe. Ils ont paru si magnifiques & si polis pendant le séjour qu'ils ont fait en France, qu'on n'y sera jamais surpris de tout ce qu'on verra de grand & de délicat dans leurs sentimens & dans leur conduite. Il suffit de dire qu'ils sont dignes freres de Madame la Duchesse d'Albe,

que tout le monde admire icy par toutes les qualitez qui peuvent le plus distinguer les Personnes de son rang & de son sexe. Messieurs les freres ont soutenu & ont surpassé toutes les avances qu'avoient fait à Mr le Duc de Berwick Mr le Duc & Madame la Duchesse d'Albe. Leurs Excellences lui avoient offert leur Hôtel dans Madrid, & tout ce qui pouvoit en dependre. Elles ne se sont pas contentées de ces offres. Les ordres de Mr le Duc d'Albe avoient esté donnez si à propos, que plusieurs de ses Carrosses & un grand nombre de ses Domestiques de tous estages, ont esté attendre Mr le Duc de Berwick à sa dernière cour.

li ij

376 MERCURE

chée , & on l'a conduit à la magnifique maison de Mr le Duc d'Albe , qu'il a trouvée très - superbe. Je n'ay pas le temps de vous en faire icy la description. Je me contenteray de vous dire que Mr le Duc de Bervvick a trouvé ce Palais superbement meublé , & il a esté surpris que Mr le Duc d'Albe ait laissé du moins autant de Domestiques à Madrid, qu'il en a à Paris à son service. On lui sert , soir & matin , de magnifiques repas ; sa table y est ouverte , on y sert d'autres tables outre la sienne. Il y a peu d'exemples de ce que fait dans cette rencontre Mr le Duc d'Albe. Je passe beaucoup de particularitez qui meriteroient

vostre curiosité ; mais je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer que dans la Chambre du dais de l'appartement qu'occupe Mr le Duc de Berwick, comme il est General des troupes de France en Espagne , on n'a pas mis sous ce dais le portrait de Sa Majesté Catholique, mais seulement celui de Sa Majesté tres-Christienne. Tout le reste de ce grand Hôtel est meublé comme si Mr le Duc & madame la Duchesse d'Alba estoient à Madrid.

La Ville de Toledé n'a pas plûtôt appris que le Roy d'Espagne devoit marcher à la tête de ses troupes pour faire la Campagne, qu'elle a fait frapper deux medailles d'or qu'elle luy

378 MERCURE

a présenté avec quatre mille reauls de huit.

L'Espagne se trouve si peuplée, que la seule Castille met sur pied cent Regiment de milices, qui font cinquante mille hommes. On peut juger par là de ce que pourra faire le reste de l'Espagne.

Voicy les noms des six Officiers dont je viens de vous parler, que le Roy a choisis dans toutes ses troupes pour aller servir en Espagne auprès de S. M. C. comme ils ont déjà servi il y a deux ans auprès de ce même Monarque en Italie.

Mr de Monchan, Colonel d'Infanterie.

Mr des Aydes, Brigadier de Dragons.

GALANT 379

**Mr le Chevalier de Paulle,
Colonel de Cavalerie.**

**Mr de Lessar , Brigadier de
Cavalerie.**

**Mr de Lasbourg , Colonel de
Cavalerie.**

**Mr Delfour, Colonel de Dra-
gons.**

**Mr le Marquis de Chamillart
fils unique de Mr de Chamil-
lart Ministre & Secretaire d'E-
tat a soutenu aujourd'hui des
Theses sur partie de la Phi-
losophie dans le College d'Har-
court , il en a fait l'ouverture
par une harangue qui a esté ex-
trêmement applaudie, & qu'il
a prononcée avec beaucoup de
grace ; il a scû marquer en ha-
bile Orateur les beautez &**

380 MERCURE

l'éloquence de son discours par des élévations de voix faites à propos , & par la force de sa declamation. Il y a élevé l'étude & l'amour de la Philosophie sur toutes les autres occupations du Sage : il a fait voir l'utilité de cette science , & en quelle excellence on l'a portée dans ces derniers temps. Il y a peint Aristote cet illustre chef des Peripateciens , avec les plus belles couleurs. La cause de cet ancien Philosophe sera toujours en bonnes mains , lorsqu'elle tombera dans celles d'un Disciple aussi zélé ; il a fait connoître par des traits tous pleins d'esprit , qu'il vouloit designer les Modernes qui se sont erigez en Novateurs , & qui ont quitté

les anciennes routes de la Philosophie. Mr d'Agoumer Professeur de Philosophie au College d'Harcourt a presidé à cette action publique; & on peut assurer qu'il a presidé plus pour suivre les anciens usages que pour l'utilité dont il pouvoit être à ce jeune Répondant, qui ne lui a presque point donné d'occasion de parler; puisqu'il a donné toutes les solutions aux argumens qui lui ont esté proposez avec une presence d'esprit, & une solidité, qui ont surpris toute l'Assemblée. Mr le Marquis de molé Champlatreux qui fait sa Philosophie dans ce College, avec Mr le Marquis de Chamillart, avoit esté choisi pour ouvrir la dispute, ce qu'il fit par

un Compliment, où il loua le Répondant avec autant de finesse que de délicatesse, il proposa ses difficultez au Soutenant avec toute la force dont elles estoient susceptibles, & il leur donna toute l'étendue qu'elles pouvoient avoir : la solution suivit de près l'argument, & dans cette occasion comme dans celles qui la suivirent, le President a eu plus de lieu d'admirer que de parler ; puisque Mr le marquis de Chamillart a répondu si juste, & avec tant de presence d'esprit, qu'il n'a pas eu occasion de parler. Mr le Blond, cet habile Professeur, & dont la reputation est si grande, a argumenté avec beaucoup de force, & tout autre

que le Repondant auroit eu
 peine, à se tirer de ses filets, Mr
 le Blond fut obligé de rendre
 justice à la vivacité & à la ca-
 pacité de Mr le marquis de Cha-
 millart, & il avoüa qu'il n'a-
 voit pas trouvé depuis long-
 temps un jeune Philosophe si
 ferme dans ses principes. Mr
 Guenon, & Mr Mirmion con-
 nus par le succès avec lequel ils
 ont long-temps Professé dans
 l'Université ont aussi argumen-
 té & avec le même avantage
 pour le Répondant, auquel la
 seule force de la verité les a o-
 bligé de donner de justes loüan-
 ges qui ne doivent pas estre sus-
 pectes dans leur bouche; puis-
 qu'ils en donnent rarement.
 Quelques autres personnes ont

384 MERCURE

aussi argumenté , & il n'y a rien d'épineux dans la Philosophie sur quoi on n'ait éprouvé la capacité du Repondant. On a disputé sur tout ce qu'il y a de plus embarrassant dans la Logique. On a proposé plusieurs expériences de Physique , auxquelles ce jeune Marquis a répondu avec une pénétration au dessus de son âge. L'Assemblée a esté charmée de la bonne grace , & du progrès étonnant qu'il a fait dans ses Etudes, chacun lui en a fait compliment en sortant, lorsque cette action a esté finie , à laquelle Mr de Chamillart a été present. L'Assemblée a esté aussi illustre que nombreuse , elle étoit composée de tout ce qu'il y a presentement de plus illustre dans

dans l'Eglise , dans l'Epée & dans la Robbe. Elle finit par un éloquent Discours que le Repondant fit pour la remercier.

Il y a des Lettres d'Angleterre du 12. de ce mois qui portent que l'Archiduc n'estoit parti , après la premiere tempeste , qu'avec vingt-deux Vaisseaux Anglois & huit Hollandois , quoi que les relations de Hollande eussent grossi le nombre de moitié , en disant qu'ils en avoient soixante. Ces Lettres ajoûtent que le nombre des Bâtimens de charge estoit aussi beaucoup moins considerable qu'ils n'estoient avant la premiere tempeste , & qu'il n'y

Février 1704.

Kk

386 MERCURE

avoit sur cette Flotte que huit à neuf mille hommes, & des provisions & des munitions à proportion. Le dommage fait par la premiere tempête n'ayant pû à beaucoup près estre entièrement réparé. Les mêmes Lettres portent que generalement tous les Vaisseaux arrivez après la seconde tempeste, estoient tellement endommagez qu'il n'y en avoit aucun auquel il n'ait fallu beaucoup travailler, & que craignant que le Roy de Portugal ne s'impatientast, on avoit fait partir le Prince Darmstat avec une Fregate de 40. canons avec ordre de dire à Sa Majesté Portugaise qu'il estoit parti avec l'Archiduc, & qu'il devoit arriver incessamment

avec toute la Flotte. On a sçû depuis par des Lettres de Lisbonne, que le Prince Darmstat y estant arrivé, avoit esté souper chez l'Amirante de Castille, & qu'il luy avoit déclaré que la Flotte qui le devoit suivre, estoit moins nombreuse qu'avant la tempeste, & qu'elle n'apportoit ny autant d'argent, ny autant d'hommes, ny autant de provisions; ny autant de munitions qu'il estoit porté par le Traité fait entre les Anglois, les Hollandois, & le Roy de Portugal; que l'Amirante dit au Prince Darmstat qu'il devoit bien se garder de le dire à S. M. P. à quoy ce Prince répondit que ses ordres portoient tout le contraire, qu'il

K k ij

estoit chargé de faire des excuses au Roy de Portugal, & de l'assurer que dans la suite il recevroit tout ce qui lui avoit esté promis par le Traité, mais que les Anglois & les Hollandois le prioient d'y suppléer pour le present, & qu'ils avoient cru lui devoir avoüer la verité parce que s'il ne reparoit par des hommes & par de l'argent une partie des malheurs causez par la tempeste, tous leurs projets avorteroient, & que leurs Troupes ne seroient pas suffisantes après leur arrivée, même pour deffendre le Portugal. Sa Majesté Portugaise fut frappée de ce discours, qui fut bientôt répandu. Ceux qui avoient conseillé la rupture avec l'Espagne

furent accablez de ce même coup ; & ceux qui avoient conseillé le contraire , parurent triomphans. Le Peuple qui apprit bientôt cette nouvelle , murmura beaucoup & commença à croire que l'Archiduc ne viendrait point. Le Roy de Portugal se servit d'un stratagème qu'il avoit déjà mis en usage , pour lui faire croire le contraire, & fit publier qu'on tint prest tout ce qui étoit nécessaire pour faire des illuminations , parce qu'il venoit de recevoir des nouvelles qui portoient que l'Archiduc arriveroit incessamment ; il fit aussi publier que tous ceux qui estoient en deuil eussent à le quitter pendant que l'Archiduc seroit à Lisbonne.

K k iij

390 MERCURE

Mr le Duc de Vendôme fait faire une Ligne pour couvrir ses quartiers. Il y auroit une action si les Ennemis inquiettoient les Travailleurs, ce qu'ils ne manqueroient pas de faire, si Mr le Duc de Savoye estoit le maître dans ses Etats, mais Mr le Comte de Staremberg lui fit sçavoir dès qu'il l'eut joint, qu'il ne l'estoit pas, & refusa de combattre les François, quelque instance que ce Prince luy en fit, disant qu'il les connoissoit & qu'il n'estoit pas assez mal habile homme pour attaquer l'Infanterie Françoisse dans des Postes avantageux. si ce General donne des chagrins au Duc de Savoye, ses Troupes ne lui en donnent pas moins,

elles ont cru que pour se refaire de la fatigue essuïée pendant plus d'un mois pour son service, c'estoit le moins qu'elles vécussent dans ses Etats comme elles ont accoutumé de faire, même en Allemagne. Les Italiens peu accoutumés à se voir enlever leurs effets & fort amateurs de leurs biens, se sont mis sur la deffensive; de sorte qu'il y en a souvent de tuez de part & d'autre; ce qui affoiblit Mr de Savoye de deux maniere differentes, puisque les deux partis doivent contribuer à l'agrandissement ou à la deffense de ses Etats.

Comme vous ne pouvez recevoir ma Lettre de quatre

392 MERCURE

jours , il est impossible que le sort de l'Archiduc ne soit pas éclairci en temps là : cependant je vous diray qu'il paroît par des Lettres venuës de plusieurs endroits qu'il n'estoit pas encore parti le vingt quatre.

J'apprens en ce moment que le Roy a lieu d'estre tres-satisfait de tout ce qui s'est passé à la Diette des Suisses convoquée à Soleure. Je n'ay pas le temps de vous en dire davantage.

Le Roy a fait quelques Maréchaux de Camp Lieutenans Generaux , & quelques Brigadiers maréchaux de Camp. Sa M. a nommé à différentes fois un grand nombre de Brigadiers,

mais comme la nomination n'est point finie & que les listes qui courent sont imparfaites, parce que l'on en a point encore donné, & que ces listes ne sont composées que de noms, que plusieurs qui se sont peut-estre trompez, croient avoir bien retenus. Je me trouve obligé de remettre cette liste au mois prochain; je prie ceux qui connoissent ces nouveaux Officiers & qui sçavent tout ce qu'on peut dire à leur avantage, & toutes les actions par lesquelles ils se sont distinguez, de m'en envoyer des memoires. Je ne puis m'empêcher de repeter ce que j'ay deja dit souvent, qui est qu'il me reste plusieurs articles dont chacun trouvera place à son

394 **MERCURE**

tour. Je suis madame, &c.

A Paris ce dernier Fevri r 1704.

TABLE

P Re'ude.	
Sonner.	6
Sonnets.	8
Madrigal.	9
Priere pour le Roy sur les grandes & continuelles victoires que S. M. remporte sur ses ennemis.	II
Description des Festes qui ont esté faites à Montauban & à Mau- beuge.	27
Lettre du Roy à Mr le Coadjuteur de Strasbourg.	64
Mandement dudit Coadjuteur.	73
Article touchant ceux qui ont esté tuez & blessez au Siege de Lan- dau & à la Bataille de Spire.	81
Theses soutenues par Mr l'Abbé Al-	

TABLE.

<i>bani , neveu du Pape.</i>	121
<i>Ouverture de l'Ecole de la Langue Grecque faite au College Royal, par Mr Pouchard.</i>	128
<i>Marques du zele & de la fidelité des Espagnols envers S. M. C.</i>	133
<i>Article de morts.</i>	142
<i>Suite du Traité qui enseigne les regles necessaires pour bien faire des Vers.</i>	166
<i>Second article de morts.</i>	182
<i>Theses soutenues par Mr l'Abbé d'Auvergne , par Mr l'Abbé de Maulevrier , & par Mr l'Abbé de Saint Aignan.</i>	196
<i>Dissertation sur la Goutte & le Rhumatisme.</i>	203
<i>Services faits à Charleville pour Madame la Duchesse de Mantouë.</i>	224
<i>Ouverture des Etats de Foix.</i>	230

T A B L E.

<i>Separation des Etats de Langue- doc.</i>	232
<i>Réjouissances faites dans tous les Etats de Lorraine,</i>	233
<i>Cartes nouvelles.</i>	236
<i>Lettre de l'Empereur écrite à Mr le Comte de Frise.</i>	239
<i>Mr le Marquis d'Auxi est reçu Ca- pitaine dans le Regiment des Gardes.</i>	244
<i>Mariages.</i>	265
<i>Discours prononcé à Angers.</i>	283
<i>Conseillers reçus au Parlement.</i>	287
<i>Portrait du Roy de Suede.</i>	291
<i>Traduct. des Odes d'Anacreon.</i>	293
<i>Second Volume des cent Questions & Reponses.</i>	299
<i>Histoire de la Chapelle de nos Rois.</i>	idem.
<i>Nouvelle Grammaire de la Langue Espagnole.</i>	303
<i>Fevrier 1704.</i>	21

TABLE.

<i>Nouveau plan des Essais de littérature.</i>	305
<i>Eloge de Mr d' Agen prononcé dans la Paroisse de Versailles.</i>	307
<i>Dernier article de morts.</i>	309
<i>Belle marche de Mr de Vendôme, décrite par ce Prince.</i>	322
<i>Relation de ce qui s'est passé immédiatement après la jonction des des Troupes de l'Empereur avec celles de Mr de Savoye.</i>	341
<i>Relation de ce qui s'est passé à la prise de la Bastia & de Buonporto.</i>	345
<i>Prise de Quistello.</i>	353
<i>Trahison d'un Officier né sujet de Mr de Savoye.</i>	354
<i>Regimens donnez & vendus.</i>	358
<i>Affaires d'Espagne.</i>	362
<i>Articles des Enigmes.</i>	363
<i>Suite des affaires d'Espagne.</i>	373

TABLE.

<i>These soutenue par Mr le Marquis de Chamillart.</i>	379
<i>Nouvelles concernant la Flotte Angloise & Hollandoise, & le Traité de Portugal.</i>	385
<i>Suite des nouvelles d'Italie.</i>	390
<i>Nouvelles de l'Archiduc.</i>	392
<i>Nouvelles de Suisse.</i>	idem.
<i>Officiers Generaux.</i>	idem.
<i>Conclusion.</i>	393

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par
Grand Dieu qui protège les
Rois, doit regarder la page
281.

L'Air qui commence
par *J'ay beau par mes regards*,
doit regarder la page 372.



